

Rédaction et administration

430 EST, NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE : HARbour 1241\*

SERVICE DE NUIT :

Administration : HARbour 1243

Rédaction : HARbour 3679

Gérant : HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant : GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef : OMER HEROUX

Abonnements par la poste

Canada Edition quotidienne \$ 6.00

(Sauf Montréal et banlieue)

E.-UNIS et Empire Britannique 8.00

UNION POSTALE 10.00

Canada Edition hebdomadaire 2.00

E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Et après ?

M. Doumergue, au moment où nous griffonnons hâtivement ces lignes, est à former son ministère. Il semble que cela ne se fasse pas aussi rapidement qu'il l'espérait; il n'est pas sûr que le résultat ajoute à la popularité de l'ancien président de la République.

M. Doumergue qui fut, comme tous les autres, discuté en son temps, était depuis une dizaine d'années sorti des querelles de la politique. Il jouissait d'un prestige considérable. On l'a acclamé lors de son retour à Paris. Il y avait dans le spectacle de ce vieillard qui, à soixante-dix ans passés, s'arrache à son repos pour servir une fois de plus quelque chose de particulièrement émouvant, qui ne pouvait manquer de frapper l'imagination populaire. Puis, l'on ne pensait qu'à lui, étranger à tous les conflits récents. Et c'est précisément parce qu'il était étranger à ces querelles qu'on lui demandait de reprendre le harnais.

Mais, s'il constitue un cabinet dans la ligne qu'indiquent les dépêches; si, à côté d'éléments nouveaux et brillants, il groupe quelques-uns des anciens — hommes d'expérience sans doute, mais dont le nom soulève forcément d'ardentes et violentes critiques, on peut être assuré que le silence respectueux sur lequel brochaient les acclamations des enthousiastes ne durera pas longtemps. Il suffit de suivre, d'une façon même assez distraite, la presse française pour savoir que la présence, par exemple, dans le cabinet de MM. Barthou et Albert Sarraut susciterait chez certains de ceux qui ont tenu un rôle considérable dans les récentes manifestations de violentes protestations.

M. Doumergue lui-même ne serait probablement guère discuté; un cabinet Doumergue ou figureraient des hommes comme MM. Barthou et Sarraut, et tels autres vieux politiciens, le sera sûrement beaucoup, sinon tout de suite, du moins assez rapidement.

A distance, avec les maigres éléments d'information que nous possédons, nous ne nous donnerons point le ridicule de risquer une prophétie quelconque.

Mais il est clair que des facteurs nouveaux, auxquels on n'était pas habitué, jouent maintenant dans la politique française.

Pour qu'on ait pu monter des manifestations comme celles qui se produisent depuis des semaines (et par un pareil hiver qui, même à Paris, est très dur), il faut qu'il existe dans la foule d'importants motifs de mécontentement. Ceux-ci étaient signalés depuis longtemps. Ils tiennent à la crise économique surtout. Et l'on voit, protestant avec la même vigueur, les contribuables qui jugent les impôts vraiment excessifs et les fonctionnaires qui ne veulent point qu'on coupe leurs traitements. L'affaire Stavisky est venue pousser au paroxysme ces mécontentements et fournir à tous un mot d'ordre commun: A bas les voleurs! A quoi, à cause des circonstances tragiques où disparut Stavisky, les plus violents ajoutent: A bas les assassins!

Depuis le boulangisme et l'affaire Dreyfus, on n'avait rien vu de pareil aux manifestations des trois ou quatre dernières semaines. Et, même en ces temps tumultueux, le sang n'avait point coulé dans les conditions où il a coulé l'autre soir.

Est-ce une crise de régime? M. Chautemps l'avait laissé entendre, et M. Daladier avait repris ce thème avant l'échauffourée tragique où il a disparu. Si l'on en croit certaines dépêches, M. Doumergue aurait dit à peu près la même chose en quittant Toulouse. Il s'en irait au secours du régime républicain. C'est pour le sauver — en même temps, évidemment, que pour rétablir l'ordre dans le pays — qu'il ferait appel à des républicains de nuances fort différentes.

Le régime est-il vraiment en danger? On hésite à le croire; mais une chose est certaine, c'est que les royalistes n'ont jamais gardé l'affiche comme ils l'ont fait ces derniers temps; une chose paraît certaine aussi: c'est que, dans toutes les manifestations de ces derniers temps, les royalistes ont tenu un rôle de premier plan. Ils ne sont point le nombre, mais ils disposent de troupes disciplinées, toutes prêtes à encadrer la foule.

Et le manifeste du duc de Guise, publié hier matin, pourrait à la vérité se résumer en six mots: Français, je suis à vos ordres!

D'autre part, les partis extrémistes de gauche paraissent se remuer beaucoup.

Omer HEROUX

L'actualité

Le projet Doucet

Nous publions à l'intérieur du journal une lettre de M. Eugène Doucet où celui-ci répond point par point à la critique sympathique faite de son projet par M. Percy Nobbs.

Nos lecteurs feront bien de la lire.

Par ailleurs le conseil municipal recevra lundi matin le comité du logement salubre qui demande la mise à exécution de ce même projet.

Le conseil, souhaitons-le, évitera les tergiversations et aidera loyalement à la lutte contre le chômage.

Le temps presse. Les jours mêmes du conseil sont comptés. Dans quelques semaines, nous serons en pleins tourments électoraux.

La session du parlement provinciale est en outre très avancée; et le concours du parlement de Québec est nécessaire pour que le gouvernement provincial donne son appui au projet Doucet.

La session d'Ottawa doit durer plus longtemps que celle de Québec; mais dès maintenant, M. Bennett met la main à son programme de travaux publics. De ce côté, non plus, il n'y a donc pas de temps à perdre.

Le conseil doit connaître dès maintenant au moins dans ses grandes lignes, le projet présenté par le comité du logement salubre. Les journaux d'en dehors de Montréal, même s'y intéressent. Le Citizien, d'Ottawa, lui consacre l'un de ses derniers éditoriaux.

...Le projet le plus ambitieux est de beaucoup celui de Montréal, écrit-il. Il a dépassé le stade des discussions préliminaires. On le recommande comme moyen de remédier à un état chronique, l'existence des maisons insalubres, et

comme moyen aussi de donner du travail à 10,000 hommes dans les seuls métiers dans la construction pendant trois ans. Il suppose naturellement des emprunts, mais les dispositions financières dont il recommande l'adoption pourvoient à l'extinction de la dette en vingt-huit ans.

Le Citizien commente ensuite le projet de Toronto, qui est bien moins vaste que le projet Doucet, puisqu'il n'implique qu'une dépense de \$2,500,000 pour transformer des logements qui ne rapportent rien ou presque rien à la ville à l'heure actuelle, et les met en état d'habiter, dans de bonnes conditions hygiéniques, 750 familles. Ce projet a été élaboré par le Chapitre de Toronto de l'Association des architectes onariens, la Toronto Building and Construction Association et le Toronto Building Trades Council.

Par ailleurs, The Montreal Beacon, organe des catholiques de langue anglaise de Montréal, dit, sous le titre A Practical Plan Offered, dans son numéro du 26 janvier dernier:

«Un projet qui fait disparaître les landis de Montréal et donnera de l'emploi aux ouvriers des métiers de la construction, soumis par M. Armand Dupuis à la Civic Improvement League, mérite de retenir l'attention immédiate des organisations municipales, ouvrières et autres de la ville. Ce sont des plans pratiques et self liquidating (qui pourvoient au remboursement) de cette sorte qu'il nous faut. Le Beacon suivra de près la question. Des initiatives comme celle-là méritent notre appui.»

Dans Saturday Night, un hebdomadaire torontonnien de ton très relevé, M. B.-K. Sandwell écrit, sous le titre WE NEED MORE HOUSES, un article dont nous voulons citer les conclusions: «C'est déjà assez mal que nous devions être contraints à vivre dans des maisons trop petites, trop vieilles,

A Ottawa

Onze discours sur l'Adresse: cinq en français et six en anglais

Celui de M. Eusèbe Roberge est à signaler — Le député de Mégantic dit ce qu'il pense des trusts — Le cuir à semelle — M. A.-L. Beaubien parle en anglais — Résumé substantiel des discours en français

LE VOTE SUR L'ADRESSE ET L'AMENDEMENT LIBERAL MARDI

(Par EMILE BENOIST) Ottawa, 9. La Chambre des Communes s'est remise, hier, au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Onze discours ont été prononcés, cinq en français et six en anglais. L'un des discours en anglais a été prononcé par un député de langue française, M. A.-L. Beaubien, député libéral de Provencher, Manitoba. C'est un équilibre à peu près équitable, avec un soupçon de condescendance de la part des orateurs, si l'on peut dire, de langue française, envers leurs collègues de langue anglaise.

Du point de vue partis, les libéraux l'emportent haut la main: sur onze discours, neuf ont été prononcés par des leurs. Un seul conservateur en effet, M. E. E. Perley, député de Qu'Appelle, Saskatchewan, a participé au débat de la journée, de même qu'un seul travailliste, M. Humphrey Mitchell, député de Hamilton-Est, rattaché à la Cécéffe.

Le meilleur discours de la journée, à notre sens, a été le plus bref, celui de M. Eusèbe Roberge, député libéral de Mégantic. Discours sans prétention, débité d'une voix monotone, mais qui contenait des choses qui paraissent très justes. M. Roberge, en quelques phrases, a dit ce qu'il pense des trusts: trust du charbon, trust de l'essence, trust aussi du cuir à semelle.

Le cuir à semelle, cela n'a l'air de rien. Le cuir à semelle, dans une société comme celle où nous sommes appelés à vivre, c'est pourtant quelque chose qui a son importance: personne ne va plus nu-pieds à notre époque de civilisation avancée, du moins dans les pays de race blanche. Or le cuir à semelle se fabrique avec les peaux d'animaux domestiques. Les peaux vertes se vendent de 1 à 3 cents la livre; le tannage peut coûter de 10 à 12 cents la livre. Et le cuir, maintenant que des trusts ont mis la main sur les petites tanneries locales, se vend de 45 à 55 cents la livre. Si un marchand de la campa-

gné se permettait de prendre une telle marge de profit, ses concitoyens ne le tiendraient-ils pas pour un voleur, à tout le moins pour un exploiteur? M. Roberge considère qu'il est temps que le gouvernement intervienne pour mettre fin à de tels abus.

Le débat sur l'adresse se poursuivra probablement, demain, toute la journée. Lundi, à ce stade-ci de la session, c'est une journée réservée aux mesures des simples députés. Le vote sur l'adresse et l'amendement libéral se prendra probablement, à ce qu'on entend dire, mardi prochain. Il sera ensuite loisible à M. Bennett, sans poser de précédent, de faire voter les crédits de ses divers ministères.

Il convient de donner au moins les noms des onze députés qui ont participé, hier, au débat sur l'adresse: M. L.-E. Parent, de Terrebonne, E. E. Perley, de Qu'Appelle, Sask., Adlard Fontaine, de Saint-Hyacinthe et Rouville; J. K. Blair, de Wellington-Nord, Ont.; Eusèbe Roberge, de Mégantic; A. L. Beaubien, de Provencher, Man.; E.-C. Saint-Père, de la circonscription montréalaise d'Hochelega; Humphrey Mitchell, de Hamilton-Est; Marial Rhéaume, de Saint-Jean et Iberville; Robert Mackenzie, député libéral d'Assiniboine, Sask.; et A. R. McIntosh, député libéral de Battleford-Nord, Sask.

Les discours anglais

M. Blair s'est prononcé fortement contre le rétablissement des titres nobiliaires dans notre pays. Il trouve que c'est déjà suffisant qu'il y ait un groupe de millionnaires sans avoir en plus une armée de chevaliers.

M. Beaubien ne croit pas que le Cécéffe puisse faire mieux tenir ses engagements que le parti conservateur. La Cécéffe laisse entrevoir qu'un bonheur céleste puisse exister sur terre. C'est pour le

(Suite à la page 2)

Carnet d'un grincheux

«Il faut se souvenir qu'un escroc ne réussit qu'autant qu'il intéresse à ses escroqueries des personnages puissants», écrit Barré au temps de Panama. S'il avait vu la pourriture de l'affaire Stavisky!

M. Webster se moque de ce que peuvent faire contre lui Québec, Ottawa, les tribunaux mêmes. Il a pour lui l'hiver et le temps.

Un chroniqueur rappelle que de 1490 à 1500, en Angleterre, un marchand sortit du Ghetto, Parkin Workbeck, se fit passer pour le fils d'Edouard IV, et pendant huit ans mystifia toute l'Angleterre, se fit recevoir royalement par Jacques IV d'Ecosse et Charles VIII de France. Il épousa même lady Catherine Gordon, cousine du roi d'Ecosse. Plus fort que Stavisky même.

Médéric parle et perle.

«Bien sûr, ce Stavisky, c'est un escroc. Il fait son métier, quoi! Mais ces messieurs du gouvernement!», s'exclamaient une comère de Paris. «Ces messieurs du gouvernement!», ils apprenaient le métier de Stavisky!

La tâche de M. Doumergue est difficile. Mais ce que nos messieurs du gouvernement trouveraient encore plus difficile, ce serait d'abandonner de \$12,000 à \$24,000 par an de jetons de présence.

M. Gabias ne manquera pas d'aspirants à sa succession. Mais combien qui seront capables de bien gouverner Montréal?

Ironie: le directeur de la «Confiance», à Paris, arrêté pour abus de confiance. PAMPHILS

Bloc-notes

La guerre M. Bennett, une fois de plus hier, a parlé des lourdes charges financières qui pèsent sur les épaules du contribuable canadien. Il a noté, parmi celles-ci, le déficit des Chemins de fer nationaux. Il ne paraît point, d'après le compte rendu de la Gazette, avoir parlé du coût et des conséquences de la Guerre.

Rappeler que celle-ci est l'une des principales causes du marasme où nous sommes ne change rien aux faits actuels; mais s'en souvenir peut-être utile pour l'avenir.

Ici et là-bas On parlait beaucoup, en France, des subventions accordées à certains journaux à même ce que l'on appelle les fonds secrets, volés par le Parlement pour la sauvegarde des intérêts français. Il vient d'être clairement démontré qu'un journal

DEMAIN: Le «Devoir» publiera demain une lettre d'Europe de M. Alcide Ebray, ancien ministre résident de France: LES TRAVAUX DE GENÈVE — S. D. N. et B. I. T. — Publicité et huis clos — La Sarre avant et après l'hitlérisme — La question du plébiscite — Le désarmement.

«Que tous sacrifient leurs querelles partisans à l'intérêt suprême du pays», demande le cardinal Verdier

«Elevons-nous au-dessus de toutes les compétitions politiques et réalisons parmi nous l'union et la paix», dit S. E. l'archevêque de Paris dans une lettre aux fidèles de son diocèse

(La dépêche suivante, fait à signaler, a été câblée en français):

Par George Hambleton, correspondant de la «Presse Canadienne», Paris, 9. — Dans une lettre adressée aux fidèles de son diocèse, S. E. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, traite de la crise française en ces termes: «Notre ville de Paris vient de vivre des heures bien douloureuses. Le sang a coulé, de nombreux

Une motion de M. Duplessis sur les pêcheries

Le chef de l'opposition demande que le gouvernement provincial coopère sans retard avec Ottawa

Québec, 9 (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition, a inscrit au feuilleton de la Chambre une motion sur les pêcheries dont voici le texte:

Que cette Chambre: Attende que les pêcheries constituent une des ressources naturelles les plus importantes de la province; Attende que le progrès des pêcheries est intimement lié au bien-être d'une partie importante de notre population et au progrès de notre province; Attende que, depuis quelques années, nos pêcheries sont dans une

Le bill David sur la loterie provinciale

Le secrétaire provincial présente une pétition préparatoire — Les jugements non signés des magistrats récemment décédés — Première lecture du projet de loi sur le suffrage féminin — Avertissement de M. Duplessis

Québec, 9 (D.N.C.) — La Chambre des députés s'est réunie ce matin, à 11 heures.

M. David présente une pétition préparatoire à son bill intitulé: Loi autorisant l'organisation d'une loterie pour fins éducationnelles et d'assistance publique. M. Taschereau fait subir la même procédure à un projet de loi intitulé: Loi modifiant des tribunaux judiciaires relativement à la signature de certains jugements. Le premier ministre explique que cette loi a pour objet de donner suite à des jugements non signés. On les ferait signer par un autre juge.

M. Duplessis insiste Avant l'ajournement, M. Maurice Duplessis réclame de nouveau la production de certains documents.

Le livre de M. l'abbé Groulx «L'Enseignement français au Canada» jugé par un éducateur — Notre lutte et celles des minorités

Impressions de M. l'abbé Albert Tessier

«L'année 1934 m'aura apporté deux grandes joies: la conférence de Son Eminence le Cardinal Villeneuve et le dernier livre de l'abbé Groulx».

Ainsi parlait récemment, devant quelques intimes, un des patriotes les plus écoutés et les plus aimés du Canada français. Il semble que cette formule mérite un large écho. Elle illustre bien la réaction générale de la province et elle souligne des faits que l'histoire enregistrera comme des manifestations providentielles, au seul d'une année qui doit être pour nous une sorte d'année sainte, une grande année catholique et française!

Les imprévus d'un récent voyage m'ont immobilisé une couple d'heures dans une petite gare de carrefour, encerclée d'arbres sombres illuminés par la neige immaculée et par un soleil froid. L'occasion était bonne de lire à tête reposée la conférence de Son Eminence et de prendre connaissance de l'ouvrage de l'abbé Groulx. Nulle interférence pour empêcher le magnétisme des fortes pensées d'opérer: pas de téléphone, pas de fâcheux! Le silence total, l'immobilité des choses, la sérénité de la nature!

Je n'oserais pas commenter les paroles du Cardinal Villeneuve, M. Omer Héroux a écrit que son discours prend figure d'événement national. Le mot n'est pas trop fort. Jamais diagnostic plus complet, plus lumineux, plus clairvoyant, n'a été porté sur l'ensemble de notre situation et de notre vie. Jamais directives plus hautes n'ont été offertes à notre race! Après les aigreurs et les injustices de critiques mesquines, après les apretés

d'appréciations étroites qui ont créé une atmosphère pénible, ce discours passe comme un souffle libérateur qui soulage la conscience nationale!

Du texte cardinalice, je suis passé au livre de l'abbé Groulx. Il me restait encore une heure d'attente dans la petite gare solitaire. Lorsque le sifflet aigu du train m'a arraché brutalement à ma lecture, j'avais complètement oublié le lieu et l'heure... J'étais en plein drame, le drame émouvant de nos compatriotes luttant partout en dehors du Québec pour la défense de leur âme!...

Revenu chez moi, j'ai repris le livre, zébré de soulignés, de notes marginales, de fleches noires pointant les passages à relire! Cette deuxième partie d'une étude sur l'enseignement du français au Canada m'a donné le goût de revoir le tome premier et d'examiner dans son ensemble ce monumental traité historique. L'impression générale qui m'en reste est très forte.

(Suite à la page 2)

LA SESSION DE QUEBEC

A lire: en page 4, explications de M. Arcand, ministre du Travail, sur le projet de loi relatif à l'extension juridique du contrat collectif de travail; en page 4, le texte du bill Arcand sur l'extension juridique des conventions collectives de travail; en page 10, le débat sur le bill Stockwell pour la taxation de l'huile de pétrole; en page 6, la motion Elie sur la réduction des frais d'arrangement; en page 10, aperçu des deux séances d'hier à l'Assemblée législative.

moins une exagération. Pour l'en-tête seulement de mettre son programme à exécution, la Cécéeffe aurait besoin d'un dictateur d'envergure.

M. Humphrey Mitchell, travailleur, note que le premier ministre a peut-être raison de dire que la situation économique du pays s'est améliorée. Ça n'est cependant pas le cas de la ville industrielle de Hamilton. D'après le dernier rapport, 7,225 familles de Hamilton vivent du secours direct. Le rapport précédent indiquait 6,813 familles qui vivaient du secours direct. Il ne s'agit pas d'une amélioration dont le gouvernement puisse se faire grand état.

MM. McKenkie et McIntosh ont parlé brièvement. Ce dernier n'a pas terminé son discours. C'est lui qui rouvrira le débat la prochaine fois.

Nous résumons substantiellement les discours qui ont été prononcés en français au cours de la journée:

M. Eusèbe Roberge

Depuis la dernière session, le député de Mégantic dit qu'il a visité ses anciens électeurs de même que les électeurs des quelques paroisses qui ont été ajoutées à son comté lors du dernier remaniement de la carte électorale.

Partout, ouvriers et cultivateurs, gens de toutes les classes se plaignent de ce que le premier ministre n'a rempli aucune de ses promesses de 1930. Depuis l'arrivée au pouvoir, les prix des produits de la ferme sont tombés d'environ 50 pour cent. Les ouvriers, dans les centres miniers surtout, ont vu diminuer, pendant cette même période, leur salaire dans la même proportion.

Les électeurs de Wolfe, de Beauce et de Mégantic sont encore mécontents parce que leurs comités ont été morcelés sans raison valable. Ils n'attendent que l'occasion des prochaines élections générales pour se venger de l'insulte qui leur a été faite par le gouvernement Bennett.

Il y a quelque temps, le député de Dorchester, M. Onésime Gagnon, disait dans une assemblée publique que la taxe sur le sucre avait été une excellente initiative de la part du gouvernement, qui ferait tomber \$20,000,000 dans les coffres de l'Etat et qui permettrait aux producteurs de sucre d'établir de mieux vendre leur produit. Comme question de fait le sucre d'étranger s'est vendu, en 1933, aux plus bas prix depuis 40 ans, de 3 à 5 cents la livre.

Le gouvernement veut entreprendre, à cette session-ci, une enquête sur les trusts commerciaux qui

exploitent le public. Pourquoi n'a-t-il pas agi plus tôt? Pourquoi avoir laissé passer cinq sessions parlementaires avant de penser à cette enquête? Il existait pourtant déjà une loi qui permettait au gouvernement d'enquêter sur les trusts et les combines. On n'a pas su ou encore on n'a pas voulu s'en servir comme il fallait.

L'enquête sur le charbon a démontré que si les importateurs de combustible se contentaient de la même marge de profit que les marchands de la campagne, le charbon pourrait se détailler à \$10 la tonne tout au plus. Le consommateur sait pourtant que le charbon se vend actuellement \$15 à \$16 la tonne.

Même exploitation du public à propos de l'essence. Si le trust était mis à la raison, le prix de l'essence pourrait être abaissé de 5 ou 6 cents par gallon.

Une autre industrie est également contrôlée par des trusts, celle du cuir à semelle. Les cultivateurs vendent leurs peaux vertes de 1 à 3 cents la livre. Le tannage peut coûter de 10 à 12 cents la livre, ce qui met le prix de revient du cuir à semelle entre 13 et 15 cents la livre. Les trusts ont commencé par assurer le contrôle de toutes les petites tanneries et ils vendent aujourd'hui le cuir à semelle de 45 à 55 cents la livre. "C'est un vol", dit M. Roberge, "que de prendre un tel profit sur un article de première nécessité".

Ce sont de tels trusts qui sont en grande partie responsables de la crise actuelle et ces trusts, le gouvernement en tolère l'existence.

Qu'un pauvre homme vole un pain pour nourrir sa famille et il est envoyé en prison. Mais les propriétaires des trusts du charbon, de l'essence, du cuir à semelle ne sont pas inquiétés. Ils volent des milliers et des milliers de dollars chaque jour. Ce sont ceux-là qui devraient être jetés en prison et les biens qu'ils ont acquis en exploitant le public devraient être confisqués au profit de l'Etat.

M. Adélar Fontaine

Le jeune député de Saint-Hyacinthe-Rouville est un orateur agréable à entendre: bonne diction, voix claire et sonore. Les courriéristes parlementaires ne perdent pas un mot de ce qu'il dit, bien qu'il siège de une banquette éloignée, près de l'extrême gauche. On ne saurait en dire autant de tous les députés, même parmi ceux qui ont des banquettes plus rapprochées du fauteuil de l'orateur.

M. Fontaine est presque voisin des banquettes de la Cécéeffe. Il n'est cependant pas de la Fédération de M. Woodsworth. Son discours d'hier l'indiquait suffisamment. M. Fontaine est un libéral qui croit en la valeur intrinsèque et extrinsèque de son parti. Il semble parfaitement convaincu d'une chose, et c'est que la prospérité renaîtra au pays quand une administration libérale aura remplacé l'administration conservatrice actuelle.

Dans son discours, le député de Saint-Hyacinthe a touché à pas mal de questions: les récentes élections complémentaires, la vente du blé, la conférence mondiale de Londres, l'état de l'agriculture dans la province de Québec, la coopération de tous les partis politiques dans le but d'obtenir une amélioration de l'état général des affaires au pays.

La conférence de Londres, dit M. Fontaine, s'est ajournée sans avoir abordé nombre de sujets de première importance. Au vrai, cette conférence n'a été qu'un flacon et elle s'est terminée en queue de poisson. Notre premier ministre est cependant supposé y avoir joué un grand rôle. Cette conférence, selon le mot d'un journaliste français, ce fut "une âpre mêlée où chacun ne songe qu'à ses intérêts".

Des dépêches d'Europe nous apprenent un beau jour que, grâce à notre premier ministre, la conférence était sauvée. Mais en même temps le monde apprenait que la conférence de Londres ne s'occupait plus des problèmes pour la solution desquels elle avait été convoquée.

Cette conférence que l'on a appelée l'omnibus de Londres, dans lequel 68 nations avaient pris place pour une destination inconnue, avait débuté sans préparation suffisante. Elle se termina dans le mécontentement, mécontentement souvent accompagné de menaces. Cette conférence n'a rien fait pour ramener la stabilité dans le monde et notre premier ministre n'a pas à tirer gloire de ses résultats.

M. Fontaine regrette que le gouvernement Bennett n'ait rien fait de pratique pour aider les cultivateurs de la province de Québec. Ceux-ci souffrent terriblement de la crise et le gouvernement se désintéresse de leur sort. Ce même gouvernement, au cours des dernières années, s'est pourtant porté au secours des cultivateurs des provinces de l'Ouest, en leur accordant par exemple une prime pour la production du blé. Le cultivateur de l'est, en tant que contribuable, doit porter une large part du fardeau des impôts. Il paie l'impôt mais il ne reçoit pas en retour tout encouragement et toute aide qu'il est en droit d'attendre de l'Etat. Celui-ci a accordé aux cultivateurs de l'Ouest certains privilèges concernant la distribution des grains de semence et le cultivateur de l'est est bien aise de jouir du même privilège. Le gouvernement fédéral prétend qu'il ne peut rien faire pour l'agriculteur de Québec tant que le gouvernement provincial n'aura pas dit qu'il ne lui est pas possible de faire face à la situation. M. Fontaine n'en considère pas moins que le fédéral fait une

répartition qui n'est pas juste des récoltes aux provinces. A propos de coopération entre les divers partis politiques, M. Fontaine reproche au gouvernement d'envoyer d'avoir négligé jusqu'à présent de suivre les conseils et les suggestions du parti libéral.

M. E.-C. Saint-Père

En principe, dit le député d' Hochelaga, l'assurance-chômage, l'assurance-invalidité, l'assurance-veilles, sont du bon; en pratique, elles ne donnent pas tout ce qu'on en attend.

Le gouvernement veut s'occuper des heures de travail dans l'industrie. Cette question a été souvent étudiée dans les congrès internationaux mais sans que l'on trouve la solution équitable. Il est cependant à l'honneur du gouvernement de la province de Québec d'avoir, à cette session-ci de la législature provinciale, présenté un bill pour la réglementation des heures de travail. Ce bill a été soumis par M. Arcand, ministre du travail.

Les travaux publics peuvent être des palliatifs au chômage mais non pas une solution définitive de ce grave problème.

Certains préconisent le contrôle de l'industrie, l'économie dirigée. Ne vaudrait-il pas mieux s'inspirer de l'exemple du président des Etats-Unis, M. Roosevelt, qui cherche à ce propos une solution moyenne à l'aide de codes régissant chaque industrie?

Le retour à la terre offre certains avantages mais l'on ne peut compter là-dessus pour mettre fin au chômage. Il vaudrait mieux employer une partie des fonds affectés à la colonisation pour ramener sur les terres abandonnées les anciens tenanciers qui sont établis dans les villes mais depuis peu de temps.

Dans un discours récent à Toronto, le premier ministre, M. Bennett, a dit que chacun doit se préparer à travailler ferme et à économiser. Le premier ministre a-t-il jamais pensé aux gens qui ont commencé depuis longtemps à pratiquer l'économie et qui se trouvent aujourd'hui dans une situation aussi lamentable que s'ils ne l'avaient jamais fait? C'est le cas d'un très grand nombre de petits propriétaires montréalais, des ouvriers pour la plupart. Ces gens, à force de travail et d'économie, étaient parvenus à s'acheter une petite propriété. Par suite de la crise, ils ne sont même plus capables de payer les taxes municipales et ils sont en danger de perdre le petit bien qu'ils avaient honnêtement acquis. Ces petits propriétaires n'ont jamais été des spéculateurs. Ce n'est pas à la bourse, au moyen de l'agiotage qu'ils avaient pu devenir propriétaires.

Il est bien beau de prêcher l'économie, mais comment prêcher les bienfaits de l'économie aux fils de ces gens-là?

Le premier ministre ferait mieux de trouver un moyen de protéger ces petits propriétaires. Il pourrait, sur ce point encore, s'inspirer de l'exemple du président des Etats-Unis. Celui-ci n'a pas hésité à proposer des accords entre le gouvernement central de Washington et les gouvernements des différents Etats. Un emprunt a été contracté avec la garantie de Washington, les Etats s'engageant à payer l'intérêt. Si l'on ne se décide à agir, dit M. Saint-Père, nous aurons bientôt le trust de la propriété immobilière.

L'enquête du gouvernement sur le commerce n'a qu'un seul tort, de survenir trop tard. Il faut cependant espérer que cette enquête tardive donnera des résultats d'ordre pratique et qu'elle mettra fin à des abus évidents.

En temps de crise, il n'y a pas que les petits qui doivent écopier. M. Saint-Père est d'avis que le gouvernement devrait, par une loi, abaisser le taux d'intérêt sur la dette publique. Il termine en affirmant que nos chambres ne sont pas des révolutionnaires. L'agiotage sur le produit de temps et temps, ici et là, n'est pas le fait de Canadiens, mais d'étrangers que la politique d'immigration nous a amenés.

M. Martial Rhéaume

Le discours du député de Saint-Jean et d'Iberville, fréquemment interrompu par des députés de la droite, n'a porté que sur une seule question: l'enquête parlementaire faite l'an dernier à Ottawa sur l'industrie laitière. M. Rhéaume blâme le gouvernement de n'avoir jamais donné suite à cette enquête qui avait pourtant révélé un état de choses absolument condamnable. Certaines laiteries, dans les grandes villes, a-t-il été établi, exploitent non seulement le producteur, mais aussi le consommateur. Les recommandations des enquêteurs sont cependant restées lettre morte.

M. L.-E. Parent

Le député libéral de Terrebonne entend l'examen d'un opuscule que le ministère du Commerce publie annuellement: Canada. Il se sert des statistiques contenues dans cette publication pour démontrer que l'agriculture est dans le marasme.

Cet état de choses, conclut-il, provient de la fameuse politique protectionniste que l'on a promise en 1930 et qui n'a été mise en oeuvre qu'en faveur des seuls produits manufacturés.

Le cultivateur offre actuellement d'un fort abaissement du prix de ses produits et il doit payer beaucoup plus cher les produits manufacturés dont il a besoin. Sur les faucheuses et les lieuses, deux instruments aratoires qui lui sont indispensables, le cultivateur payait 12,50 pour cent sous le régime Meighen; 6 pour cent, sous le régime libéral subséquent; 25 pour cent après la petite session de 1930 et 28,75 pour cent, depuis les accords de la conférence économique impériale. Ces droits sont supportés être une préférence accordée aux pays de l'Empire. Comme question de fait, nos cultivateurs n'achètent pas d'instruments aratoires fabriqués dans les pays de l'Empire. Les droits établis représentent tout simplement un fardeau de plus que le fisc impose à l'agriculteur canadien.

Ce qui est vrai des faucheuses et des lieuses l'est aussi des écremeuses. Sur 1,130 écremeuses que nous avons importées en 1933, il y en avait 934 qui avaient été fabriquées en dehors de l'Empire.

Le régime tarifaire outrancier que le gouvernement a adopté est nuisible non seulement à la classe agricole mais aussi à notre industrie manufacturière. Un bon nombre de marchés étrangers nous sont fermés à cause de notre tarif trop élevé.

Emile BENOIST

Le livre de M. l'abbé Groulx

(Suite de la 1ère page)

Je sais peu d'ouvrages chez nous qui soient plus solidement charpentés, plus empoignants!

Le tome I de l'Enseignement français au Canada (1) a paru en 1931 aux éditions Albert Lévêque. Il envisage l'enseignement de notre langue "dans le Québec". C'est un fort volume de 325 pages, des pages denses, bourrées de données, de noms, de chiffres et de références bibliographiques. Tout un appareil qui dénote l'historien consciencieux, préoccupé avant tout d'appuyer sur les faits et sur les textes authentiques les conclusions qu'il tire. Car l'abbé Groulx ne se contente pas de raconter; il analyse, commente, dégage des lo-ans, propose des solutions.

A travers une documentation impressionnante, puisée aux sources les plus diverses, patiemment dénichée et disséquée, nous voyons se dérouler les phases éloquentes d'une héroïque histoire. L'ouvrage de l'abbé Groulx aurait pu être indigeste, froid, solennel. Il est profondément humain, émouvant et pathétique.

L'auteur y a mis toute son âme et nous éprouvons à le lire un peu de l'émotion sacrée qu'un long contact avec les ancêtres maintient en permanence dans son cœur de prêtre et de patriote.

Des débuts de la colonie à nos jours, les notes ont mis au premier plan de leurs préoccupations le souci d'assurer à leurs enfants le maximum possible de formation spirituelle. Si ce maximum n'a pas été ce qu'ils méritaient, la faute en est imputable beaucoup plus aux circonstances adverses qu'à l'indifférence de nos pères.

Avant de porter des jugements trop sévères, il faut sortir le passé du vague où il flotte pour la plupart d'entre nous et serrer de plus près les réalités. Les trente premières pages du volume de l'abbé Groulx nous montrent, en un tableau synthétique, ce qu'a été l'école canadienne sous le régime français. Nos pères auraient eu mille excuses pour remettre à plus tard l'établissement d'écoles. L'éparpillement d'une maigre population sur des centaines de milles de territoire; l'absence de voies de communication; le nomadisme imposé par la guerre; 80 années sur les 150 du régime français; le climat rude encore plus complet l'isolement des colonies; il y aurait là assez de raisons pour justifier l'absence d'écoles fixes dans le Canada primitif! Malgré ces obstacles, nos ancêtres ont eu, dès les premières années, le souci d'organiser l'enseignement. Les textes et les chiffres précis donnés par l'abbé Groulx le prouvent amplement. Et en face de ces témoignages nous nous inclinons devant la petite école de la Nouvelle-France qu'il "est bien malaisé de ne pas admirer d'un peu de grandeur pathétique", et nous saluons ceux qui, au sein d'une vie rude, gardaient le culte des richesses de l'esprit: "Souvent harassés de besoins et d'épreuves, ils vivaient pourtant avec cette pensée que, sur le fond de leur histoire, la dignité de leur race leur commandait de faire resplendir un autre éclair de leur hache de bûcheron." (page 36).

La conquête devait aggraver encore le sort fait à l'école française. Aux difficultés matérielles, toujours persistantes, vint s'ajouter les tracasseries d'un vainqueur pré-occupé d'assimiler ses nouveaux sujets et de leur imposer son culte religieux et sa civilisation. Les dé-millions de la conquête ébranlent un état de choses précieusement établi et les "offenses contre l'enseignement français" s'emploient à substituer aux écoles qui veulent rester des foyers de vie catholique et française un système alléchant d'écoles gratuites ou largement subventionnées, par lesquelles s'infiltrera insensiblement l'influence anglo-protestante. L'histoire de cette lutte épineuse couvre 70 pages de texte. Ces chapitres ne se résument pas. Il faut les lire. D'autres, plus réconfortants, nous montrent le patient travail de la reconstruction; l'organisation pénible et courageuse de l'enseignement secondaire avant 1840; l'enseignement français sous l'Union, destinée à étouffer de façon définitive notre nationalité; et, pour terminer, un long chapitre résume nos efforts d'organisation scolaire à tous les degrés, depuis la confédération jusqu'à nos jours.

(1) En vente au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Chacun des volumes de l'Enseignement français se vend \$1,50 franco.

Ce substantiel chapitre est sans contredit le plus important du volume. Il est d'actualité et l'auteur nous apporte sur les problèmes les plus graves et les plus discutés de notre vie nationale des vues qui impressionneront tous les esprits sérieux. Après la lecture d'un volume comme celui qui nous occupe, il est bien difficile de ne pas admettre que, bien peu d'hommes chez nous ne veulent, mieux que l'abbé Groulx, réclamer le droit de parler avec autorité sur des questions que des années de recherches lui ont rendues familières!

D'ailleurs, ses vues et ses jugements n'ont rien d'excessif. Il met les réformateurs en garde contre les imprudences et les injustices et il rappelle avec raison que nos déficiences proviennent beaucoup plus d'un état d'esprit général que des défauts de notre système scolaire. Nous souffrons, à tous les degrés, d'une effroyable anémie du sens national, anémie qui se traduit par "une irrésistible penchant à la domesticité, aux emplois subalternes, au prolétariat perpétuel." (page 313)

"Education d'abord!... Il faudrait un vaste mouvement, un mot d'ordre souverain qui éveillerait, soulèverait tout le peuple, atteindrait tous les maîtres, toutes les écoles, depuis l'école de rang jusqu'à l'université." (page 313)

Ce mot d'ordre diffère-t-il beaucoup des récentes directives données par Son Eminence?

Le volume, imprégné totalement de préoccupations religieuses qui ont provoqué et soutenu nos luttes pour l'école française, se termine par cet appel: "Soyons aussi catholiques dans toute la vigueur de nos esprits, de nos caractères et de nos moeurs. C'est la noblesse qui passe toute autre et c'est la patrie d'ailes qui emporte vers les plus hauts destins." (page 315)

Le premier livre devait avoir une suite: elle était attendue avec impatience par ceux qui conservent le souci de notre vitalité nationale. Ce tome second vient de paraître à la Librairie Granger. Il étudie le sort fait aux écoles des minorités françaises en dehors du Québec. L'abbé Groulx écrit la de l'histoire contemporaine, une histoire pénible, controversée, complexe. L'historien sait garder l'objectivité qui s'impose. Malgré les frémisses qui secouent sa plume, il reste calme, pondéré, soucieux de ne déformer ni les faits ni les textes.

Dans son introduction il met en relief l'importance du problème scolaire dans notre histoire, surtout dans l'histoire du demi-million des Québécois disséminés en dehors du Québec: "Tous ont dû lutter pour garder leur individualité ethnique."

CIGARETTES DUCHESSE

Conservez les "mains de bridge"

Chez tous, le point vital visé par l'agresseur a été l'école catholique et française, la seule que savent fonder les fils du Canada français partout où ils jouissent de quelque liberté. "Nulle querelle scolaire au Canada n'a été ni n'a pu rester une querelle purement régionale ou provinciale. Elles remuent les plus vives passions, alertent plus d'un tiers de la population du pays."

Le demi-million de Canadiens français distribués en dehors du Québec se partage en quatre groupes principaux: Provinces Maritimes, Ontario, Manitoba, l'Ouest. Chacun de ces familles séparées de la province mère fournit la matière d'un substantiel chapitre. Les difficultés de documentation, la crainte de froisser certaines opinions, rendaient délicate la tâche de l'historien. Sans préjugés, sans passion, sans crainte non plus, il a interrogé les archives publiques ou privées, il a cherché loyalement la vérité et il l'a exposée sans l'amoindrir.

Je voudrais pouvoir analyser sommairement les cinq chapitres ou s'inscrire en pages dramatiques et sobres les phrases principales de la défense scolaire française chez les Acadiens, et chez nos compatriotes de l'Ontario, du Keewatin, du Manitoba et des provinces de l'Ouest. C'est la première fois, croyons-nous, que ces événements contemporains sont exposés et discutés avec l'indépendance d'esprit et le souci scientifique requis en histoire.

C'est la première fois, aussi que sont groupés en un faisceau fraternel les faits et gestes de tous les groupes français du Canada, unis dans la même volonté de protéger leur foi en sauvegardant leurs écoles. Cet ensemble forme, le répète avec insistance, un tableau pathétique!

Entre les exposés de faits, les citations, les dates, les statistiques, qui donnent à ce tableau une objectivité éloquente, flambent comme des jets de flamme, des formules lapidaires, des réflexions, des commentaires, dont certains méri-

teraient d'être coulés dans le bronze pour la gloire des hommes qui les ont suscités et pour l'édification des générations qui devraient en nourrir leur âme!

Des douzaines de citations se pressent devant mes yeux. Je voudrais les reproduire, mais il me faut terminer mon article! Je veux cependant signaler encore la conclusion de cet ouvrage monumental, dans laquelle l'auteur groupe les réflexions que lui suggère le large tableau d'humanité qu'il a brossé. Contrairement à ce que certains esprits inquiets pourraient penser, il n'y a dans ses réflexions ni amertume, ni rancœur. C'est un appel à la dignité, à la bienveillance, à la véritable largeur de vues. Il signale aux versucés qu'il y aurait "péril réel pour eux, à trop cultiver leur ressentiment ou leur douleur". Il met également les chefs politiques en garde contre certaines "insuffisances de tactique et d'attitude", et contre des erreurs de psychologie, qui expliquent une bonne part de nos malheurs, et il résume enfin les conditions d'une union féconde de tous les Canadiens:

"La civilisation canadienne ne sera et n'aura de grandeur que si chaque race reste soi-même, produit l'oeuvre de son âme originale, l'une et l'autre se rencontrant et s'harmonisant toutefois par les points, parce qu'elles auront puisé à la même source, à la même patrie, à une histoire commune, et dans une certaine mesure, à un idéal commun. En deux mots: rapprochement pour se mieux comprendre et collaborer, ou, rapprochement pour se plier et se fusionner, non!"

L'abbé Groulx a écrit: "L'école est un témoignage. Par le seul cas que l'on en fait, elle marque la qualité d'un peuple". Notre peuple, au seuil de l'année 1934, marquera sa qualité par le cas qu'il fera du magnifique monument élevé par l'abbé Groulx à la gloire de l'école française au Canada!"

Abbé Albert TESSIER Les Trois-Rivières, 18 janvier 1934.

NAISSANCE

DUBUC — A Montréal, le 8 janvier 1934. A M. et Mme Arthur Dubuc, née Yvonne Thivierge, No 3776 av. Papineau, un fils baptisé Joseph-Claude-Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Dubuc, grand-père et de l'enfant; porteuces: Mme Victor Thivierge, grand-mère de l'enfant.

MESSE ANNIVERSAIRE

BROPHY — Une messe de requiem anniversaire pour le Révérend John C. Brophy, S. T. D., sera célébrée le 10 février à la Sainte-Agnès, samedi, de 10 heures à 11 heures. Il y aura aussi, ce même jour, messe de requiem célébrée à Saint-André, ess. Qué.

Nécrologie

BEAUDOIN-MAISIN — A Montréal, le 8, à 61 ans, Marie-Ernestine-Cunéda Maisin, épouse de R.-T. Beaudoin, notaire.

BERGON — A Montréal, le 7, à 33 ans, Henri Bergon, époux de Germaine Vallancourt.

CAMPEAU — A Montréal, le 6, à 64 ans, Eugénie Lavigne, épouse de feu Noël Campeau.

CARDINAL — A Ste-Martin, le 7, à 63 ans, Cordelia Beaudin, épouse de l'ère nosse de Médéric Desautels et en deuxième noces de Joseph Cardinal.

CHABOT — A Montréal, le 6, Josephine Dupré, épouse de Jules Chabot.

CHEVALIER — A Montréal, le 7, à 54 ans, l'abbé Albert Chevalier, curé de Ste-Anne, Gabriel de Brandon.

COUSBOUL — A St-Jean, le 7, à 78 ans, Joseph Cousboul.

DE BELLEFLEUR — A Montréal, le 8, à 55 ans, Cécile Dalbreck, épouse du Dr. Gaston Lefebvre de Bellefleur.

DESROCHERS — A la Pointe-aux-Trembles, le 7, à 53 ans, Mme Adélar Desrochers, née Rosa Lamarche.

DARME — A Montréal, le 8, Adolph Darme, époux de feu Mme Adolphine.

DESROCHERS — A Montréal, le 8, à 73 ans, Thérèse Desrochers, épouse de feu Edouard.

DESROSIERS — A 63 ans, Wilfrid Desrosiers, époux de Malvina Ferland.

DUBOIS — A Montréal, le 7, à 37 ans, Anne-Marie Dubois, fille de feu Joseph Dubois et de Denise Huet, autrefois de Varennes.

DUQUETTE — A Montréal, le 7, à 59 ans, Georges Duquette.

GAUTHIER — A Montréal, le 6, à 65 ans, Albert Gauthier, époux de Mme veuve Anna Richer.

HEBERT — A Montréal, le 7, à 38 ans, Mervez Leconte, épouse du Dr Emile Hébert.

HUNEULT — A Montréal, le 7, à 63 ans, Camille Huneult, époux d'Odolme Brisebois.

LARIVIERE — A Verdun, le 7, à 46 ans, Séphora Lassand, épouse d'Emile Larivière en secondes noces, et d'Armand Larivière en premières noces.

MARSOULIS — A St-Alexis, le 7, Françoise Marsoulis, à 15 ans, fille de M. et Mme Adrien Marsoulis.

PELLETIER — A Verdun, le 16, à 23 ans, Alfred Pelletier, époux de feu Zéphérina Poitras.

PREFONTAINE — A Montréal, le 7, à 23 ans, Lucienne, fille de Lucien Préfontaine et d'Anna Leclair.

PRIMEAU — A Montréal, le 6, à 49 ans, Hermine Primeau, épouse de J.-Joseph Primeau.

ROBILLARD — A Montréal, le 6, à 26 ans, Irène Robillard, épouse de Lucienne Giroux.

RAYMOND — A Montréal, le 5, à 53 ans, Mme Joseph Raymond, née Alberta Duval.

ST-LOUIS — A Chrystler, Ont, le 6, à 53 ans, Moïse St-Louis.

VALQUETTE — A Montréal, le 5, à 63 ans, Mme veuve Joseph Valquette, née Hélène Fortier.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES. NOS SERVICES: DIRECTION DE FUNÉRAILLES, SALONS MORTUAIRES, ASSURANCE FUNÉRAIRE, AMBULANCES PRIVÉES. Tél.: Plateau 7-9-11. Demandez nos brochures illustrées.

Docteurs, Consultez!!! les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie. Rayons X. Toute électricité médicale. Gallois & Cie. Ultra-Violettes - Quartz - Infra-Rouges. Lampes spécialisées pour salles d'opérations. Etablissements C. Boullite. Instruments de Diagnostic. Collin & Cie. Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste. Conditions faciles. Prix, catalogue sur demande. PAUL CARDINAUX, D. Sc. "PRECISION FRANÇAISE". 428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

Max Beauvais Vous dit: ACHETEZ! MAINTENANT! Grande VENTE de l'année LIQUIDATION ANNUELLE D'HIVER. Venez faire votre choix en toute confiance, car tous ces vêtements et accessoires pour messieurs sont de la haute qualité régulière de Max Beauvais. Nous vous invitons à profiter maintenant de notre... REDUCTIONS - SUBSTANTIELLES - DANS - TOUS - NOS - DEPARTEMENTS. Les prix des lainages ont augmenté, et la hausse continue d'avancer à pas de géant. Nous vous conseillons d'acheter MAINTENANT tout ce qu'il vous faut. Venez à notre magasin inspecter le plus vaste assortiment de vêtements et accessoires. Le choix est complet, pour hommes et jeunes gens de toutes les tailles. COMPLETS PRETS - A - PORTER. COMPLETS FAITS - POUR - VOUS. Tuxedos. Habits de Cérémonie. Chapeaux. Mercerie. CHEMISES - CRAVATES - PYJAMAS - GANTS. SOUS-VETEMENTS - BAS - ROBES DE CHAMBRE, ETC. SOULIERS. NOUS ECOULONS TOUTES NOS LIGNES. Comprenant la célèbre "K" MARQUE ANGLAISE. Max Beauvais 385 rue St. Jacques O. Ne manquez pas cette occasion. Venez aujourd'hui!

# LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

FROID INTENSE  
MAXIMUM ET MINIMUM  
Aujourd'hui maximum 12 sous zéro.  
Minimum aujourd'hui 2 sous zéro.  
Même date l'an dernier 13 sous zéro.  
Même date l'an dernier 13 sous zéro.  
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.72. 11 h. a.m.  
MIDI: 30.62.  
CHIFFRE des ventes par semaine, M.-R. de Noël,  
1610, St-Denis, Montréal.

## CALENDRIER

Demain: SAMEDI, 10 février 1934  
Saints: Scholastique, V. Double.  
Lever du soleil, 7 h. 10.  
Coucher du soleil, 5 h. 17.  
Lever de la lune, 4 h. 39 a.m.  
Dernier quart, le 7, à 4 h. 28m. du matin.  
Nouvelle lune le 13, à 7 h. 49m. du soir.  
Premier quart, le 21, à 1 h. 11m. du matin.  
Plleine lune, le 30, à 11 h. 37m. du matin.

## Amnistie générale à Cuba

LA HAVANE, 9. (S.P.A.) — Le gouvernement Mendieta amnistie tous les citoyens accusés de conspiration, de révolte, de sédition et de trahison depuis le 12 août dernier. Il amnistie aussi tous ceux qui sont accusés d'avoir enfreint la loi des garanties personnelles comme membres des gouvernements qui ont succédé à celui de M. Machado. Les 500 officiers qui ont participé au combat de l'hôtel National.

## Un traité de non-agression

ATHENES, 9. (S.P.A.) — Des représentants de la Grèce, de la Roumanie, de la Turquie et de la Yougoslavie ont signé un traité de non-agression aujourd'hui. On croit que ce traité suscitera un désir de coopération économique entre ces pays, d'une population globale de 55 millions d'âmes.  
L'abstention de la Bulgarie et de l'Albanie atténue la joie que cause l'événement.

## A la "Montreal Light, Heat & Power"

M. SEVERE GODIN, FILS, DEVIENT L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS

Les administrateurs de Montreal Light, Heat and Power Consolidated réunis en assemblée ont maintenu en fonction tous les membres du bureau de direction, dans les cadres s'élargissant par suite de la nomination de M. Sévère Godin, fils, qui devient l'un des vice-présidents de la compagnie.



M. SEVERE GODIN

Le bureau de direction se compose maintenant comme suit: sir Herbert S. Holt, président général; John S. Norris, président; C. H. Montgomery, c.r., vice-président; G. S. Bagg, vice-président et directeur général; S. Godin, fils, vice-président; C. R. Whitley, secrétaire; C. C. Parkes, secrétaire adjoint; P. C. Drake, trésorier; et A. N. Ste-Marie, trésorier adjoint.  
M. Godin est depuis 29 ans au service de la Montreal Power où il entra en 1905. Depuis des années secrétaire particulier de sir Herbert S. Holt, il avait été élu au conseil d'administration en 1931.

## Départ de Mgr Forbes

Ottawa, 9. — S. E. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, quitte aujourd'hui la capitale pour New-York où il s'embarquera demain midi à bord du Roma à destination de Rome. Son Excellence y fait son voyage "ad limina". Il sera accompagné de M. l'abbé Emile Secours, procureur diocésain. Mgr Forbes fera en même temps le pèlerinage des Lieux Saints.

## Le paquebot 534

Londres, 9 (S.P.C.) — D'après le député travailliste David Kirkwood, le Board of Trade prévoit que la construction du "534", paquebot géant de la compagnie Cunard, sera reprise en mars et que le navire sera lancé en novembre. M. Kirkwood a dit que l'entreprise donnera du travail directement à plus de 1,000 personnes, pour commencer, et plus tard, à 9,000 autres, soit directement soit indirectement. Il a ajouté que lorsque le "534" aura été lancé, on commencera la construction d'un second navire de mêmes dimensions que ce paquebot géant.

## Causerie de M. J.-M. Gauvreau

M. Jean-Marie Gauvreau, chef de la section du meuble, à l'École technique, a donné, hier soir, sous les auspices de l'Alliance Arts et Lettres, une causerie intitulée: *Au temps des compagnons*. Nous sommes forcés de remettre à demain le compte rendu de cette intéressante causerie.

## Bulletin météorologique

Toronto, 9 (S.P.C.) — Il fait relativement doux en Alberta et en Saskatchewan, mais le froid demeure intense à l'est de ces deux provinces.

Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec, demain: Bassins de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: beau, froid intense (élévation de la température dimanche); Bassin du bas Saint-Laurent, nord-ouest et lac Saint-Jean: beau, froid intense;

Golfe, rive nord et baie des Chaleurs: fort vent du nord-ouest, beau, froid intense.

Voici la température enregistrée à 8 heures ce matin, la température maximum d'hier et la température minimum de la nuit dernière dans les principales villes du pays:

Victoria, 42, 50, 42;
Calgary, 34, 52, 28;
Winnipeg, 6, 6, -4;
Toronto, -18, -13, -19;
Ottawa, -24, -12, -26;
Montréal, -18, -;
Québec, -22, -18, -22;
Saint-Jean, N.B., -20, 6, -20;
Halifax, -10, 14, -12.

## Tardieu, Herriot, Barthou, Pétain, Sarraut, Laval, Piétri, Chéron font partie du cabinet Doumergue

Barthou aura les Affaires étrangères; Pétain, la Guerre; Sarraut, l'Intérieur; Laval, les Colonies — Tardieu et Herriot sont ministres d'Etat sans portefeuille — Les communistes et les socialistes ne sont pas représentés

(Dernière heure)

Paris, 9 (S.P.A.) — M. Gaston Doumergue a formé son cabinet, dont voici la composition: M. Doumergue, premier ministre; les ex-premiers ministres André Tardieu et Edouard Herriot, ministres d'Etat sans portefeuille; l'ex-premier ministre Louis Barthou, affaires étrangères; maréchal Henri Pétain, guerre; M. François Piétri, marine de guerre; général Denain, air; M. Lucien Lamoureux, commerce et communications; l'ex-premier ministre Albert Sarraut, intérieur; M. Germain Martin, finances; M. Henry Chéron, justice; M. Louis Martin, santé et hygiène; M. Aimé Berthod, instruction publique; M. Pierre Laval, colonies; M. Etienne Flaminio, travaux publics; M. Adrien Marquet, travail; M. Henri Queuille, agriculture; M. Paul Jacquier, budget; M. André Rivollet, pensions; M. William Bertrand, marine marchande.

participation paralyserait tout à fait les services publics des transports en commun, de l'électricité, du gaz, du téléphone, du télégraphe. Le syndicat des instituteurs se mettra aussi en grève.

Des techniciens de l'armée et de la marine ont reçu l'ordre d'assurer le fonctionnement des services publics si les fonctionnaires se mettent en grève.

## 13 MORTS

Le drapeau flotte à mi-mât en l'honneur de ceux qui ont été tués dans les émeutes de mardi et de mercredi. Le nombre officiel de ces victimes s'élève à 13 sur d'hui, par suite de la mort d'un blessé. Ces victimes seront inhumées aux frais de la ville de Paris. Leurs funérailles auront lieu mardi prochain.

## A l'hôtel de ville

Les services de Me C. Laurendeau

La Commission métropolitaine a tenu une séance hier après-midi. Elle a chargé Me Charles Laurendeau de la représenter à Québec lors de l'étude du bill de Verdun qui comporte un projet d'assurance-feu municipale. Verdun demande aussi, entre autres choses, la permission d'imposer un loyer de \$30,000 par an à la Compagnie des tramways, le remaniement de son système électoral, l'autorisation d'imposer une taxe de \$1 sur chaque téléphone et sur chaque compteur de gaz ou d'électricité, etc. La Commission a aussi reçu le bill de la ville de Hampstead, et M. Laurendeau en surveillera l'étude à Québec pour le compte de la Commission. Cette ville demande que certains lots utilisés comme terrains de golf soient évalués à \$1,000 l'arpent pour dix ans à compter de 1935.

La Commission a aussi décidé de déménager le 1er mai au septième étage de l'édifice Thémis, 10, rue Saint-Jacques ouest. Elle paiera la même loyer que dans les bureaux qu'elle occupe aujourd'hui, soit \$3,000 par an, et aura un local plus grand.

L'enlèvement de la neige  
MM. les échevins Lesage et Welton présenteront au conseil lundi une motion à l'effet que la ville enlève la neige et la glace des rues avec les fonds des travaux de chômage. Ils demanderont que \$200,000, à même les \$1,200,000 qui restent sur le crédit des travaux, de

Des troupes bivouaquent un peu partout dans la capitale, aujourd'hui. La place de la République a été sablée pour faciliter les évolutions des cavaliers.

## UN HOPITAL REFUSE UN CHEQUE DE DALADIER

Paris, 9 (S.P.A.) — Les autorités d'un hôpital qui a recueilli et soigné 200 personnes blessées au cours des émeutes parisiennes ont refusé le chèque de 50,000 francs adressé par M. Edouard Daladier, ex-premier ministre.  
"Le deuil de Paris est trop profond et trop poignant pour que cette maison accepte un don qui se rattache de si près aux douloureux événements qui viennent de se produire", dit la lettre du directeur de l'hôpital à M. Daladier.

## chômage de Montréal, soient employés à cette fin.

L'île Sainte-Hélène  
A la réunion annuelle de la Montreal Parks and Playgrounds Association, tenue hier à l'hôtel Mont-Royal, M. William Bowie, secrétaire de cette organisation, a prononcé un plaidoyer en faveur des projets de développement de l'île Sainte-Hélène comme endroit de récréation et de démolition des taudis. Il a formulé l'espoir que dans le projet qui concerne les taudis on réservera du terrain pour les terrains de jeu. M. Bowie a dit que l'association appuie le projet de développement de l'île Sainte-Hélène comme mémorial de la déconversion du Canada par Jacques Cartier.

M. A. Stanley Rough, surintendant, a donné un résumé du travail de l'association au cours de l'année écoulée. MM. les échevins Trépanier et Biggar ont dit quelques mots.

## Saint-Louis-de-France

MARGUILLIERS AURA VRAISEMBLABLEMENT LIEU LE 19  
L'assemblée des marguilliers convoquée au presbytère de Saint-Louis de France hier soir n'a pas eu lieu. Elle a tourné en simple caucus. Nous avons appris indirectement que le marguillier en charge, M. le docteur Albert LeSage, a tout d'abord fait observer que l'assemblée n'avait pas été convoquée selon les règlements du code paroissial. Il faut deux avis du haut

## Réunion de l'exécutif

Les plommages résultant de la canalisation de Saint-Laurent

Le comité exécutif s'est réuni ce matin. Il a d'abord étudié les mesures à prendre pour protéger la ville contre les dommages qui pourraient résulter de la canalisation de Saint-Laurent. Assistaient à cette réunion, outre les membres du comité exécutif: l'échevin Trépanier, MM. Laurendeau, Saint-Pierre, Blanchard, Desbaillets, McLoad et Lee. M. Desbaillets, ingénieur de l'aqueduc municipal, a exposé les effets probables de la canalisation sur un projet de la cité pour une usine d'éclairage. M. Lee, ingénieur de la commission des égouts, a parlé des dommages que la canalisation causerait à la cité relativement aux égouts qui se jettent dans le fleuve. Il a été décidé que MM. Parent, Laurendeau et Saint-Pierre préparèrent un mémoire qui sera envoyé à Ottawa. Ce mémoire sera d'abord soumis au conseil municipal, avant d'être envoyé au gouvernement fédéral.

## L'hôpital juif

Le comité a reçu ensuite une délégation composée de M. l'échevin Schubert et du Dr Wiseman, de l'hôpital des Juifs. Ces messieurs ont expliqué comment il se fait que l'hôpital n'est pas encore ouvert au public. La ville hésite à verser son octroi car, d'après le contrat, l'hôpital devait être ouvert dans un délai de 24 mois, et on a dépassé ce délai. L'édifice est terminé et depuis quatre mois un expert venu des Etats-Unis dirige l'installation de l'outillage.

Le comité a ensuite, avec les membres de la Commission du chômage et plusieurs échevins, étudié la question des loyers des chômeurs; un très grand nombre de propriétaires qui n'avaient pas envoyé de comptes à la Saint-Vincent de Paul se sont révisés et ont fait des réclamations pour plusieurs mois.

## Emprunt

Le comité a décidé de préparer un projet d'emprunt de \$1,300,000 pour régler les réclamations. Mais, comme nous l'annoncions hier, les banques de Montréal et Canadienne Nationale ont écrit aux autorités municipales les avisant qu'à l'avenir, à cause du doute qui subsiste sur la reconnaissance par les gouvernements de certaines dépenses faites par la ville, avant d'emprunter, la ville devra faire approuver ses comptes par un auditeur du gouvernement provincial ou fédéral ou les deux. On a longuement discuté la question. On préparera un projet de règlement d'emprunt et ensuite on verra ce qu'il y aura à faire au sujet de la mise en demeure des banques.

Cet après-midi à 3h. 30 le comité étudiera la question de l'établissement d'une ligne homologuée sur la rue Roy.  
de la chaire, et il n'y en eut qu'un, le 4 février dernier.  
Un double avis devra être donné du haut de la chaire pour convoquer les marguilliers à la prochaine assemblée. Cette assemblée aura vraisemblablement lieu le 19 février à 8h. du soir au presbytère. M. le curé en donnera avis les dimanches 11 et 18 février.

## Questions de M. Raymond

Au feuilleton des Communes

Ottawa, 9. — M. Maxime Raymond, député de Beauharnois, vient d'insérer quelques interpellations au feuilleton de la Chambre:

## La traduction au secrétariat

10. Le traducteur du Secrétariat d'Etat chargé de rendre en anglais et en français, pour tous les départements de l'administration, des textes rédigés en langue étrangère, comme le disent les notes explicatives du Bill no 4 du secrétaire d'Etat, est-il un traducteur capable de rendre en français tout document anglais ou étranger?

20. "Ce traducteur" a-t-il subi des examens pour établir ses aptitudes à traduire en langue française, si oui, quel certificat a-t-il reçu, et de quelle autorité?

3. L'ouvrage de ce "traducteur du Secrétariat d'Etat" est-il exécuté immédiatement, sinon, pendant combien de mois est retardée, faute d'aides, la traduction de documents étrangers confiée à ce "traducteur"?

4. Pourquoi le Secrétariat d'Etat n'a-t-il pas engagé un nombre suffisant de traducteurs pour s'occuper efficacement des divers documents pour la traduction desquels, d'après les notes explicatives du Bill no 4, "le Secrétariat d'Etat a été fréquemment contraint d'obtenir de l'aide en dehors du service public"?

## Le bulletin de la statistique

1.—Combien d'exemplaires du bulletin quotidien du bureau fédéral de la Statistique sont distribués chaque jour, soit par la poste ou autrement?

2.—A combien estime-t-on la dépense annuelle occasionnée par la publication et la distribution de ce bulletin?

## Les \$60,000,000 du Pacifique

1.—Par qui, et si c'est une compagnie, par quel officier, et à quelle date, le gouvernement a-t-il été sollicité de garantir l'emprunt de \$60,000,000 fait par le chemin de fer du Pacifique Canadien?

2. Avant l'adoption de l'ordre en conseil du 29 novembre, 1933, garantissant le prêt de \$60,000,000 au chemin de fer du Pacifique Canadien, le gouvernement, ou l'un de ses membres a-t-il demandé aux banques de contribuer à ce prêt, verbalement ou par écrit, et à quelle date; le gouvernement ou l'un de ses membres a-t-il promis ou pris l'engagement par écrit de garantir ce prêt, et sous quelle forme, et à quelle date?

Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou plusieurs de ses membres, et l'une ou plusieurs des banques canadiennes au sujet de la garantie donnée par le gouvernement pour le prêt de \$60,000,000 au chemin de fer du Pacifique Canadien.

Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou plusieurs de ses membres, et la compagnie du Pacifique Canadien, ou l'un de ses officiers, au sujet de la garantie donnée par le gouvernement pour le prêt de \$60,000,000 au chemin de fer du Pacifique Canadien.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 Notre-Dame est, Montréal.

# LE REZ-DE-CHAUSSÉE -- FAITS ET OPINIONS

## La "Symphonie de New-York" en danger

Nous recevons, ce matin, une lettre de M. Harry Harkness Flagler, président de la Symphonie de New-York (The Philharmonic Symphony Society of New York) qui, après nous avoir remercié de la publicité que nous accordons aux concerts radiophoniques de la Symphonie, nous demande de faire un appel d'urgence auprès de nos lecteurs, en faveur de la Symphonie de New-York, dont l'existence est en danger.  
Nous faisons avec plaisir cet appel. Les concerts de la Symphonie de New-York sont, avec ceux de la Philharmonique de Philadelphie et de quelques autres sociétés artistiques, les plus belles émissions que nous apporte la radio américaine. Ils tranchent avantageusement sur le bruyant fade que nous servent par ailleurs les postes américains.  
Ces derniers mois, la Symphonie de New-York nous a donné des œuvres des plus éclectiques. Nous n'avons pas oublié, entre autres, les admirables symphonies de Bruckner, de Sibelius, de Bach ou de Mozart.  
La disparition des auditions de la Philharmonique de New-York est imminente si elle ne trouve un demi-million de dollars pour combler son déficit et organiser sa survivance pour trois autres années au moins.  
Les musiciens canadiens ont, évidemment, à soutenir d'abord et avant tout leurs propres organisations artistiques. Mais, s'il s'en trouve qui puissent distraire quelques dollars de leur budget en faveur de la Symphonie de New-York, nous les encourageons à le faire et à contribuer à la survie d'une organisation dont la mission artistique est non seulement utile mais nécessaire. Le trésorier de la Symphonie, M. Thomas J. Watson,

Suite 591, au Woldorf-Astoria (coin Park Avenue et 50ème Rue, N.-Y.) recevra avec reconnaissance toutes les souscriptions, si petites soient-elles. — LUCIEN D.

## Et l'on recommence...

La France a eu ces temps-ci, devant l'indignité de ses gouvernants, un sursaut d'énergie, un véritable réveil. S'arrêta-t-elle aux demi-mesures, aux demi-réformes? Pour ceux des Français qui voulaient un grand nettoyage, la solution Doumergue est un levrier. Et ce n'est pas la première fois que les honnêtes Français seraient ainsi dupés. Ils sont las des écumiers, un grand mouvement s'esquisse. Puis arrive un brave homme, devant à son titre d'ancien président de la République un certain prestige, un point-carré ou un rouage, qui n'est, au fond, qu'un domoquin, qui n'est, au fond, qu'un domoquin peint en noir. Le brave homme rassure les braves gens. Ils sont tout heureux de le voir à la tête du gouvernement, ils se calment. Et l'homme politique honnête, prisonnier des partis, du régime et des loges, s'entoure de ceux que l'on connaît hier (voir la liste des collaborateurs éventuels du président Doumergue). Bientôt ces parlementaires tarés refont leurs forces, se débarrassent de leur porte-respect, et tout recommence. Est-ce pour cela que des jeunes hommes de l'élite française ont versé leur sang? — R. R.

## Opéra-Comique

### "The Gondoliers"

La Lyric Operatic Society a donné devant une très belle salle, hier soir, à Victoria Hall, Westmount, un opéra-comique de Gilbert et Sullivan: *The Gondoliers*. Cet opéra-comique est d'un genre un peu démodé. Les substitutions d'enfants, à la mode dans les thé-

tre des siècles derniers, sont exploitées par sir W.-S. Gilbert. L'oeuvre ressemble aussi, par plusieurs côtés, au célèbre opéra-comique français: *Si j'étais roi*. L'une des scènes les plus agréables et les plus originales de l'opéra est sans doute celle dans laquelle les deux fils de Palmieri choisissent, un bandeau sur les yeux, les deux Vénitiennes qui deviendront leurs femmes.

La musique est très gaie et souvent exquise. Le duo des deux gondoliers *Marco et Giuseppe*, au 1er acte, est l'une des choses les plus charmantes qu'il soit donné d'entendre.  
The Gondoliers exige, cependant, un cadre somptueux. La mise en scène qu'on lui avait faite à Victoria Hall était loin de répondre à cette exigence. Si les costumes d'époque avaient été, en général, bien choisis, les décors, par contre, n'avaient pas été suffisamment soignés: le décor du second acte, par exemple, qui était censé représenter un pavillon du Palais de Barbararia, était de goût risqué; on y voyait des tentures d'un rose vif se profiler sur du vert jade, du bleu-ciel et du brun foncé; le baldaquin qui surmontait les deux trônes était en velours bleu foncé et complétait cet ensemble hétéroclite.

L'interprétation de *The Gondoliers* a été, sinon parfaite, du moins fort intéressante. Un orchestre de vingt-cinq instruments a soutenu avec beaucoup de souplesse et toute la discrétion voulue les solistes et les chœurs, et il faut rendre hommage à l'excellent directeur musical qu'est M. Harry Norris. Mrs Harry Norris était directrice de la scène.  
Les chœurs et les ballets furent pleinement réussis et laissèrent une meilleure impression que les solos. Les quatuors furent chantés avec talent par MM. John-W. Stewart et Norman Dawson, qui remplissaient

les rôles des deux gondoliers, par Mmes Doris Heningway Norris et Iris Allton, femmes des gondoliers. Miss Florence Bell Irving a fait une *Castella* vraiment gracieuse; Miss Belle Irving possède une voix souple qu'elle conduit admirablement. Elle est aussi bien à l'aise en scène—plus que son partenaire, M. Walter-L. Johnston.  
M. Harry E. Groves s'est montré comédien consommé dans le personnage du *Duc de Plaza-Toro*, ainsi que M. Harry Maude, dans le rôle très personnel qu'il a créé du Grand Inquisiteur *Don Alambra del Bolero*.

L'impression d'ensemble laissée par cet opéra-comique est plutôt bonne. Nous croyons que la Lyric Operatic Society mérite de vivre et remplir chez nous concitoyens de langue anglaise la haute mission artistique que remplit chez nous la Société canadienne d'opéra.

Lucien DESBIENS

## Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis sur tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphonez Harbou

## Réponse à M. Percy Nobbs

8 février 1934.  
M. le rédacteur,  
Le professeur Percy E. Nobbs a bien voulu étudier notre projet de démolition de logements salubres. Je l'en remercie.  
Vous me feriez plaisir en me permettant d'apporter certaines précisions aux observations qu'il a publiées.  
Cet urbaniste distingué admet avec nous "que le chômage est plus

aigu dans le domaine de la construction que partout ailleurs; que les taudis doivent disparaître; que des maisons saines doivent être construites à proximité des usines; et que l'emploi qui résultera de cette construction est préférable à la politique de secours directs."

C'est, en somme, le problème que l'exposai le 25 août dernier par la voix des journaux: "La démolition des taudis et la construction de logements salubres, — comme remède au chômage".  
M. Nobbs affirme que les taudis ne sont pas groupés dans un seul district, à Montréal, d'où une difficulté. Cependant, après une enquête sérieuse, les citoyens de Montréal admettront qu'il faudrait reconstruire en très grande partie les quartiers Bourget, Ville-Marie, Sainte-Marie, Saint-Eusèbe, Papineau, Saint-Jacques, dans l'est; Saint-Henri, Ste-Cunegonde, et la Pointe Saint-Charles, dans l'ouest. S'il existe d'autres districts à reconstruire, la commission chargée de l'exécution de ce projet examinera au mérite les situations qui lui seront soumises.

La construction de logements salubres à proximité des grandes usines et de nos clochers dans l'est, semble nécessaire et aduise par tout le monde. La lettre du professeur Nobbs ne laisse aucun doute sur ce point.  
Nous demandons aux gouvernements d'aider le petit propriétaire à se reconstruire, en mettant à sa disposition de l'argent à 7 p. c., dont 4 p. c. pour le service des intérêts et 3 p. c. pour le compte de l'amortissement.  
Le petit propriétaire a fait des sacrifices depuis le commencement de la crise. Il a, dans un grand nombre de cas, durant deux et trois ans, hébergé des chômeurs, sans recevoir de loyer. Il est menacé de perdre sa propriété, parce qu'elle ne lui rapporte pas suffisamment

de revenus pour rencontrer ses obligations, intérêts sur les hypothèques et taxes municipales et scolaires.

Le projet suggère de venir efficacement en aide au petit propriétaire en mettant à sa disposition l'argent dont il aura besoin pour se reconstruire. Il y a deux parties seulement à ce contrat, — le propriétaire de maison insalubre qui désire se construire et les gouvernements qui lui prêtent l'argent aux taux le plus avantageux possible.  
C'est une transaction strictement commerciale. L'hypothèque garantit l'argent emprunté. Il n'y a pas de don de fait à qui que ce soit.

On nous a fait remarquer qu'il serait possible de fermer des milliers de maisons insalubres et de forcer les propriétaires à les démolir à leurs frais. Ce serait un désastre pour les propriétaires, que le projet veut aider. Cela n'apporterait aucune solution à la question du logement salubre, encore moins au chômage.

Le professeur Nobbs s'inquiète, parce qu'il craint que le prix du terrain soit trop élevé et que le loyer de \$25 sera trop élevé. D'abord qu'il suffise de dire que le comité suggère d'acheter le terrain au prix de l'évaluation municipale, plus 20 pour cent. Les gens au courant de la valeur de la propriété dans l'est savent que \$1 le pied est peut-être élevé, mais l'argument fourni en faveur du projet tel qu'élaboré. Nous avons fait un relevé officiel. Nous posons toute l'information pour un quadrilatère. Il y a des terrains qui valent moins de \$1 le pied, par contre d'autres valent plus, d'ailleurs il faut bien s'appuyer sur l'évaluation municipale.  
Il n'est en est de même du loyer. Il n'est écrit nulle part que tous les loyers, petits et grands, se louent \$25 par mois, car on cons-

truira des 4, 5, 6, 7 et 8 pièces, et le loyer suivra le mouvement de l'offre et de la demande. Il est certain que les mesures, les fonds de cours ne se louent pas \$25 par mois. D'autre part, à l'heure actuelle le loyer varie de \$15 à \$35 dans les districts qu'on suggère de reconstruire. Il sera sans doute possible d'offrir à la population qui veut demeurer dans cette partie une grande variété de logements neufs, modernes à un prix moyen plus bas que \$25 par mois.  
Qu'on n'oublie pas que des familles complètes d'ouvriers — puisqu'on prévoit que 10,000 hommes de métiers trouveront de l'ouvrage, sur les chantiers de la construction seulement — seront heureuses de se loger dans ces maisons qui seraient reconstruites dès ce printemps.

Les dernières statistiques estiment qu'il y a 65,700 propriétaires à Montréal. Sur ce grand total, environ 40,000 sont de langue française. Cela démontre que notre race s'est toujours intéressée à la propriété foncière. Elle ne demande rien de mieux que de se reconstruire si on lui en offre l'occasion.

En terminant, M. Nobbs me permettra d'affirmer une fois encore que nous sommes en faveur d'un plan d'ensemble, de zonage, de tous les principes d'urbanisme qu'il a défendus et exposés avec science depuis nombre d'années. Mieux que cela, nous lui offrons une occasion unique d'appliquer ces grands principes dans les districts que nous proposons de reconstruire, mais il faut commencer.

Votre tout dévoué,  
Eugène DOUCET  
25 ans, 25,000  
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

# L'extension juridique du contrat collectif du travail

## Texte du bill Arcand

Québec, 9. (D.N.C.) — Voici le texte du bill Arcand sur l'extension juridique du contrat de travail.

Loi relative à l'extension des conventions collectives de travail. Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil de décréter qu'une convention collective de travail, intervenue entre, d'une part, une association de salariés et, d'autre part, un ou des employeurs ou une association d'employeurs, lie également tous les salariés et employeurs d'un même métier ou d'une même industrie pourvu que ceux-ci exercent leurs activités dans la juridiction territoriale qu'elle détermine.

Lorsqu'un décret est rendu en vertu de l'alinéa précédent, les seules dispositions de la convention collective de travail qui deviennent ainsi obligatoires pour les catégories de salariés et d'employeurs concernés sont celles relatives au taux du salaire, à la durée du travail et à la réglementation d'apprentissage.

Ce décret reste en vigueur durant la même période de temps que la convention collective.

Toute association de salariés ou d'employeurs, partie ou non à une convention collective de travail, peut demander au lieutenant-gouverneur en conseil d'adopter un arrêté ministériel en vertu de l'article précédent.

### Par requête

Cette demande est faite par requête adressée au ministre du Travail.

Lorsque cette requête est présentée par une des parties à la convention collective de travail, elle doit être accompagnée d'une copie dûment certifiée de cette convention.

Lorsqu'elle est présentée par une association de salariés ou d'employeurs non partie à la convention, le ministre peut exiger d'une des parties à ladite convention la remise d'une copie certifiée d'icelle.

Toute association de salariés ou d'employeurs ou tout officier ou membre d'une telle association doit se rendre à cette demande du ministre et fournir le document requis.

### Avis public

Sur réception d'une requête, le ministre du Travail en fait donner avis dans la Gazette Officielle de Québec, et durant les trente jours de la publication de cet avis, il reçoit les objections à la demande que contient la requête.

À l'expiration de ce délai le ministre, s'il juge que les dispositions de la convention collective de travail qui fait l'objet de cette requête, ont une importance notable pour l'établissement des conditions de travail d'un métier ou d'une industrie dans la région pour laquelle la convention a été conclue, peut recommander l'approbation de la requête au lieutenant-gouverneur en conseil.

L'arrêté comportant telle approbation entrera en vigueur à compter de sa publication dans la Gazette Officielle de Québec.

### Dans toute la région

Les dispositions d'une convention collective de travail rendues obligatoires en vertu de la présente loi gouvernement dans la région déterminée, tous les contrats individuels de travail qui se rapportent au métier ou à l'industrie visée par la convention.

Cependant, lorsqu'elles sont à l'avantage du salarié, les dispositions d'un contrat individuel de travail ont leur effet bien qu'elles puissent être dérogeatoires à celles d'une convention collective de travail qui a fait l'objet d'un arrêté ministériel en vertu de l'article 2.

### Comité conjoint

Les parties à une convention collective de travail rendue obligatoire en vertu de la présente loi doivent constituer un comité conjoint chargé de surveiller l'application de cette convention.

Ce comité conjoint doit créer un bureau d'examineurs chargé de déterminer les qualifications techniques des ouvriers et apprentis qui bénéficient de l'extension de la convention collective de travail. Sujet à l'approbation du ministre du Travail, le comité conjoint et le bureau des examinateurs peuvent adopter des règlements pour leur régie interne et pour l'exercice des pouvoirs qui leur sont attribués par la présente loi.

Ces ouvriers et apprentis auxquels ce bureau d'examineurs a décerné un certificat de qualification, ont droit d'exercer les réclamations civiles qui peuvent leur incomber en vertu d'une convention

collective de travail rendue obligatoire en vertu de la présente loi.

### Honoraires

Le bureau des examinateurs prévu par l'article 6 a droit de charger, à titre d'honoraires, cinq dollars pour l'examen d'un ouvrier et un dollar pour celui d'un apprenti. Les honoraires ainsi perçus doivent servir à payer les dépenses de ce bureau.

Les membres d'un syndicat professionnel sont dispensés de l'examen prévu à l'article 6, si tel syndicat fait subir tel examen à ses membres ou si l'union ou la fédération dont fait partie ce syndicat exige un tel examen de ceux sur lesquels elle a juridiction.

### Droit d'actions

Sujet aux dispositions des articles 7 et 9, tout syndicat professionnel constitué en corporation en vertu de la loi des syndicats professionnels "Statuts fondus 1925, chapitre 255", ou toute union ou fédération de syndicats professionnels organisée en vertu de la même loi, peut exercer toutes les actions qui naissent, en faveur de chacun de ses membres, d'une convention collective de travail rendue obligatoire en vertu de la présente loi, sans avoir à justifier d'une cession de créance de l'intéressé, pourvu que celui-ci ait été averti et n'ait pas déclaré s'y opposer. L'intéressé peut toujours intervenir dans l'instance engagée par le syndicat, l'union ou la fédération.

Lorsqu'une action a été, en vertu de l'alinéa précédent, intentée par un syndicat professionnel, une union ou une fédération de syndicats professionnels, tout autre syndicat, union ou fédération organisée en vertu de ladite loi des syndicats professionnels, dont les membres sont liés par la convention collective de travail rendue obligatoire, peut intervenir dans l'instance engagée, en raison de l'intérêt collectif, que la solution du litige peut présenter.

La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

## L'action catholique au Canada

### Cours du R. P. Archambault

Québec, 9 (D. N. C.). — Après avoir exposé en huit leçons les principes et les règles de l'action catholique d'après les directives de Pie XI, le P. Archambault, S.J., dans son cours à l'École des Sciences sociales de l'Université Laval, en montre maintenant l'application. Le mois dernier il exposait l'organisation de l'action catholique en différents pays, entre autres l'Italie et la France; hier soir il a traité de l'action catholique au Canada.

De même que l'action catholique dans son élément essentiel — la participation du laïc à l'apostolat hiérarchique, en d'autres termes l'aide des laïques aux prêtres — existait aux origines du christianisme, du temps même des apôtres, ainsi en fut-il aux origines de l'Église au Canada, du temps même de nos premiers missionnaires. Jean de la Lande et René Goupil, deux de nos saints martyrs, ne sont-ils pas des modèles d'action catholique? Ils mériteraient vraiment d'en être les patrons officiels dans notre pays. Et combien d'autres laïcs on pourrait nommer à cette époque de ferveur religieuse et d'héroïsme.

Peu à peu, à mesure que le catholicisme se développe, les oeuvres se fondent. Il faut attendre cependant à notre époque pour voir s'établir au Canada de véritables organismes d'action catholique: ligue du Sacré-Coeur, Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, Action sociale catholique, Ligue catholique féminine, etc.

Au récent appel de Pie XI, l'épiscopat s'est empressé de faire écho. Il a peu à peu, dans chaque diocèse, l'action catholique s'organise d'après le statut nouveau que lui a donné le Souverain Pontife. Grâce à l'organisation qu'il possédait déjà, le diocèse de Québec a pu mettre sur pied assez rapidement une forte organisation. A la tête, l'archevêque, chef suprême de l'action catholique. Puis un comité central permanent composé de membres ecclésiastiques et laïques, dont le directeur est le représentant officiel de l'Ordinaire. Ce comité est aidé dans sa tâche par un secrétaire et différents commissions. Enfin, à la base, les comités paroissiaux. Il devrait en exister un dans chaque paroisse. Ces comités sont entre les mains de leur curé. Ils sont ses aviseurs et ses exécutants. Ils agissent directement sous ses ordres. Tous les mouvements d'action catholique dans la paroisse relient d'eux, comme dans le diocèse

se ils relèvent du Comité central permanent, non que ces comités entreprennent eux-mêmes tous ces mouvements, mais ils les contrôlent, ils les dirigent. Leur terrain propre est le terrain religieux, mais dès que la religion y est intéressée, ils peuvent intervenir dans toutes les autres sphères: sociale, nationale, économique, politique, etc.

Cette organisation est calquée sur l'action catholique italienne. Dans le diocèse de Montréal, elle s'inspire de l'action catholique française. Pour le fond, aucune différence. Les principes, les règles essentielles ne changent pas. Mais Pie XI a déclaré maintes fois que la forme de l'action catholique était variable, qu'elle devait tenir compte des modalités locales, etc. Comme le diocèse de Montréal comprend un grand nombre d'oeuvres, c'est vers leur classement, leur coordination, leur rattachement plus étroit à la hiérarchie, que tendent actuellement les efforts, ainsi que cela s'est fait dans les diocèses de France où existait une situation semblable.

Les diocèses organisés se fédèrent par provinces ecclésiastiques puis par provinces civiles, en attendant un organisme central. Les choses en ce qui concerne le mouvement de travail, que de progrès depuis cette date. Que les jeunes ingénieurs de 1934 ne se découragent pas, qu'ils travaillent et se tiennent prêts à saisir l'occasion par les cheveux d'accomplir à leur tour de grands travaux.

A l'occasion de ce dîner annuel, plusieurs récompenses furent distribuées aux vieux comme aux jeunes. M. Alexander Joseph Grant, de St. Catharines, Ont., ingénieur chargé de la construction du canal Welland (navires), a remporté la médaille d'or sir John Kennedy; Eric G. Adams, de Montréal, a gagné le prix de \$100 pour son travail "L'opération automatique des bouilloires électriques"; A. G. Fleming, de Montréal, a obtenu la médaille Plummer pour son travail "Le développement des ciments spéciaux de Portland au Canada"; C. H. Hitchcock, de Montréal, a remporté la médaille Léonard pour son travail "Le forage au diamant".

Deux jeunes Canadiens français ont remporté deux des trois prix donnés aux jeunes ingénieurs. L.-A. Duchastel, de Montréal, a remporté le prix anglais de la province de Québec, le prix Phelps Johnson avec son travail "Le développement du Rapide-Blanc"; et Raymond Boucher, présentement à l'Institut de Technologie de Massachusetts, Cambridge, a remporté le prix

français de la province de Québec, le prix Ernest Marceau, avec son travail "Projet d'aménagement hydro-électrique". Le prix de la province d'Ontario est allé à C. W. Crossland, en étude en Angleterre.

Le premier ministre du Canada, M. Bennett, a entretenu les membres du Canadian Club à l'hôtel Windsor hier midi du problème de fusion des provinces Maritimes en une seule et des provinces des Prairies en une seule aussi. En second lieu il a traité des chemins de fer, montrant qu'une population de dix millions et demi d'habitants est extrêmement surchargée avec trois chemins de fer transcontinentaux, dont deux sont maintenant réunis en un seul. Il a rappelé ensuite que le Canada doit payer des intérêts annuels sur une dette de \$3,000,000,000 et en plus les intérêts sur les sommes garanties. C'est dire que le Canada a atteint la limite de ses obligations et de son crédit. S'il veut conserver son renom, son rang dans le monde, il doit s'arrêter sur cette voie.

M. Bennett a tout d'abord fait observer que géographiquement parlant, plusieurs problèmes se posent aux Canadiens. Il y a l'Est et l'Ouest. L'Est accuse l'Ouest d'avoir trop dépensé. L'Ouest prétend qu'il a produit pour dix milliards de dollars durant les dix dernières années et qu'il a alimenté les villes, les ports et les industries de l'Est. D'autre part, on parle beaucoup de la fusion des provinces maritimes en une seule. On parle aussi de la fusion en une seule des provinces des Prairies. On oublie trop qu'il faut pour cela amender la constitution canadienne. On oublie aussi que la majorité ne peut forcer ces provinces à se fusionner complètement. Il faut qu'elles veuillent les premières. Le Canada forme une union fédérale et non législative. Il faut pour cela présenter une Adresse au parlement de la Grande-Bretagne. Qu'on ait trop de gouvernements provinciaux, qu'on ait trop de municipalités? Peut-être, mais qui les a mis sur pied? A l'origine de l'entrée de plusieurs provinces dans la Confédération canadienne, se trouve une question de chemin de fer. Les provinces maritimes n'en font partie qu'à la condition d'avoir un chemin de fer qui les relie à Montréal. Le Manitoba et la Colombie canadienne ont posé la même condition. Ainsi nous avons eu l'intercolonial et le Pacifique Canadien et un autre chemin de fer. On construisait des chemins de fer et l'on prétendait que tout irait toujours bien. En 1923, deux des chemins de fer furent réunis en un seul. Songez-vous, hommes d'affaires, dit-il, au fardeau des chemins de fer pour une population de 10,500,000 Canadiens que nous sommes? Même les riches États-Unis n'ont pas de chemin de fer qui vous transporte de New-York à San-Francisco sans vous obliger à changer de train en route.

M. Bennett conclut qu'avec notre dette de près de \$3,000,000,000 et les intérêts qu'elle commande ainsi qu'avec des intérêts sur les sommes garanties, avec le problème des chemins de fer et la crise présente, le Canada a atteint la limite de son crédit et qu'il lui faut prendre les moyens d'arriver dans ses affaires. M. Bennett n'a pas dit quels seront ces moyens, il les fera connaître à Ottawa.

Les Syndicats catholiques

CONSEIL CENTRAL

Ce soir, assemblée du conseil central à l'édifice des Syndicats Catholiques de Montréal au numéro 1231 de Decontigny.

Le comité exécutif présentera un rapport important sur les questions d'actualité.

Lecture sera donnée d'une volumineuse correspondance.

Enseignement pédagogique des sciences naturelles

Pas de leçon le lundi 12 février. Le 19 février leçon par M. Emile Jacques: La Feuille. Salle de cours de biologie. 4h. 45 p.m.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

## M. Bennett chez les ingénieurs

### L'allocution du premier ministre — Deux jeunes Canadiens français à l'honneur

Hôte d'honneur au 48e dîner annuel de l'Engineering Institute of Canada à l'hôtel Windsor hier soir, M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, a déclaré que le Canada est en somme le paradis des ingénieurs. Chemins de fer, ponts, canaux, barrages, galeries de mines, etc., se sont construits avec rapidité depuis un certain nombre d'années et parce que le pays est encore jeune se construiront en abondance à l'avenir. Les ingénieurs, reprit-il, sont des hommes qui savent voir loin devant et à côté d'eux. Qu'est-ce que la civilisation aurait été sans les ingénieurs? Les ingénieurs ont toujours été au premier rang de la civilisation montante. Ils se sont particulièrement affirmés lors de la construction de Rome. Ils continuent d'étonner le monde tous les jours. Les jeunes gens de 1934 voyaient les choses en noir. Et pourtant que de travaux, que de progrès depuis cette date. Que les jeunes ingénieurs de 1934 ne se découragent pas, qu'ils travaillent et se tiennent prêts à saisir l'occasion par les cheveux d'accomplir à leur tour de grands travaux.

A l'occasion de ce dîner annuel, plusieurs récompenses furent distribuées aux vieux comme aux jeunes. M. Alexander Joseph Grant, de St. Catharines, Ont., ingénieur chargé de la construction du canal Welland (navires), a remporté la médaille d'or sir John Kennedy; Eric G. Adams, de Montréal, a gagné le prix de \$100 pour son travail "L'opération automatique des bouilloires électriques"; A. G. Fleming, de Montréal, a obtenu la médaille Plummer pour son travail "Le développement des ciments spéciaux de Portland au Canada"; C. H. Hitchcock, de Montréal, a remporté la médaille Léonard pour son travail "Le forage au diamant".

Deux jeunes Canadiens français ont remporté deux des trois prix donnés aux jeunes ingénieurs. L.-A. Duchastel, de Montréal, a remporté le prix anglais de la province de Québec, le prix Phelps Johnson avec son travail "Le développement du Rapide-Blanc"; et Raymond Boucher, présentement à l'Institut de Technologie de Massachusetts, Cambridge, a remporté le prix

français de la province de Québec, le prix Ernest Marceau, avec son travail "Projet d'aménagement hydro-électrique". Le prix de la province d'Ontario est allé à C. W. Crossland, en étude en Angleterre.

Le premier ministre du Canada, M. Bennett, a entretenu les membres du Canadian Club à l'hôtel Windsor hier midi du problème de fusion des provinces Maritimes en une seule et des provinces des Prairies en une seule aussi. En second lieu il a traité des chemins de fer, montrant qu'une population de dix millions et demi d'habitants est extrêmement surchargée avec trois chemins de fer transcontinentaux, dont deux sont maintenant réunis en un seul. Il a rappelé ensuite que le Canada doit payer des intérêts annuels sur une dette de \$3,000,000,000 et en plus les intérêts sur les sommes garanties. C'est dire que le Canada a atteint la limite de ses obligations et de son crédit. S'il veut conserver son renom, son rang dans le monde, il doit s'arrêter sur cette voie.

M. Bennett a tout d'abord fait observer que géographiquement parlant, plusieurs problèmes se posent aux Canadiens. Il y a l'Est et l'Ouest. L'Est accuse l'Ouest d'avoir trop dépensé. L'Ouest prétend qu'il a produit pour dix milliards de dollars durant les dix dernières années et qu'il a alimenté les villes, les ports et les industries de l'Est. D'autre part, on parle beaucoup de la fusion des provinces maritimes en une seule. On parle aussi de la fusion en une seule des provinces des Prairies. On oublie trop qu'il faut pour cela amender la constitution canadienne. On oublie aussi que la majorité ne peut forcer ces provinces à se fusionner complètement. Il faut qu'elles veuillent les premières. Le Canada forme une union fédérale et non législative. Il faut pour cela présenter une Adresse au parlement de la Grande-Bretagne. Qu'on ait trop de gouvernements provinciaux, qu'on ait trop de municipalités? Peut-être, mais qui les a mis sur pied? A l'origine de l'entrée de plusieurs provinces dans la Confédération canadienne, se trouve une question de chemin de fer. Les provinces maritimes n'en font partie qu'à la condition d'avoir un chemin de fer qui les relie à Montréal. Le Manitoba et la Colombie canadienne ont posé la même condition. Ainsi nous avons eu l'intercolonial et le Pacifique Canadien et un autre chemin de fer. On construisait des chemins de fer et l'on prétendait que tout irait toujours bien. En 1923, deux des chemins de fer furent réunis en un seul. Songez-vous, hommes d'affaires, dit-il, au fardeau des chemins de fer pour une population de 10,500,000 Canadiens que nous sommes? Même les riches États-Unis n'ont pas de chemin de fer qui vous transporte de New-York à San-Francisco sans vous obliger à changer de train en route.

M. Bennett conclut qu'avec notre dette de près de \$3,000,000,000 et les intérêts qu'elle commande ainsi qu'avec des intérêts sur les sommes garanties, avec le problème des chemins de fer et la crise présente, le Canada a atteint la limite de son crédit et qu'il lui faut prendre les moyens d'arriver dans ses affaires. M. Bennett n'a pas dit quels seront ces moyens, il les fera connaître à Ottawa.

## Le livre français a enfin baissé de prix!

A cause du change, le livre français est devenu presque inabordable, son prix décourage les acheteurs.

C'est donc une AUBAINE pour nos clients que de pouvoir se procurer un choix considérable de volumes importés à l'ANCIEN PRIX.

Cependant dans la liste ci-dessous il n'existe en stock que deux ou trois ouvrages de même titre, parfois. C'est pourquoi nous proposons à nos clients de bien vouloir commander en nous indiquant leur premier choix, puis leur deuxième, leur troisième et ainsi de suite. Dans le cas où le volume ou les volumes qu'ils commanderaient comme premier choix seraient épuisés, nous y substituerions leur deuxième, leur troisième ou leur quatrième choix.

Ne vous privez pas de lecture saine et indispensable sous le prétexte que c'est la DEPRESSION et que le prix de la lecture est devenu inabordable.

Le livre que nous vous offrons ici n'est pas cher et il vous aidera à franchir des moments difficiles — et à nous aussi.

HALEZ AVEC LE SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" ET VOUS AIDEREZ LE "DEVOIR" A TRIOMPHER DE LA CRISE QUI L'ATTEINT AINSI DUREMENT QUE VOUS-MEMES.

Pour tous les volumes les prix sont franc de port; mais nous n'acceptons que LES COMMANDES PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE. Nous publierons plusieurs listes.

SCIENCE ET ART

AUTEURS	TITRES	PRIX
Audran	La cuisine de famille moderne et économique	0.60
"	Mille meilleures recettes de pâtisserie bourgeoise	0.40
Beaufort	Votre royaume, Madame	0.25
Benoit	Reynolds	1.00
Botrel, T.	Chants de bataille et de victoire (avec musique)	0.75
Branly	Télégraphie sans fil	0.40
Broquelet	Nos églises	1.25
"	Nos chapelles	1.25
"	Nos cathédrales	1.25
Bournay, J. de	Obstétrique vétérinaire	1.50
Cain	Promenade dans Paris	1.50
"	Nouvelles promenades dans Paris	1.50
Carton, Dr.	Alimentation, hygiène et thérapeutique infantiles en exemples	1.50
Coeuroy, André.	Panorama de la musique contemporaine	1.15
Contat	Précis d'automobile	1.75
Coulombeau	Six causeries sur l'art	0.75
Crépieux-Jamin	Les bases de la graphologie	1.25
Dimier	Faits et idées de l'histoire de l'art	1.00
"	Histoire de la peinture française au 19e siècle	2.00
"	L'art de Goya	1.00
"	Trois heures au musée du Prado	1.00
Bourdelle		1.25
Gounod		1.25
La pratique médicale rurale		0.75
L'école française de violon, 3 vols, la série		7.50
L'ordre bénédictin		1.50
Les Russes		1.50
Aniots Kifwabe		1.00
L'art byzantin		1.00
Sciences physiologiques		0.50
Le cinéma		1.25
Travail et folie		0.40
Saint André et l'Art		0.30
Etats de la peinture française		0.50
En attendant le médecin		0.30
Sur la peinture française au 19e siècle		2.00
Précis d'expérimentation phonétique		1.50
Les chansons de l'écolier		0.30
Les lunettes de l'amateur d'art moderne		1.00
Les lunettes de l'amateur d'art ancien		1.00
Les bons plats de France		0.25
Conseils et pensées		0.50
Vie intérieure de Schumann		1.25
Hygiène de maman et bébé		1.25
La politesse française		0.65
La cuisine diététique		1.00
Manuel pratique de laiterie-beurrerie		1.00
Conserves de fruits		1.50
Paléontologie et zoologie		0.50
Comment consulter		0.75
Les profondeurs de l'Espagne		1.00
Six cents recettes de cuisine bourgeoise		0.50
Philosophie de l'art, Tome II		1.00
Les maîtres de la sensibilité française		1.00
au 18e siècle, Tome I		2.00
Servières, G.	Traité pratique de médecine infantile	6.00
Wall et Mouriquand	Desserts, entremets, goûters	0.25
Chezelle	Travaux de dames	0.25
Genès	L'art de la cuisine	0.25
"	Economie domestique	0.25

Service de Librairie du "Devoir", à 430 rue N.-Dame Est.

## "Canadian Lumbermen"

La "Canadian Lumbermen's Association" tiendra son 26e congrès annuel au Mont-Royal, les 6 et 7 mars.

## L'arrestation de Martin Insull

Toronto, 9. (S.P.C.) — Le juge Kelly a refusé à un fonctionnaire consulaire des États-Unis, l'émission d'un mandat pour faire arrêter le financier Martin J. Insull, en vertu de la loi des États-Unis.

## Un livre qu'il faut lire

LES MEDECINS AU CANADA FRANÇAIS

Le dernier livre du Dr Joseph Gauvreau: "Les médecins au Canada français", tout récemment paru avec une importante préface du Dr Arthur Rousseau, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, offre un intérêt très considérable. Les titres de ses divers chapitres suffiraient au reste à marquer cet intérêt: L'Etat présent; Pour devenir médecin; L'âme médicale; La santé corporelle; La culture de l'esprit; Le médecin hygiéniste; Le médecin de campagne; Le médecin de ville; Le médecin mal doué; Le mauvais médecin; Le médecin homme de science; Le médecin homme de principes; Le médecin homme d'action.

En appendice, le Dr Gauvreau a ajouté à son ouvrage propre le texte d'une importante conférence du Dr Téléphore Parizeau: "Comment on devient médecin", le programme des examens préliminaires à l'étude de la médecine, l'énumération des droits et devoirs du médecin, ainsi que des actes dérogatoires à l'honneur professionnel.

Le tout forme, comme l'on voit, un ouvrage d'intérêt considérable pour tous ceux qui s'intéressent aux choses de la médecine et même pour les profanes.

Prix: \$1.50, au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

17 Février

# S.S. Paris

Allez en Europe par le Havre — Bas prix — Cuisine merveilleuse. Tout confort — Votre agent vous renseignera gratuitement.

Autres départs: S.S. CHAMPLAIN, 10 fév. 3 mars; M.S. LAFAYETTE, 10 mars; ILE-DE-FRANCE, 24 mars.

A. LABELLE, 1196, Place Phillips, Montréal, Can. Tél. MARquette 2361.

## French Line

## Manuel de Diététique

A L'USAGE DES ECOLES MENAGERES DES SOEURS GRISES DE MONTREAL

Le cœur généreux et bon prend soin des mets qui forment sa nourriture. (Ecclesiastique XXX, v. 25)

Volume de QUATRE CENT VINGT-DEUX pages sur papier couché.

Cet ouvrage est le premier du genre édité en français au Canada. Il s'adapte à la situation locale, aux besoins précis de notre population.

Il est approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique.

Par le Directeur de l'École d'Hygiène Sociale de l'Université de Montréal

Par M. C. H. Schneider, chef du Ritz Carlton.

Par l'abbé H. Bois, inspecteur des Ecoles Ménagères. Par M. A. Désilets, B.S.A., chef du service de l'économie domestique au Ministère provincial de l'Agriculture.

Maintenant qu'il est universellement reconnu qu'une bonne cuisine, tenant compte des découvertes récentes de la science au sujet des vitamines, vaut un bon médecin, on peut dire que ce livre, publié à un prix excessivement modique, doit être à portée de la main de toutes les ménagères dignes de ce nom.

Mangez bien et vous vous porterez bien — Mangez mieux et vous vous porterez mieux.

Ce volume est en vente au Service de Librairie du "Devoir" au prix modique de \$1.10 au comptoir et de \$1.20 par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, rue Notre-Dame est - - - Montréal

## Le sergent d'armes des Communes

Ottawa, 9 — Il paraît que M. Kenneth Perry, de Montréal, un militaire, succédera au major Coghill, comme sergent d'armes à la Chambre des Communes.

M. Kenneth Perry est le fils du major Perry, ancien commandant de la Police montée, la R.C.M.P.

## Chez les arpenteurs

Ottawa, 9 (S.P.C.) — J. L. Rennie, du service d'arpentage fédéral, a été élu président hier de l'Association des Arpenteurs du Canada pour l'année 1934, à la clôture du congrès annuel de ce groupe.

M. Georges Côté, de Québec, représente la province de Québec dans le conseil de cette association.

## Adoration Nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 1o Dimanche le 11 à Notre-Dame pour 7h. 30; 2o Lundi le 12 à la maison-mère des Soeurs de la Miséricorde à Cartierville pour 8 heures.

Profitez de ces occasions d'économie à votre plus proche Magasin A. & P.

# La Page Féminine

"Vivre en aimant"

## L'oeuvre merveilleuse de l'"Aide à la Femme"

Cette institution a pris une envergure extraordinaire depuis sa fondation, en 1929 - Les statistiques pour 1933

L'"Aide à la Femme", fondée en 1929 par Mlle Maria Bourke et commencée si humblement au troisième étage du Conservatoire National de Musique lorsque celui-ci avait son local rue Laguchetière est, a pris des proportions gigantesques, comme on le verra par les chiffres qui vont suivre. L'oeuvre a maintenant ses quartiers généraux au No 2480 rue Duvernay et occupe toute l'ancienne Ecole de Sainte-Cunégonde ainsi que la maison des Frères.

Femme" ou, sur sa demande, par la Cité de Montréal. 1 cas a été déporté en Europe.

### Bureau de placement gratuit

Ce bureau est absolument gratuit. Il recut, en 1933, 679 demandes d'emploi. 512 jeunes filles ont été placées à gages, 212 billets de tramways ont été donnés, 592 repas servis à des personnes de passage.

\*\*\*

Comme on le voit, même si l'"Aide à la Femme" ne nous donne pas souvent de ses nouvelles, elle ne perd pas son temps et fait du bon et de l'abondant travail. Toutes les personnes qui désirent l'encourager seront les bienvenues. L'encouragement seront les bienvenues, soit qu'elles lui fassent parvenir des vêtements usagés, des ustensiles, de la vaisselle, des meubles d'enfants, etc.

### Refuge

On a admis à l'"Aide à la Femme", en 1933, 470 personnes qui se trouvaient sur le pavé soit par l'impossibilité de payer leur loyer, soit pour cause de désaccord de famille, abandon, cruauté ou, de toutes façons, devenues temporairement sans gîte. Elles ont reçu un abri au refuge, dans plusieurs cas grâce à l'intervention de l'Institution.

### Maternité

148 filles-mères, sans gîte, sans famille, sans argent, ont été admises au Refuge où elles reçoivent les soins médicaux nécessaires. Plusieurs cas furent reçus sur appel urgent de la police ou de médecins. On n'a admis que six cas payants ou demi-payants, 122 ont été placées dans des maisons privées ou remises en congé. On a appelé 8 fois l'ambulance pour le transport de ces patientes.

### Enfants et crèche

283 enfants ont été réfugiés. Un bon nombre étaient des enfants négligés ou exposés moralement.

### Mariages

3 mariages ont été régularisés, 3 couples séparés ont été réconciliés par l'intervention de l'"Aide à la Femme".

### Service social

Sur demande d'hospitalisation et de secours, 985 enquêtes ont été faites, plus 76 visites à domicile. 23 familles secourues en vêtements, charbon, literie, ameublement, remèdes, assistance aux malades. La voiture de la maison a été cherchée ou conduite à la gare 34 cas. 19 cas ont été transférés à différents hôpitaux.

### Rapatriement

10 personnes devenues une nuisance publique pour des raisons physiques ou conduite morale ont été rapatriées par l'"Aide à la Femme".

## Un sujet par mois.

### AUX ARTISTES!

## Un en-tête pour la page féminine

Notre sujet du mois intéressera tout particulièrement nos lecteurs et nos lectrices artistes. Il s'agit de dessiner un en-tête pour notre page féminine, représentant un symbole au choix du concurrent, de préférence approprié à la devise de la page et placé au milieu, à gauche ou à droite du titre. Le titre consistera dans ces mots: LA PAGE FÉMININE. Au bas de la vignette, au milieu, la devise en petits caractères: "Vivre en aimant". Le dessin sera exécuté à l'encre de Chine sur un papier non poreux, mais qui porte l'encroûte, et la bordure devra mesurer 12 pouces de largeur par 2 pouces de hauteur.

Le dessin accepté restera la propriété de notre journal et, réduit à une largeur de quatre colonnes, sera imprimé tous les jours au haut de notre page féminine.

Les concurrents sont priés de mettre leur signature au bas, à droite et à l'intérieur de la bordure.

Les copies non primées ne seront rendues à leurs propriétaires que si ceux-ci l'accompagnent des frais de poste. L'on voudra bien nous faire parvenir les essais non pliés mais roulés, afin que le papier ne soit pas brisé.

Le gagnant ou la gagnante recevra une liseuse en cuir repoussé ainsi qu'une attestation signée du secrétaire de la rédaction.

Nous ne considérerons pas les essais reçus après le 15 février. Adressez tout envoi à la Page Féminine, Le "Devoir", 430 Notre-Dame est.

## La tunique reviendra-t-elle?



## VIVRE

VIVRE, c'est venir ici-bas, c'est rive et sangloter un instant, et puis se taire et repartir vers un monde meilleur.

VIVRE, c'est passer en forçant nos actes à rester après nous sur la terre; c'est faire, de cette vie qui finit, une vie qui ne finit pas; c'est donner à ce terme éphémère la stabilité et l'infini d'une éternité; c'est fixer un mérite, une valeur, à la place d'un néant.

VIVRE, c'est élargir chaque jour son horizon, c'est relever de plus en plus le front devant la halle qui menace, c'est mettre un idéal au bout de sa route sans dévier du sentier qui l'y conduit; c'est placer son étoile au creux des pires obscurités; c'est faire croître une rose sous chaque pas qui nous rapproche du destin; c'est d'une larme à l'aube ciseler une perle pour le soir; c'est forger un bonheur à l'enclume d'une souffrance; c'est faire germer un bienfait de la ronce que l'on foule, et rendre son cœur meilleur au contact des vilenies et du mensonge; c'est agrandir de plus en plus son âme pour que plus belle et perceptible apparaisse son image, à mesure qu'elle gravira les degrés l'éloignant des yeux humains.

VIVRE, c'est comprendre son devoir, tout son devoir, c'est l'accomplir jusqu'au bout, et en accepter les plus durs échecs; c'est lier sa volonté à sa tâche, c'est rompre la chaîne de ses penchants et ses attraits; c'est resserrer l'étreinte de la main qui porte l'étendard devant chaque obstacle, à travers la violence des vents.

VIVRE, c'est faire des insuffisances de la vie des plénitudes pour l'au-delà, c'est puiser une richesse au sein de ses mesquineries, c'est entourer son désir irréalisé d'un bien durable; c'est, des joies incomplètes d'ici-bas, bâtir son bonheur parfait de l'après-vie; c'est combler les vides de cette terre de la monnaie précieuse d'une existence pleinement vécue; c'est créer pour chaque heure un mérite nouveau et du mérite d'hier ériger une base, un commencement pour demain; c'est, à l'inachèvement du jour, apposer l'inaltérable effort et la pensée sublime, un cœur fort et une pensée sublime, un cœur fort et une pensée sublime.

VIVRE, c'est se consumer peu à peu au feu de la lutte; c'est attiser sans cesse la flamme de son ardeur

et le brasser de sa volonté; c'est s'y jeter parfois corps et âme; c'est plonger son être tout entier dans la mêlée.

VIVRE, vraiment, c'est mourir peu à peu, après avoir connu le bien, vaincu le mal.

VIVRE, c'est avoir compris que si la vie d'ici-bas n'est qu'un rire et un sanglot, elle nous conduit, si nous savons la vivre, vers l'immuable, la plénitude, l'infini, l'éternel.

R. RANTE

## Activités féminines

### Chez les Marie-Réparatrices

Il y aura grande partie de cartes et thé, au profit des Oeuvres sociales des religieuses de Marie-Réparatrice, le 13 février, à 3 h., dans le salon rose de l'hôtel Windsor. A l'heure du thé, musique par Mlle Rolande Martin, violoncelle, et Mlle Marie Martin, pianiste. Un joli prix sera offert à chaque table. Assisteront: Mmes N. A. Timmins, Léo H. Timmins, G. Timmins, Jos. Beaubien, Ph. Beaubien, Fred Drum, J. P. Hamel, Jos. Simard, A. B. Hamelin, Z. H. Ethier, A. J. Dugal, W. Duquette, J. N. Charbonneau, Jos. Gougeon, N. L. Deschamps, Aimé Geoffrion, J. Corbett, M. Casteran, J. A. Beauchemin, Léopold Lamoignon, J. A. Julien, Hector Longtin, A. H. Langevin, A. Lévesque, M. Thibodeau, J. Durocher, C. J. Gélinas, R. Gauvreau, Ovide Taillefer, Hector Cyphot, A. J. Gillies, Léo Patenaude, René Morin, J. J. Joubert, Uric Leclair, B. St-John, Jeanne Lanthier, V. Clermont, M. Moreau, W. W. Skinner, C. E. Gravel, H. Cadieux, J. C. Brunet, Eliot Bellaregon, J. A. Fages, Jules Thibodeau, Michel Choiquard, Art. Ste-Marie, Uric Bolleau, M. Lyonnais, J. A. St-Amour, A. A. Dufresne, M. Charbonneau, Léo Lamoureux, H. Degraze, A. Gravel, Omer Noël, Paul Ethier, H. P. Fabien, Geo. Millen, A. D. Archambault, J. P. Dupuis, Emile N. Bolleau, Oscar Marchand, A. B. Beauchamp, L. Larame, A. Gravel, A. Frigon, Donat Raymond, M. A. Pigeon, J. A. Gagnon, H. Groulx, H. A. Lafleur, J. A. Handfield, Claire Fabien, Lolita Verie, Cécile Benoit, I. Boulet, F. Parent, F. Pelland, R. Tholin, J.-B. Trempe, W. H. Duthie, Ch. Geoffrion, J. O. Guilmet, A. Cyphot, Théo J. Leclair, P. Auger, C. A. Leclair, A. Gagnon, Beaudry Leman, Paul E. Ostiguy, P. Léonard, W. A. Moreau, Théo Vin, Z. H. Leclair, P. Prieux, G. St-Cyr, Z. Filion, R. Prud'homme, C. A. Archambault, A. Audet, Ernest Guilmet, J. R. Décarie, Z. Joubert, R. Bédard, H. Langevin, Victor Beaudry, Jules Hamel, L. M. Gouin, E. Fontaine, H. E. Wall, A. S. McNichols, E. C. Vidricatre, Mile Bernard, Irène Sauriol, Cécile Crépeau, L. Daoust, Hector H. Boyer, René Gagnon, René Leclerc, H. Roux, Hercule Dansereau, Raoul Noleux, Lambert Lamarche, C. F. Mathieu, B. Boyer, René Gagnon, René Leclerc, H. Roux, Paul St-Germain, Hone Hudson, W. Champagne, E. N. Desaulniers, F. Desjardins, A. Benoit, E. Ostiguy, C. A. Laflamme, René Gagnon, René Leclerc, Prud'homme, Henri Merrill, C. N. Moisan, A. Milette, H. E. Vautel, Alb. Morin, J. A. Jarry, W. Lavigne, J. N. Lapointe, L. Dubé, Stéphane St-Jean, G. Des Serres, Mme Bourbonnière, Miles Rose Granger, Roux, Annette Gréay, E. Joubert. Pour renseignements, écrire de préférence au No 537 ou 538, 0776.

### A l'Ecole normale Jacques-Cartier

Vendredi prochain, le 9 février, à 7 h. 30, aura lieu à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, 2350 Sherbrooke ouest, une conférence donnée par M. l'abbé Lafleur sur l'histoire de France. Tous les membres du Cercle Béthanie-Lemoyne y sont cordialement invités.

### Hôpital St-Jean-de-Dieu

L'Assemblée des membres de l'Association des infirmes diplômés de l'hôpital St-Jean-de-Dieu aura lieu à l'hôpital le lundi 12 février, à 8 h. p.m. On y recevra la contribution pour l'année mil neuf cent trente quatre.

### Vêtue et profession

Ces jours derniers, dans la chapelle des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski, S. E. Mgr G. Courchesne, évêque de Rimouski, a présidé une imposante cérémonie de vêtue et de profession religieuse assistée de MM. les abbés T. Desrochers, aumônier de la communauté, et G. Côté, vicaire de Notre-Dame du Lac, Rimouski, frère de l'une des nouvelles professions.

Ont revêtu le saint habit: M. Claire Chassé, de Fraserville, M. E.-L. en religion St-M. de St-Bernadette; Stella St-Laurent, de Caussapical, en religion Sr M. de St-Cathie; Georgette Grandmaison, de Fraserville, en religion Sr Marie; Alphonse de Liguori; Alida Valcourt, de Ste-Rose du-Désolé, en religion Sr M. de Ste-Sophie-Barat; Catherine Benoit-Paradis, de Fraserville, en religion Sr Marie; Cécile de Rome; Jeanne Santerre, de la Baie-des-Sables, en religion Sr M. de St-Léopold; Imelda Morissette, de St-Ovide, en religion Sr Germaine; Geneviève Pelletier, de Ste-Irène de Nemtaye, en religion Sr M. de St-Joachim; M. Alma Michaud, de St-Basile de Parthenay, en religion Sr M. de St-Gérard; Madeline Cyr, de New-Richmond, en religion Sr M. de St-Narcisse.

Ont prononcé leurs vœux annuels: M. de St-Emile de Jésus (Alphonse Gagnon), de St-Anoine; M. de St-Frédéric (Bernadette Beauchamp), de Ferme-Neuve, Co. Labelle; M. de Ste-Marthe de Jésus (Georgette Deschênes), de Ste-Rose du Désolé; M. de St-Pierre-Claudin (Adrienne d'Asstous), de St-Fabien; M. de

98 Femmes sur 100 disent en avoir bénéficié.



## Voici le soulagement pour les Femmes qui travaillent

Mme M. Windscheffé, 732 rue Margaret, Ottawa, Ontario, dit: "Je travaille à une machine dans une usine et, de plus, je vaque à mes occupations domestiques. L'entrainement dans l'âge critique. Votre Composé m'a fortifiée. Je n'ai plus de douleurs comme autrefois. Je suis mieux portante que depuis plusieurs années."

Ce remède soulage les douleurs périodiques et les maux. Il vous soulagera comme il en a soulagé d'autres.

## Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

700,000 Femmes le recommandent

St-Agathe (Anne-Marie Côté), de l'Isle Verte; Marie-Médatrice (Rosale Bernier), de St-Philippe de Néri; M. de la Recouvrance (Alice Fournier), de la Baie des Sables; M. de St-Joseph de l'Eucharistie (Jeanne Lavole), de St-Anaclet; M. de Ste-Erasmus (Juliette Nadeau), de Bonaventure; M. des Chénobins (Anne-Marie Arsenault), de Bonaventure; M. de Ste-Jeanne de Rouen (Marie Maguire), de Bonaventure; M. de St-Pierre (Anita Ste-Croix), du Barachois de Malbaie; M. de Ste-Elisabeth (Annie Lavole), de St-Anaclet; M. de St-Casimir (Gabrielle Roussel), de Caussapical; M. de la Pureté (Adeline Roy), de Fraserville, Maine, E.-U.; M. de St-Raoul (M.-Anne Lavole), de N.-D. d'Éberville.

A prononcé les vœux perpétuels: Marie des Lys (Irène Morin), de St-Honoré. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé E. Pelletier, curé de St-Philippe de Néri, oncle d'une nouvelle profession.

Assistèrent au chœur: Mgr R. P. Sylvaïn, P.D.S.S. MM. les chanoines J. Perron, curé de St-Anaclet, et L. P. Roy, supérieur du séminaire; MM. les abbés C. St-Laurent, aumônier des Frères du Sacré-Coeur; J. A. April, missionnaire diocésain; Alphonse Sirola, directeur spirituel du séminaire; J. A. Bernier, aumônier à l'hôpital des Soeurs de la Charité.

Dans la nef avait pris place une nombreuse assistance de parents et d'amis.

## Faits et glanes

Tout! mais pas cela! Au détour d'une rue, une automobile prend un virage un peu sec et s'arrête contre les clouds, à quelques centimètres d'un groupe de piétons. L'un d'eux s'immobilise et dévisage la jeune femme:

— Ah! non! Être tué par une femme, ce n'est pas admissible! s'écrie d'un air vexé cet irréconciliable ennemi du sexe présumé faible.

Croquis de la rue Cet aveugle que son chien ne quitte pas (ils sont bien connus près de la gare Saint-Lazare) incarne une charité qu'on ne refuse jamais.

Un journaliste, a été récemment le témoin d'un bien joli geste de la part d'un enfant qui passait devant le pauvre homme.

Le bambin s'empressa de déposer quelques sous dans la main de l'aveugle. Puis, fouillant dans sa poche, il en sortit un morceau de sucre qu'il offrit au chien fidèle du mendiant.

Le fascisme et la mode Le gouvernement fasciste fait de grands efforts pour opposer une mode italienne à la mode française. Jusqu'à présent, ils furent toujours infructueux, car la mode, en Italie comme ailleurs, a toujours évoqué Paris. Le régime ne cesse de combattre ce "snobisme".

Le vent une mode italienne. C'est dans ce but qu'une exposition de modèles italiens a été récemment inaugurée à Turin sous les auspices de l'Ente Nazionale della moda, dont le président est le comte Thaon di Revel, podestat de cette ville. On affirme — mais est-ce bien sûr? — qu'elle a donné des résultats satisfaisants.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

# EATON

Tissus d'Issac Carr & Sons, Angleterre

## Pardessus Carlysian

Offerts de nouveau à prix extraordinairement bas samedi

Pardessus qui plairont aux messieurs qui recherchent l'élégance et la bonne qualité. Tissu Carlysian, chaud, épais — en nuances: bleu, gris et gris oxford. Confectionnés dans les modèles Sandhurst ou Chesterfield. Tailles 35 à 44, dans les pardessus tout faits. N'importe quelle taille, pour ceux faits sur mesure.

FAITS SUR MESURE

37.50 TOUT FAITS

35.00

Payables par Paiements Différés moyennant un supplément équitable.

Au deuxième — chez Eaton — rue Victoria.

### T. EATON CO. LIMITED

DE MONTRÉAL

## Colonie des Grèves

Samedi prochain, le 10 février, à 2 heures, dans la salle paroissiale de Notre-Dame, 428, rue Saint-Sulpice, aura lieu une réunion des petits colons des Grèves, en l'honneur des séminaristes-surveillants, actuellement en vacances. Une belle "surprise" vous attend, colons et Pères. Venez tous. Entrée gratuite.

## IMPERIAL

CE SOIR

Samedi en Matinée

### Les 28 Jours de CLAIRETTE

OPÉRETTE-VAUDEVILLE

Studio: HA. 2183 .35 à 1.50 LA. 6168

## Chez les Sourdes-Muettes

La réunion des dames bienfaitrices a eu lieu hier — Présidence de Mmes Honoré Mercier et Albert Dupuis. Une causerie de Mme W. Huguenin (Madeleine)

La réunion générale des dames bienfaitrices avait lieu hier après-midi chez les Sourdes-Muettes, sous la présidence conjointe de Mmes Honoré Mercier et Albert Dupuis. Mme Honoré Mercier a souhaité la bienvenue aux dames présentes et les remercia de s'être rendues en aussi grand nombre. Mme Tancredi-Jodoin donna ensuite le rapport des assemblées précédentes puis fit connaître les nouvelles constitutions de l'association.

La Rev. Sr Eugène de Florence, directrice des oeuvres sociales, félicita Mmes Henry Hamilton et L. de G. Beaubien pour la récente décoration que leur donna Sa Majesté le roi George V. Mme Hamilton remercia en termes simples et charmants et Sr Eugène proposa un vote de félicitations et que cette proposition soit envoyée à Mme Beaubien.

On décida à cette assemblée que la grande partie de cartes aura lieu le mercredi, 4 avril.

## "L'enseignement français au Canada"

Le deuxième volume de l'"Enseignement français au Canada", de M. l'abbé Groulx, qui vient de paraître avec le sous-titre "Les écoles de minorités", obtient un grand succès.

Les deux volumes contenant, le premier l'histoire de l'enseignement français dans la Nouvelle-France et le Québec, le deuxième, les luttes qui se sont déroulées autour des écoles de minorités aux Provinces Maritimes, dans l'Ouest et en Ontario, se vendent \$1.50 chacun, franco.

Les deux volumes peuvent s'acheter séparément.

S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, tél. HA. 1241.

## Hôpital Ste-Justine

Demain matin, à 10 h., séance d'étude et présentation de malades. Travaux par les docteurs Paul Letondal, J.-A. Lévesque, J.-C. Favreau, Edmond Dubé, Pierre Masson. Projection de films. Discussion.

## Feuilleton du "Devoir"

# John chez les Cigales

par Pierre VILLETARD

(suite)

—Non, répète-t-elle, je ne peux pas... Quitter Paris, cette maison, c'est au-dessus de mes forces.

Fabreguette, impatient, parcourait le salon comme un ours en cage. Des ordres précis lui enjoignaient de ramener Christiane. Certes, de prime abord, la perspective d'une telle adoption ne lui souriait guère. Mais, sa résolution, une fois prise, il n'entendait plus qu'on la discutât.

—Ouf! dit-il, travailler, c'est facile à dire... Veux-tu que je te montre la machine dans une banque véreuse? Et supposes-tu que ton salaire te permettra de conser-

ver cet appartement? D'ailleurs, petite, qui te protégera? Tu n'es qu'une enfant.

Fabreguette avait raison. Christiane de Moline n'était qu'une enfant et, par surcroît, une enfant désemparée et très malheureuse. Depuis la mort de sa mère, elle avait l'impression de vivre dans le provisoire, mais elle gardait l'illusion que ce provisoire pourrait se maintenir quelque temps encore. Au surplus, son chagrin exigeait le recueillement et la solitude. Certes, elle prévoyait les difficultés — pis encore — les humiliations d'une vie laborieuse, mais, du moins, elle aurait la satisfaction de s'affranchir, d'affirmer, en travaillant, son indépendance. Découragée, au surplus, par la réception des Duchénois, il lui déplaissait de risquer chez les cousins Fabreguette une nouvelle épreuve.

—Attention! reprit le petit homme, l'index menaçant, tu ne sais pas les dangers auxquels tu t'exposes. Ce Paris-là, vois-tu, c'est une perdición. Moi qui te parle, il n'y a pas vingt-quatre heures que je

car la jeune fille connut, après son départ, toutes les angoisses de l'hésitation. Elle se disait: "Ce n'est pas possible", mais s'avouait en même temps que c'était possible. Assurément, il lui en coûterait de quitter Paris. Il lui sembla qu'elle perdrait une seconde fois Mme de Moline. Et, pourtant, cet exil, ce dépaysement, n'était-ce pas la solution la plus raisonnable?

Le lendemain, Christiane hésitait encore, quand Célestine lui remit une lettre sèche et positive de Me Aubépin. Il ne s'agissait plus, cette fois, de "compte créditeur". De nouveaux créanciers s'étaient fait connaître. La vente du mobilier était devenue obligatoire pour solder les dettes.

—Je pars, murmura-t-elle... Il me faut partir.

Cela s'était fait si vite que la jeune fille avait eu à peine le temps de se reconnaître. Elle n'aimait guère ce cousin bavard, elle n'avait en lui qu'une demi-confiance et cependant, il lui fallait se livrer presque aveuglément à cette sympathie.

Trois jours plus tard, en 1875, Napoléon Fabreguette emportait Christiane comme une petite proie. Quel joyeux compagnon que ce Fabreguette! La réussite d'une double mission le comblait de joie. Il n'avait pas vu Gabreguette, mais il tenait du secrétaire de son député l'assurance formelle que le gouvernement prendrait en main la juste cause des viticulteurs. Le petit homme exultait, prodiguait à la cousinette des soins paternels:

—Es-tu bien, ma mignonnette? Fais-moi donc risette... Tu verras demain notre beau soleil.

Christiane souriait, infiniment triste. Enfoncée dans son coin, elle ne bougeait pas. Elle songeait que chaque heure, chaque minute l'éloignait un peu plus de la tombe fleurie où reposaient ceux que pour toujours, peut-être, elle abandonnait.

CHAPITRE IV

Il y avait beau temps que le village savait à quoi s'en tenir sur les Fabreguette. On n'ignorait point que ce n'était pas l'homme qui commandait dans cette maison-là. Oh! sans doute le petit Napoléon avait toutes les apparences de l'autorité — les phrases lapidaires, les for-

mules concises et plus encore cette allure martiale qui donnait aux joueurs de boules l'impression réconfortante qu'ils avaient un maître. Mais il suffisait à Fabreguette de posséder les dehors éclatants de la souveraineté. Pour peu que le boucher et la boulangère fussent vos intimes, vous eussiez tout de suite appris de ces gens-là qu'on menait "ce bon monsieur" par le bout du nez. Qui "on"? Probablement Mme Fabreguette. Pas le moins du monde. Mme Fabreguette était une petite femme effacée et myope, jolie encore sous une fraîche couronne de cheveux d'argent, qu'absorbait exclusivement les soins du ménage. Elle avait l'esprit clair, la démarche prompte, mais faible, irrésolue, un brin sentimentale, elle était la proie des contradictions. C'était Annette, la vieille servante qui dirigeait tout et donnait le ton à la maison.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire: Georges Fournier, directeur-gérant.



1) M. Charles Maurras, directeur de l'organe royaliste, l'«Action française», arrêté par le gouvernement Daladier; 2) Marcel Bricard, chef des fascistes français et ses lieutenants; 3) le comte et la comtesse Vallombrosa. Le comte a été blessé au cours des émeutes; 4) le prince Louis-Napoléon Bonaparte, prétendant au trône de France; 5) le duc de Guise, prétendant au trône de France sous le nom de Jean III, du côté des Bourbons-Orléans; 6) M. Gaston Doumergue, ancien président de la République, a entrepris de rétablir l'ordre et de former un cabinet.



L'ordre et la justice. Notre nouvelle loi est une garantie de paix sociale. La loi que nous proposons existe déjà en Allemagne, au Mexique, en Italie, en Autriche. Le syndicalisme est assez développé pour dispenser l'Angleterre de recourir à cette loi. Les ouvriers belges et français réclament cette loi.

Après ce discours, le chef de l'opposition déclare: Il s'agit du principe du bill. Je n'ai pu l'étudier car on vient seulement de le distribuer. Nous étudierons chaque article et nous verrons. Je suggère qu'on l'adopte en première lecture et que l'on remette l'étude à une séance subséquente.

**"Sous le signe de l'or"**

PAR EDOUARD MONTPETIT  
Cet ouvrage de 300 pages est le premier d'une série que l'économiste destine au public canadien soucieux d'approfondir les principes d'économie politique appliqués à la vie canadienne. Au lieu de publier un gros traité, forcément lourd de formules générales et abstraites, l'auteur s'attache à morceler les principes, en les adaptant aux problèmes du pays. Ce qui permet à l'écrivain d'animer son texte, de le rendre captivant pour tous les esprits et surtout plus utile aux lecteurs.

"Sous le signe de l'or" est consacré à l'étude de la monnaie. L'ouvrage est divisé en deux grandes parties: le *Signe Monétaire* et les *Instrument Monétaires*, c'est-à-dire le métal, le papier et le titre. Chaque chapitre contient des subdivisions qui contribuent à la clarté du volume. Si l'on ajoute que le style de l'écrivain est suffisamment imagé pour retenir l'attention sans effort, c'est dire que "Sous le signe de l'or" est destiné à une grande diffusion.

Ceux qui ont apprécié "Pour une doctrine" (dont la première édition s'est épuisée en moins de trois mois) goûteront davantage "Sous le signe de l'or", ouvrage d'économie politique mis à la portée de tout lecteur soucieux d'améliorer sa compétence personnelle ou d'enrichir sa culture générale.

"Sous le signe de l'or" (Editions Albert Lésques) se vend \$1.00 l'unité au Service de librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est.

**La motion Elie pour la réduction des frais dans les bureaux d'enregistrement**

Toute la Chambre l'adopte — Remarques intéressantes de MM. Taschereau, Elie, Barré, Sauvé et Godbout

Québec, 9 — Après la présentation du bill Arcand sur l'extension juridique du contrat collectif du travail, la Chambre a étudié hier la motion Elie qui se lit comme suit:

"Que, vu que les frais d'enregistrement ainsi que le coût des recherches aux bureaux d'enregistrement et des certificats émis par les bureaux d'enregistrement sont trop élevés et tendent à diminuer le crédit de ceux qui ont besoin d'emprunter:

"Vu qu'il est urgent de venir en aide aux cultivateurs et de faciliter l'obtention du crédit qui leur est nécessaire:

"Cette Chambre recommande au gouvernement d'adopter, sans plus de retard, les mesures nécessaires pour diminuer les frais d'enregistrement ainsi que le coût des recherches aux bureaux d'enregistrement et des certificats émis par les bureaux d'enregistrement en ce qui concerne les emprunts par les cultivateurs et pour les besoins de leurs fermes."

Le député d'Yamaska appuie sa motion d'un bref discours.

tôt de refuser des prêts encore plus parce que nous avons un trop grand nombre de créances qui passent avant même les créances hypothécaires, taxes municipales, taxes scolaires, frais de funérailles, dernière maladie, dons, répartitions à la fabrique, etc. Souvent le créancier hypothécaire n'a rien. Voilà une raison qui empêche le prêt agricole fédéral de prêter aussi généreusement que dans les autres provinces.

**La loi des Fabriques**

Cette situation particulière est attribuable à notre système de lois françaises. Il y a quelques années, nous avions pensé d'amender la loi des Fabriques. Les autorités religieuses de notre Eglise consentaient à se rendre mais les autorités d'autres églises ne voulurent pas. Les choses en sont restées là. Cela démontre que la question n'est pas facile à résoudre. Nous ferons quelque chose cependant et nous comptons sur la collaboration de tous ceux que ce problème intéresse.

**M. Elie**

Le but de ma motion est de diminuer le fardeau trop lourd qui pèse sur les cultivateurs de cette province. Il est évident que les frais d'enregistrement, le coût des recherches aux bureaux d'enregistrement et des certificats émis par les bureaux d'enregistrement sont trop élevés et tendent à diminuer le crédit de ceux qui ont besoin d'emprunter. Ceux qui en souffrent davantage ce sont les cultivateurs.

Comme ma motion le demande, il est évident qu'il est urgent de venir en aide aux cultivateurs et de faciliter l'obtention du crédit qu'il leur est absolument nécessaire pour faire face à leurs nombreuses obligations.

Les frais d'enregistrement, le coût des recherches aux bureaux d'enregistrement des certificats émis par les bureaux d'enregistrement sont trop élevés, tendent à diminuer le crédit de ceux qui ont besoin d'emprunter et j'espère donc que ma motion sera acceptée par cette honorable Chambre.

**On demande des bûcherons**

Notre collègue d'Yamaska a parlé l'exode rural et il en impute la responsabilité au gouvernement. C'est un mal qui existe partout et qui est attribuable aux aléas particuliers des centres urbains. On aime mieux la ville et l'on tient à y rester. Récemment, la *Cité Price* avait besoin de 500 bûcherons; elle n'a pu les trouver à Montréal. L'*International* en réclamait 600 et même résultat. A Chicoutimi, où il y a tant de chômeurs, à Jonquières, à Kénoyami, on ne peut trouver de chômeurs qui consentent à aller dans la forêt en nombre suffisant.

On prétend que nous avons négligé la classe agricole? Il n'y a pas une province où les cultivateurs soient moins taxés que chez nous. Travaillons à améliorer son sort en acceptant des suggestions comme celles du député d'Yamaska et nous aurons fait une belle œuvre pour la classe agricole.

M. Jean-Paul Sauvé prend ensuite la parole.

**M. Taschereau**

M. Taschereau: Le gouvernement n'a aucune objection à adopter cette motion du député d'Yamaska que je félicite sincèrement. Je puis même dire à la gauche que le gouvernement étudie présentement une mesure dans le but d'obtenir une réduction des frais convertis par la motion. Je dois ajouter que la question n'est pas facile cependant. Quand il faut retrouver des titres chez nous, c'est un travail compliqué à cause des nombreux mariages et des habitudes de nos gens qui n'ont pas toujours le notaire sous la main.

Certains bureaux de registraire ne rapportent pas beaucoup et cependant le registraire exerce une fonction lourde de responsabilité qui mérite une rémunération convenable.

Par ailleurs, ajoute le premier ministre, tous les prêteurs sont en face de difficultés spéciales. Le président du prêt agricole fédéral dit qu'il sera peut-être obligé bien-

**M. Paul Sauvé**

M. Sauvé félicite M. Elie de sa motion et surtout de l'avoir fait adopter par le gouvernement. Le député de Yamaska a été plus convaincant que tous ses autres collègues de l'opposition qui ont précédé sans succès cette mesure de plus de plusieurs années.

M. Taschereau prétend que d'après M. McLean, président de la Commission du prêt agricole, il est devenu très dangereux de prêcher dans la province de Québec à cause des nombreux privilèges créés par nos lois et des charges cachées qui grèvent les propriétés des cultivateurs.

M. Sauvé partage l'opinion de M. McLean et il tire un argument en faveur d'un système de prêt agricole provincial.

Les provinces de l'est, dit-il, ont des besoins différents de ceux des provinces de l'ouest et la législation de la province de Québec est radicalement différente, en matière de privilèges, de celle des autres provinces. Nos cultivateurs ont ab-

solument besoin d'emprunter pour faire face à leurs obligations, et je ne crois pas que l'honorable ministre de l'Agriculture voudrait répéter aujourd'hui ce qu'il a déjà dit dans cette Chambre, à savoir, que le cultivateur souffre non pas du manque de crédit, mais d'une surabondance de crédit.

**M. Taschereau**

Le député des Deux-Montagnes n'est pas prêt à donner une absolue confiance au gouvernement pour l'acte de contrition qu'il fait aujourd'hui.

M. Taschereau a dit la sollicitude du gouvernement pour le cultivateur qu'il a, prétend-il, soulagée de toute taxe. Il est vrai, dit M. Sauvé, que le gouvernement a repris à sa charge certains fardeaux qui portaient le cultivateur. Ce geste cependant est venu bien tard et seulement après que les municipalités se furent endettées et que le cultivateur eut épuisé ses forces de résistance. Le gouvernement a peut-être soulagé le cultivateur de quelques taxes, mais il a surtout soulagé les municipalités de tous leurs revenus et les a forcées à faire aux cultivateurs des taxes municipales excessivement lourdes qui sont indirectement des taxes payées au trésor provincial.

**M. Adélar Godbout**

Nous sommes heureux de seconder la motion de la gauche et nous constatons avec plaisir que l'opposition sera disposée à seconder la mesure, que le Gouvernement est en train d'élaborer pour remédier au mal.

Ce projet aura pour effet principal de corriger une situation qui empêche le système fédéral du crédit agricole d'opérer aussi avantageusement chez nous qu'ailleurs. Nous admettons que le prêt fédéral est généreux pour la classe agricole, mais certaines conditions particulières à notre province le rendent difficile d'application. Je n'ai pas confiance en un système provincial et je crois que nous devons travailler à améliorer nos conditions particulières.

Je ne crois pas que nos cultivateurs désirent un crédit provincial. Ce qu'ils demandent au Gouvernement, c'est de légiférer de manière à rendre le système existant plus praticable.

Ces pauvres bûcherons font la grève? On les enferme en prison. Ce n'est pas une honte pour ces grévistes d'avoir eu de la prison. L'humiliation c'est le crime qui la donne et non la condamnation ou la punition.

avec plaisir et sans crainte d'être corrigé: Dans aucune autre province le cultivateur n'est moins taxé; dans aucune autre province le cultivateur ne reçoit autant d'aide de la part du gouvernement.

**M. Laurent Barré**

C'est avec plaisir que je constate les bonnes dispositions du premier ministre et du gouvernement à l'égard de la motion de M. Elie. Je suis heureux, mais je suis inquiet. Je crains que le premier ministre ne reçoive du rédacteur en chef du *Canada* une réaction comme celle qu'il me donnait un jour parce que je réclamaux la motion en discussion, motion dont le chef du gouvernement reconnaît l'opportunité.

Mais le premier ministre a été injuste dans ses remarques. Il a affirmé que le gouvernement préparait un projet de loi et qu'il était satisfait de pouvoir compter à l'avance sur l'appui de l'opposition. Monsieur l'Orateur, il y a 35 ans que le gouvernement est à la tête de cette province; pourquoi n'a-t-il pas présenté avant aujourd'hui le projet qui devra corriger une situation déplorée par l'opposition depuis des années?

Par le passé, les prétentions soutenues aujourd'hui nous valaient des bordes d'injures. Aujourd'hui, on admet tout le mal et on se vante de l'avoir vu avant la gauche. C'est la première fois que le gouvernement fait allusion à un projet de loi de cette nature et je crois que la motion l'a inspiré.

**Un homme n'est pas un chien**

Le premier ministre a parlé des chômeurs qui ne veulent pas aller travailler dans la forêt. Dans ma province, il y a une trentaine de milliers de gens qui acceptent le pain paternel, la honte au front. Ils refuseraient de se faire bûcherons parce qu'ils ne voudraient pas accepter les conditions inhumaines que l'on fait aux bûcherons. Un homme, ce n'est pas un chien, même quand il est dans la misère. Jamais il ne perd sa dignité d'homme pas même quand le gouvernement ferme les yeux sur des abus qui durent depuis des années.

Ces pauvres bûcherons font la grève? On les enferme en prison. Ce n'est pas une honte pour ces grévistes d'avoir eu de la prison. L'humiliation c'est le crime qui la donne et non la condamnation ou la punition.

**Les taxes municipales**

Le député de Rouville parle des taxes municipales et prétend que le gouvernement a obligé bon nombre de municipalités à élever l'évaluation pour en avoir plus de profits. Conséquence, bien des propriétés ne valent pas actuellement leur évaluation. Il prétend que la voirie a tort de se vanter des remises de 50% quand, en réalité, le 50% est payé longtemps après et que la municipalité a payé des intérêts pour le montant dû.

On parle d'exode rural. Le gouvernement n'est pas le seul responsable, mais il devrait commencer à réaliser qu'il lui appartient de diriger de manière à prévoir certains événements. Quand on a crié au développement industriel, quand on a montré du doigt la belle fumée blanche des cheminées de l'usine, quand on a créé des villes champignons, on ne peut prétendre n'avoir pas contribué à créer un appel vers les centres urbains.

**Tout pour les chômeurs**

On se vante d'aider le cultivateur. On donne tout aux chômeurs des villes. Le cultivateur? Rien! Si tu veux avoir quelque chose, agriculteur, mets-toi chômeur et tu obtiendras à manger.

M. Edouard Fortin. — Le député de Rouville prétend-il que le gouvernement doit payer les dettes des cultivateurs?

M. Laurent Barré. — Je ne prétends pas et personne n'a jamais prétendu que le gouvernement devrait payer les dettes des cultivateurs, mais je prétends et beaucoup d'autres prétendent que le gouvernement aurait pu créer un système de maintien à la terre qui eût coûté le dixième de ce que l'on veut aujourd'hui les secours directs accordés aux anciens fils de la terre venus en ville.

Après cette réponse catégorique à l'interpellation, le député de Rouville félicite de nouveau le gouvernement pour l'appui donné à la motion de M. Elie.

La motion est adoptée et l'on étudie quelques bills, puis la séance est levée jusqu'à huit heures.

**M. Arcand explique son bill à Québec**

La collaboration de l'organisation patronale et de l'Association ouvrière — Le salaire a un aspect familial et social — L'encyclique "Quadragesimo Anno"

Québec, 9. — M. C. J. Arcand, ministre du travail, a exposé en Chambre, hier, son projet de loi qui a pour titre "Loi relative à l'extension juridique des conventions collectives de travail" dont on trouvera le texte dans une autre colonne. Le but de la présente loi, dit-il, est de rendre obligatoires pour tous les employeurs d'une même région les dispositions relatives aux salaires, aux heures de travail et à l'apprentissage, qui contiennent un contrat collectif de travail intervenu librement entre une ou des organisations ouvrières et des employeurs, ou une association d'employeurs. La première raison qui a amené le ministre du travail, avec tout l'appui du gouvernement, à demander le vote de cette mesure sociale nouvelle, est la concurrence entre employeurs sur le salaire — qu'on regarde comme compressible à volonté — du travailleur. Le salaire a fait oublier.

Le gouvernement pourrait rien faire; laisser les ouvriers être la proie des employeurs. Le gouvernement pourrait établir des minimums de salaires, mais ceux-ci deviendraient souvent des maximums. Par ricochet, le gouvernement assainirait les associations ouvrières. Il faut développer le sens de la responsabilité sociale chez l'employeur comme chez l'employé. On y parviendra par la collaboration de l'organisation patronale et celle de l'association ouvrière. C'est de ce principe que part l'extension juridique des conventions collectives de travail. Supposons que dans un territoire déterminé, un syndicat ou une union professionnelle d'ouvriers négocie un contrat de travail avec des employeurs ou une association d'employeurs. Sur requête des patrons ou des ouvriers syndiqués, le lieutenant-gouverneur en conseil, s'il constate que l'entente est suffisamment représentative, rend obligatoires pour toute la région visée par le contrat et pour toute l'industrie ou le métier concerné, les dispositions relatives au salaire, aux heures de travail et à l'apprentissage, contenues dans la convention collective.

A l'heure actuelle, les ouvriers unionistes veulent des conventions collectives qui garantissent la stabilité des salaires. Des employeurs sont disposés à négocier. Toutefois, ils hésitent, ils se refusent, car ils prévoient de toute évidence qu'ils se placent sur un pied d'inégalité par rapport à leurs concurrents. Comment un entrepreneur peut-il s'engager pour une année à payer ses menestriers 75 sous de l'heure, alors que ses concurrents ne paieront que 60 ou 40 sous? Peuvent-ils, à chance égale, présenter une soumission pour une entreprise à forfait? Evidemment non.

Alors, on ne signe plus de contrat de travail et les organisations ouvrières périssent faute de pouvoir protéger leurs membres. Et les employeurs honnêtes ne peuvent plus tenir contre les employeurs rapaces.

**Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires**

**ARPENTEURS & INGENIEURS**

M. Lalonde, I.C. M. Callow, I.C.  
G.-J. Papineau, I.C. et arpenteur.

**Les Ingénieurs Associés**  
LIMITÉE

**INGENIEURS CONSEILS**

Béroux armé — Arpentage — Expertises  
Dépositaires des brevets Riello et Irwin.  
EDIFICE THEMIS MONTRÉAL  
10, St-Jacques ouest. HA. 0482

**BREVETS D'INVENTION**

Confiez vos enregistrements de  
**Marques de Commerce**  
au  
**Bureau technique Fournier**  
934, rue St-Catherine Est, Montréal.  
- PROSPECTUS GRATUITS -

**ASSURANCES**

**Paul-E. Gravel**  
ASSUREUR-CONSEIL

Tous les genres. Tous les risques.  
Analyses des polices gratuitement.  
Tél. PL. 6039 - 276 Q., St-Jacques

**COMPTABLES**

**P.-A. Gagnon**  
Comptable Agrégé  
Chartered Accountant  
Immeuble des Tramways  
159 OUEST, RUF CRAIG  
Tél. : HARBOUR 5990

**HORACE LABRECQUE INC.**  
COURTIERS EN ASSURANCES

Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

441 St-Jacques-Xavier, Montréal  
Tél. : MARQUETTE 2383-2384

**LaRue & Trudel**  
COMPTABLES AGICES  
CHARTERED ACCOUNTANTS

J. Arthur Larue, C.A. Maurice Charbon, C.A.  
J. W. Drapeau, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.  
A. Emile Beauvais, C.A. Jacques LaRue, C.A.  
Maurice Boulanger, C.A. J.-Paul Gauthier, C.A.  
Céc. Henri Poulet, C.A. Lucien Gauthier, C.A.  
465-467, Avenue St-Jacques, St-Jacques, P.Q.

**AVOCATS**

**BERTRAND, GUERIN, GOUDEAULT & GARNEAU**  
AVOCATS ET PROCUREURS

Imm. 115, Exch. 276 ouest, rue St-Jacques  
Ernest Bertrand, C.R.  
Substitut Secrétaire au Procureur Général  
C.-R. Guerin, C.R. M. Goudeault, O.R.  
Antonio Garneau H. N. Garneau  
Marcel Pigeon.

**DACTYLOGRAPHES**

ACHETONS, vendons et louons dactylographes usagés. Réparations gratuites. Papier carbone, rubans et papeterie.

**General Typewriter Service Limited.**  
37, rue Notre-Dame est, LA. 7595  
4-7-34

**CARTIER, BARCEL & RIVARD**  
AVOCATS

Chambre 928, "Tramway Side"  
159 ouest, rue Craig - Montréal.

**ENCADREURS**

**Morency Frères, Ltée**  
458 STE-CATHERINE EST

Tableaux, gravures, eaux-fortes, à des prix très raisonnables, pour cadeaux de nocce. Spécialité: Restauration de cadres et tableaux. — Matériel d'artiste.  
HARBOUR 6894

**Maur. DUPRE, L.L.L., C.R., M.P.**  
Soliciteur Général  
AVOCAT ET PROCUREUR

Dupré, Gagnon, de Milly & Gauthier  
Immeuble Morris  
111 CÔTE DE LA MONTAGNE  
Téléphone: 2-4718 et 2-4719  
QUEBEC

**TAXIS MODERNES**  
**Cherrier 1171**  
- 15¢ AU DÉPART

**Compagnie d'Assurance sur la Vie**

**Edouard Saubegarde**  
MONTREAL

**NARCISSE DUCHARME, président**

**PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL**

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dit La Fontaine.

**Notaires**

**Bélanger & Bélanger**  
Prêts hypothécaires  
10, rue St-Jacques est - Montréal

**Professeur**

Tél. Plateau 6711  
Cours préparatoire du professeur  
**René Savoie, I.C., I.E.**  
Bachelier en arts et sciences appliquées  
Cours classes 2<sup>e</sup>, commerciale, leçons privées - Brevets  
2448 RUE SHERBROOKE, OUEST

# COMMERCE ET FINANCE

# BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

## LES NOUVELLES EN RACCOURCI

**Les prêts aux courtiers**  
Le montant des prêts aux courtiers consentis par les banques de la réserve fédérale à New-York est maintenant de 896 millions, une augmentation de 8 millions sur la semaine dernière.

**Chez les courtiers**  
On annonce que trois associés de In maison Geoffron et Rainville, MM. Henri Geoffron, Horace Pérodeau et T. M. Bienvenu, se retiennent de cette maison pour former une nouvelle société qui serait connue sous le nom de Geoffron et Pérodeau. M. Pérodeau annonce dès ce matin qu'il ouvre un bureau à 210 rue Notre-Dame ouest. Quant à la maison Geoffron et Rainville, elle continuera d'exister sous le même nom et ses associés sont MM. Gustave H. Rainville, J. Z. Langevin, R. V. Langevin et Paul Gélinas.

**Winnipeg Electric**  
Le rapport préliminaire de la Winnipeg Electric montre que les bénéfices nets réalisés en 1933 n'ont été que de \$12,540 contre \$144,502 l'année précédente. Les revenus bruts ont été de \$5,196,399, une diminution de \$450,000, et les revenus nets de \$1,346,062 contre \$1,516,004.

**L'or à Londres**  
Londres, 9 (P.A.) — Le cours de l'or a avancé de 7d. à 137s. 4d.

**Cours de l'argent**  
Londres, 9 (P.A.) — L'argent en lingot avance de 1-16 à 19 13-16d.

**Cours du sucre**  
New-York, 9 (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: mars 1.67; mai 1.69-70; juil. 1.72-73; sept. 1.76; déc. 1.80; jan. offre 1.79.

**Cours du café**  
New-York, 9 (P.A.) — Les cours du café avancent.  
Rio: mars 7.82; mai 7.98; juil. 8.15; sept. 8.29-30.  
Santos: mars 9.98; mai 10.21-22; juil. offre, 10.81; sept. 10.71; déc. offre 10.82.

**Envoi d'or**  
Cherbourg, 9 (P.A.) — La Banque de France expédie aujourd'hui un montant de 130 millions de francs à la N. Y. Federal Reserve Bank.

**Les grains**  
Chicago, 9 (P.A.) — Les cours ont encore reculé après un début hésitant. Le mouvement de vente résulte des prédictions de pluie dans le Kansas.

## Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES			
Div.	Prix	Rend.	
B. A. Oil "A"	80	14 1/2	5.52
B. C. Power "A"	80	20 1/2	5.61
Bell Telephone	100	11 1/2	4.84
Build. Prod. "A"	1.00	10 1/2	5.13
Calgary Power	6.00	12 1/2	5.51
Can. Mailing	1.50	33	4.45
Can. North. Power	3.00	17 1/2	5.71
Can. Bronze	60	21 1/2	2.85
Can. Converters	2.00	39	5.13
Dom. Bridge	2.00	32	6.25
Dom. Glass	5.00	87 1/2	5.71
Dom. Stores	1.20	19 1/2	6.15
Dom. Textile	4.00	70	5.71
Imperial Oil	30	13 1/2	3.84
Imperial Tobacco	32 1/2	12	4.38

## Cours des trusts fixes

Offre	Dem.
Can. America Trust	4 1/2
Can. Inter. Trust	4 1/2
*Diversified Trust "C"	3.35
"Do. "D"	3.50
First All Can. Units	9 1/2
"Do. 1945	7 1/2
Independence Trust	2.35
Grouped Income Shares	4.40
*United Fixed	2 1/2
*United Y. Bank Trust	4 1/2
"Un. Oil Trust	5 1/2
North. Am. T. S. nouv.	2.62
"Do. ancien	2.64
Cumulative T. S.	4.52
New Corp. T. S. Accum.	2.18
Do. Distrib.	2.56
Dom. Fixed T.S.	2.56
Old Corp. T. S.	2.26

## (P.C.) Les cours n'ont que peu varié sur le marché local ce matin et le marché n'a pas été actif, environ 7,000 actions ayant été échangées à 11 h. 30.

Hollinger reste vigoureux et il établit un nouveau sommet à 13.90

(Comptation de la maison L.-C. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
100 Bathurst Power		5	5	5	5	
38 Bell Telephone		117				
350 Brazilian Traction		13 3/4	13 3/4	13 3/4	13 3/4	
20 Can. Hydro Elect. priv.		71	71	71	71	
30 Can. North. Power		18	18	18	18	
200 Can. Celanese		11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 1.00
425 Canada Cement		11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 3/8
70 Canada Cement priv.		50	50	49 3/4	49 3/4	- 1/8
200 Can. Car		8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/8
35 Can. Car priv.		14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	
160 Can. Steamship		2 3/4	2 3/4	2 3/4	2 3/4	
50 Can. Ind. Alcohol "A"		16 1/2	16 1/2	16 1/2	16	- 1/2
298 Can. Pac. Railway		17	17	16 3/4	16 3/4	- 1/4
10 Cons. Smelters		135	135	135	135	+ 1/2
65 Cockshutt "B"		9 3/4	10	9 3/4	10	+ 1/4
35 Can. Alcohol "P"		15 3/4	15 3/4	15 3/4	15 3/4	
35 Dominion Bridge Co.		32 1/4	32 1/4	32 1/4	32 1/4	- 1/4
125 Dom. Steel and Coal "B"		3 3/8	3 3/8	3 3/4	3 3/4	- 1/8
10 Eastern Dairies		5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 1/2	
550 General Steel Works		5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 1/2	
15 Gurd Chas and Co.		10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	
1050 Hollinger C. Gold Mines		13.85	14.00	13.85	13.90	+ .85
50 Howard Smith		9	9	9	9	+ 1/4
260 Int. Nickel		22.75	23.00	22.75	22.90	+ .10
5 McCall Frontenac		12	12	12	12	
235 Massey Harris		7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4	+ 1/8
380 Mont. L. H. and P.		39	39	38 3/4	38 3/4	
60 Mont. Power Debs		45 1/2	45 1/2	45 1/2	45 1/2	+ 1/4
65 Nat. Breweries		26 1/2	26 3/4	26 1/2	26 3/4	+ 1/4
65 National Steel Car		16	16	16	16	
85 Power Corp. of Canada		12	12	12	12	
85 Quebec Power		18	18 1/2	18	18 1/2	+ 3/4
15 St. Lawrence Corp.		3	3	3	3	+ 1/8
810 Shawinigan W. and P. Co.		23 1/2	23	22 3/4	23	
535 Steel Co. of Canada		33 1/2	34	33 1/2	34	+ 1/2
240 Steel Co. of Can. priv.		3 3/4	3 3/4	3 3/4	3 3/4	+ 1/2
50 Winn. Elect. Co.		3 3/4	3 3/4	3 3/4	3 3/4	

## Bourse des mines

Cours fournis par la maison GRANGE, DURKEE & Co., 222, rue Notre-Dame ouest, Montréal			
Ame	Ouv.	Haut	Bas
Alax Oil	18	21	18
Arno	110	112	110
Braemar	114.5		
Burr Hill	15.2		
Base Metals	180		
B. C. Pioneer	12.50		
Castle Treth	28.4		
Can. Explorers	24.0		
Can. Patricia	59		
Dom. Mines	36.50		
Dom. Explorers	29		
Howey Gold	95		
Int. Nickel	22.90		
Kirkland Lake	29.13		
Lake Shore	41		
Can. Malartic	41		
McIntyre	42.50		
Milling Corp.	42		
Moist Hall	4.2		
Nipissing	25.0		
North. Power	35.75		
Premier Gold	112		
Reno Gold	112		
Reid Authier	42		
San Antonio	40.0		
Sherritt Gold	115		
Silco	165		
Sudbaca	115		
Sudbury Basin	130		
Sylvania	198		
Truck Hughes	5.00		
Towagmac	3.8		
Wright Harg.	725		
Wayside	44.6		

## Bourse de New-York

New-York, 9 (P.A.) — Les cours ont été irrégulier avec un marché peu actif ce matin. Les alcools et les métaux ont été fermes tandis que les ferroviaires, les utilités et les industriels ont quelque peu fléchi.

U. S. Alcohol a avancé de 2 points, Howe Sound et American Smelting de 1. U. S. Smelting a effecé un recul initial de 2 points. American Telephone et American Can ont été fermes tandis que United Aircraft a fléchi plus d'un point. U. S. Steel, American Water Works, N. Y. Central, Santa Fe, DuPont, General Motors, Bethlehem et Case ont légèrement fléchi.

Le maché est devenu plus lourd dans la deuxième heure. Case a reculé de 3 points, U. S. Steel et N. Y. Central de 1-2.

Cours fournis par la maison GEOFFRON & RAINVILLE, courtiers 225, rue Notre-Dame ouest, Montréal, Ouv. Midi

## Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:			
Paix	Ouv.		
Angleterre, liv. S.	84.86	2-3	85.06 1/2
France, franc			80.0392 0649
Belgique, belga			0.1390 2303
Italie, lire			0.0526 0873
Suisse, franc			0.193 3195
Hollande, florin			0.402 6675
Espagne, peseta			0.193 1343
Suède, cour.			0.268 2615
Norvège, cour.			0.258 2550
Danemark, cour.			0.208 2257
États, milreis			0.196 0873
Etats-Unis, dollar			15-16 1/2 pr.
Allemagne, r.m.			0.2382 3902

## Les cours moyens à Wall Street

New-York, 9 P.C. — La moyenne des cours de 90 principaux titres, d'après les compilations de Standard Statistics:			
Indus.	Ferro.	Uit.	Moy.
Seine dernière	101.7	32.8	86.2
M. L. H. and P. 5% 1951	90.1	42.7	81.7
L. H. and P. 5% 1951	51.0	29.7	85.1
1927	108.7	109.0	102.3
Haut 1934	105.0	54.8	90.3
Bas 1934	89.1	41.8	64.3
Haut 1932	102.1	38.0	113.7
Bas 1932	42.3	23.5	61.3
Bas 1922	72.3	39.8	111.0
	35.1	13.2	51.8

## Les compensations bancaires

Les virements des compensations bancaires pour la semaine terminée hier se chiffrent comme suit, comparativement à la semaine correspondante de l'an dernier:			
1934	1933		
Toronto	\$97,134,464	\$87,711,691	
Montréal	87,193,712	81,770,548	
Saint-Jean	1,543,171	1,345,015	
Moncton	618,091	526,997	
Sherbrooke	4,179,191	3,553,983	
Québec	4,386,535	3,794,644	
Kingston	505,251	480,470	
Peterborough	612,571	420,850	
Hamilton	4,000,075	3,034,058	
Kitchener	952,244	670,379	
Windsor	738,662	678,982	
London	1,419,190	1,203,362	
Chatham	489,185	356,372	
Windsor	2,164,691	1,825,199	
Sudbury	388,567	345,291	
Fort William	505,012	346,833	
Peterborough	28,481,829	22,710,490	
Brandon	265,705	227,731	
Moore Jaw	486,721	425,161	
Saskatoon	1,161,282	1,057,566	
Prince Albert	253,358	199,024	



MM. G. W. ALLAN, C.R., et C. C. FERGUSON, respectivement président et gérant-général de la "Great West Life Assurance Co.", qui ont présenté hier leurs rapports à l'assemblée générale de la compagnie. M. Allan a souligné le fait que la compagnie, tout en augmentant les bénéfices aux porteurs de polices et les fonds de réserve, a pu montrer un surplus de 2 1/4 millions de dollars en 1933 tandis que la réserve pour contingences est de 3 millions. M. Ferguson a déclaré que l'augmentation des affaires de la compagnie est considérable et qu'on se propose d'augmenter encore les bénéfices des porteurs de polices.

nous en donnons plus bas, les douze thèses se rapportent directement au Canada et à quelques-uns de ses problèmes les plus importants. On trouvera dans ces études une documentation abondante et précise, ordonnée avec soin, et propre à donner une bonne vue d'ensemble des sujets étudiés. A l'heure où dans le monde entier les questions économiques préoccupent les dirigeants et les foules et où, dans notre pays, tant de problèmes se posent dans l'échecement desquels il n'est pas toujours facile de se retrouver, ce volume offre un intérêt indiscutable.

En voici la table des matières: La Traction et le Haut-Saint-Maurice, Gérard Sénéchal. La doctrine de la Commission des chemins de fer du Canada en matière de tarifs, Gilbert-A. LaTour. Le marché des obligations au Canada, Étienne Crevier. Les questions de la Commission des affaires multiples dans le commerce d'épicerie, Robert Perron. Contemporary Empire Trade Policy, with an Analysis of the Results of the British Empire Economic Conference, Louis-Philippe Roy. Mixed Farming in Western Canada, Pierre Bachand. Le tarif canadien, Jean-Elle Bélanger. La Pologne et ses relations commerciales avec le Canada, Denis Daoust. L'évolution du statut international du Canada, George Gelly. L'industrie de l'or au Canada, Lu Gen Benoit. Les services maritimes du Canada, Jean Chevrier. Situation actuelle de l'industrie métallurgique au Canada, Henri Racine.

Le volume se vend \$2.50 à l'École de Hautes Études commerciales (franco, par la poste \$2.85) et en librairie. Ceux qui désirent avoir la collection complète pour leurs études ou pour leur bibliothèque, ont se procurer les volumes des années précédentes au prix de: Vol. I (1931) \$1.50 ou \$1.65 franco. Vol. II (1932) \$2.50 ou \$2.65 franco.

**Avez-vous besoin de bons livres?**  
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241).

## Page de Notre-Dame de Grâce, demain

Les pages spéciales se multiplient... Une nouvelle page, consacrée à Notre-Dame de Grâce, sera publiée demain et se répétera probablement chaque mois, tout comme celle de Saint-Jacques dans la seconde apparition est promise pour le 17 février.

Ce même jour, samedi en huit, deux pages seront consacrées à la paroisse Saint-Stanislas dont le Comité organise une soirée pour le 15 et publie un annuaire commercial et professionnel.

Viendront ensuite d'autres pages pour... Maisonneuve? Sainte-Philomène de Rosemont?...

## Documentation

ETUDES ECONOMIQUES  
Le troisième volume de la série commencée en 1931 sous ce titre générique vient de paraître. Il contient douze des meilleurs thèses présentées par les diplômés de l'École des Hautes Études Commerciales aux examens de licence de mai 1933.

Cet ouvrage s'adresse en particulier à ceux qui désirent avoir une preuve concrète de la valeur de l'enseignement que donne notre grande école de commerce; jeunes gens qui s'apprennent à choisir une carrière, chefs de famille qui ont un ou des fils à conseiller. Il s'adresse aussi à ceux qui ont une question économique intéressante aux questions économiques. Comme on le verra par l'énumération que

## PETITES AFFICHES - Tarif

Allied Chemical	102.8
American Can	102.8
American & For. Power	12.4
Bethlehem Steel	11.3
American Smelting	4.1
American Water Works	24.3
American Tel. & Tel.	121.5
Atchafalaya	69.6
Atchafalaya	69.6
Atlantic Refining	33
Baldwin Locomotive	33.3
Baltimore & Ohio	33.1
Bethlehem Steel	49.7
Canadian Pacific	46.6
Commercial Solvents	33.3
Chicago Rock Island	3.6
Consolidated Gas & Elec.	17.6
Corn Products	79.1
Commonwealth Southern	3.4
Elec. Pow. & Light Corp.	3.6
General Motors	34.6
General Electric	40.1
International Harvester	23.6
Int. Tel. & Tel. Co.	16.4
Johns Manville	64
Kennecott Copper	21.5
Loews Pacific	82.7
Mack Trucks	32.4
Montgomery & Ward	3.9
National Biscuit	30.2
National Power Light	14.3
North American	22.7
Noranda Mines	35.5
New Haven	21.2
Packard Motor Corp.	4.5
Pennsylvania R.R.	37.4
Phillips Petroleum	17.5
Pub. Serv. of New Jersey	42.6
Radio Corporation	8.3
Remington Rand	11.2
Republic Iron & Steel	21.2
Rockwell	22
Simmons Bed	22
Southern Ry.	34.2
Standard Oil of New Jersey	24.2
Standard Gas & Elec.	16
Standard Oil of New Jersey	47.6
Socony Vacuum Oil	6.3
Texas Corp.	27.5
Union Pacific	31.3
United Gas Improvement	19
U. S. Rubber	20.3
U. S. Industrial Alcohol	57.5
Vandium	27.6
Westinghouse	43.3

## BOIS ET CHARBON

5,000 cordes érabie, merisier, 8.00 à 11.00  
soit; 2,000 cordes alaba merisier 4 pds, 10.00 à 12.00  
Charbon, CH. 4421, AM. 7153, FR. 2558, FR. 3587.

## CHAMBRE ET PENSION

Chambre bien chauffée, éclairée, chez famille respectable sans enfants, bon cheu-sou, 5 lignes tramways à la porte, prix raisonnable. 6980 St-Denis, Tél. Dollard 8643. j.n.o.

## Emploi demandé

Comptable demande emploi, comptabilité générale, jeur ou soir, ville ou campagne. Bx prix. Dollard 8643. 2-1-34

## MAISON A LOUER

A Ville Saint-Laurent, 303 rue Principale, maison de 9 pièces, bas et haut, près église, couvent, collège, hôpital. Grand terrain en arrière, garage. \$25.00 par mois. Tél. BYwater 0641. j.n.o.

## HAUT de maison, 4 pièces, cuisine fermée ensoleillée, armoire froide. Ménage fait. S'adresser 8394 Drolet. Tél. DUPont 0902. j.n.o.

## ROSEMONT et Delorimier, 4, 5 et 7 pièces, prix modéré. Jour. AMherst 8731; soir, 1569. S'adresser 4616, St-Ave, Rosemont. 15-2-34

## MAISON CHAUFFEE A LOUER

</

# LA RADIO

## RADIO-GAZETTE

### Postes extérieurs

Vendredi, 9 février

#### WABC

4.30 p.m. U.S. Army Band  
 4.30 p.m. L'actualité, par H. V. Kaltenborn  
 4.45 p.m. Orchestre Zola Parenteau avec Harold Van Emburgh, baryton, et Marjorie Davin, soprano  
 8.00 p.m. Happy Bakers  
 8.15 p.m. The Human Side of the News  
 8.30 p.m. March of Time. Dramatisation des événements d'actualité  
 9.30 p.m. Marvellous Melodies  
 10.30 p.m. Columbia News Service  
 10.45 p.m. Mary Eastman, soprano, avec un orchestre de concert  
 10.30 p.m. Orchestre Isham Jones

#### WEAF

4.15 p.m. Ivy Scott, soprano  
 5.00 p.m. Artistes de concert  
 6.45 p.m. Mountain Music  
 7.00 p.m. Morton Bowe, ténor  
 8.00 p.m. Cities Service Concert  
 9.00 p.m. L'heure de la valse — Frank Munn, ténor; Muriel Wilson, soprano  
 11.00 p.m. The Lively Arts, par John Erskine

#### WJZ

6.30 p.m. Les Soeurs Boswell, trio harmonique  
 6.45 p.m. Les nouvelles par Lowell Thomas  
 10.00 p.m. Atome Ironmaster Program  
 10.30 p.m. Mario Covi, baryton  
 11.00 p.m. The Three Scamps, trio harmonique  
 11.15 p.m. Stars of the Winter, par l'astronome Robert H. Baker

#### Les beaux programmes

##### WABC

7.30 p.m. Music on the Air — Séguéville, d'Albeniz  
 9.00 p.m. Philadelphia Studio Orchestra. Direction Sylvan Levin — Symphonie no 4, en si bémol, de Schumann

##### WEAF

8.00 p.m. Cities Service Concert. Jessica Dragonette, soprano; The Cities Service Quartet — Frank Banta et Milton Retzenberg, pianistes; orchestre Rosario Bourdon  
 10.00 p.m. Programme Arôme Ironmaster. Fanfare symphonique de 45 instruments, sous la direction de Frank Simon; Bennett Chapple

##### L'heure provinciale

Programme irradié directement de la ville des Trois-Rivières, avec le concours de la Philharmonie et de la Chorale de l'Académie de la Salle.  
 8 h. p.m. CKAC  
 1. O Canada! — Philharmonie et Choeur  
 2. Marche: Bombasio, Farrar  
 3. Ouverture: Egmont, Beethoven — La Philharmonie de la Salle. Directeur: M. J. Ant. Thompson  
 4. Choeur: Les Québécois. A. Larrieu — Choeur à 3 v. mixtes, arr. de J. A. Thompson — La Chorale de l'Académie de la Salle, sous la direction du Rév. Frère Médard, professeur de chant à l'Académie de la Salle  
 5. Causerie: L'art au service de l'idée — M. J. Ant. Thompson  
 6. Le Choeur des Pélerins, l'annuaire — Wagner  
 7. Valse: Espana, Waldteufel — La Philharmonie et Choeur  
 8. Choeur: Quand nous étions petits enfants — La Chorale de l'Académie de la Salle  
 9. Sélection: Mélodies du Souvenir, J. Ant. Thompson  
 10. Marche: Let Freedom Ring, Goldmark  
 11. Dieu Sauve le Roi — Philharmonie et Choeur

#### Samedi, 10 février

##### WABC

12.00 midi. Message du président Roosevelt aux Scouts d'Amérique  
 3.00 p.m. Child Labor. Causerie par M. Elmer F. Andrews, commissaire industriel  
 6.30 p.m. L'actualité politique à Washington, ce soir, par F. W. Wile  
 8.00 p.m. Forty-Five Minutes in Hollywood. Orchestre Mark Warnow  
 10.00 p.m. Emission du Pêlé Sud (Expédition Byrd). Orchestre Daly; Maria Silveira, soprano; Gordon Graham, baryton; chœur mixte  
 10.30 p.m. Meet the Artist. Interview par Bob Taplinger  
 11.00 p.m. Orch. GUY Lombardo

##### WEAF

7.15 p.m. Religion in the News, par M. Stanley High  
 7.45 p.m. Chant par Jack et Loretta Clemens  
 11.30 p.m. Hollywood on the Air

##### WJZ

5.15 p.m. Les Soeurs Neil, trio harmonique  
 6.30 p.m. Ivory Stamp Club  
 6.45 p.m. Le capitaine Al Williams, valetier  
 7.00 p.m. John Herrick, baryton  
 8.00 p.m. Art in America  
 8.30 p.m. The Cavaliers, quartette de six hommes

#### Les beaux programmes

##### WABC

12.00 p.m. Message du président Roosevelt aux Boy Scouts d'Amérique. Le programme illustrera tous les Scouts à Washington, l'été prochain, pour célébrer le 35e anniversaire du scoutisme. Au programme: l'Opéra-comique de Paris. Au programme: Manon, de Massenet  
 9.00 p.m. The Philadelphia Studio Orchestra. Direction Sylvan Levin — Danse allemande, de Mozart; Ouverture (Preis-chütz), de Weber

##### "Merry Mount" au "Metropolitan"

On entendra samedi après-midi, de la scène du Metropolitan Opera de New-York, une oeuvre nouvelle, Merry Mount, opéra de Howard Hanson, livret et paroles de Richard L. Stokes. Les principaux rôles de cette oeuvre seront tenus par Mme Goetz Ljungberg, soprano; Gladys Swarthout, mezzo-soprano; Edward Johnson, ténor; Lawrence Tibbett, baryton; Louis d'Angelo, baryton. On voit encore les noms d'Alfred Gondonio, d'Arthur Anderson, de M. Winabell, de Millo Pico, de Max Altaras, d'Armand Gabor, de James Wolf, etc. Chef d'orchestre: Tulio Serafini. Aux entrées, explications françaises par M. Romani-Octave Pelletier, aux postes de la Commission canadienne de la radio.

#### Emission des Jeune-Canada

5.15 p.m. C.A.C. Deux causeries sur des sujets d'actualité: 1. La représentation des minorités par M. Dominique Beaudin; 2. Tristes et restauration sociale, par M. Thiridie Beilzie.

#### Demi-heure de la Société St-Jean-Baptiste

Causerie par M. J. Ernest Laforte, directeur général de la Société St-Jean-Baptiste; Devenons membres de la Société St-Jean-Baptiste et collaborateurs  
 M. Alfred Normandin, baryton, chanteur; Restons français, poésie de René Tremblay, musique de Calixa Lavallée  
 Le duo de l'âme, extrait de Veronique, d'André Messager, chanté par M. Alfred Normandin et Mme Sylvia Alarie, mezzo-soprano  
 Que l'heure est donc brève, poésie d'Armand Silvestre, musique de J. Deeks, chantée par M. Alfred Normandin  
 Dans le bois qui chantait, de Georges Charbon, duo par M. Alfred Normandin et Mme Sylvia Alarie  
 Accompagnateur: M. le Dr L. A. Hébert

#### Causerie des journalistes

M. Thomas Poulin, journaliste, rédacteur de l'Action catholique, fera samedi soir à 8 h., la revue des événements de la semaine pour le réseau de Test de la Commission de la radio.

#### Echos d'antenne

L'un des plus agréables programmes canadiens que nous ayons le dimanche est sans contredit, celui qui donne la Maison Laionde et Frères. Cette maison canadienne-française a pris l'initiative de donner, chaque semaine, une oeuvre lyrique, soit opéra, soit opérette. Demain, le programme Laionde comprendra Rigoletto, le célèbre opéra de Verdi qui sera exécuté par quelques-uns de nos meilleurs artistes locaux. Il faut savoir gré à la Maison Laionde et Frères de savoir joindre l'utile à l'agréable.

#### La Commission canadienne de la radio

La Commission canadienne de la radio prie les écrivains qui désirent faire analyser leurs livres par la critique littéraire de la Commission, de les envoyer à ses bureaux, no 1231 rue Ste-Catherine ouest, à Montréal.

#### Félicitations de la CCR d'avoir inauguré les débats interuniversitaires qui sont, avec l'émission des journalistes, l'une des plus heureuses innovations de la commission.

#### Postes locaux

##### VENDREDI, 9 FEVRIER

##### CRCS

6.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée  
 6.38 Orchestre sous la direction de Jean-Marie Beaudet, avec soliste  
 7.00 Ovide et Cyprien  
 7.15 Orgue de l'auditorium Eston  
 7.30 Le groupe Oberon  
 8.00 Conférence de M. John McLeish, du département des mines, sous les auspices de l'Institut professionnel du service civil  
 8.15 Orch. du Château Laurier, sous la direction de G. R. Markowski  
 8.30 Jimmy Ryan, violoncelle  
 8.45 Programme de folklore, par J. Campbell McInnes  
 9.00 Gipsy Rhapsodies  
 9.15 Gentleman Jim  
 9.30 Ensemble à cordes sous la direction d'Alexander Chubaldin  
 10.00 Musique russe, sous la direction de Gregory Goloff

##### CFUF

9.00 Ouverture de la National Stamp Exhibition  
 1.00 Bourne  
 7.00 Légons de bride  
 7.15 Récital d'orgue de la salle Tudor  
 7.30 Anniversaire de fondation de l'Empire japonais (Emission du Japon)  
 8.30 Orch. Dornberger  
 9.00 Hockey: Toronto à Montréal  
 10.30 Orch. Meerte  
 10.58 Résultats du hockey  
 11.00 Dédicace du poste WCAE

##### CHLP

9.00 Sommaire — Chansons françaises  
 9.30 Culture physique  
 9.45 Vos vaines favorites

#### 10.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température.

10.38 Rev. Antice et ses Montagnards.  
 11.00 Concert de Toronto.

#### CRAC

4.00 Récital d'artistes  
 4.30 Cours de la bourse  
 4.45 Fanfare de la marine américaine  
 5.15 Orchestre  
 5.30 L'École du doux parler  
 5.30 Programme du foyer  
 5.35 Prog. commercial  
 6.25 L'heure récréative  
 7.00 Soc. du bon parler français  
 7.15 La belle voix  
 7.45 Programme Maraza  
 8.00 Orch. de concert  
 8.00 L'heure provinciale  
 8.00 Programme Molson  
 9.30 Cercles de fumée Anka  
 9.45 Prog. commercial  
 9.55 Les gradés du McGill  
 10.00 Le vin St-Georges  
 10.30 Rem Tip  
 10.30 Causerie sur les sports  
 10.38 Prog. commercial  
 11.00 Le reporter Roy  
 11.05 Mary Eastman  
 11.15 Les Soeurs Boswell  
 11.30 Orch. de danse  
 12.45 Transmission des nouvelles au Nord

#### A la radio

#### "Manon" transmis de l'Opéra-Comique

DEMAIN APRES-MIDI, DE 3 H. 15 à 3 H. 55, PAR CRCM

#### Un nouveau poste de la Commission canadienne de la Radiodiffusion.

On entendra en effet demain après-midi, de 3 heures 15 à 3 heures 55, Manon, de Massenet, chanté à l'Opéra Comique de Paris, et transmis aux Etats-Unis par le réseau Columbia et au Canada, par la Commission. Cette émission se fera pendant un entr'acte prolongé de Merry Mount, joué au Metropolitan Opera House, de New-York.

#### L'Opéra Comique de Paris a choisi quelques-uns de ses plus remarquables artistes pour cette émission transatlantique.

C'est ainsi que l'on entendra Mlle Vina Boy dans le rôle de Manon, M. Vergnes, dans le rôle du chevalier de Grioux, M. Paul Bastide dirigera. Cette émission se fait par l'entremise d'un poste de gouvernement radiofuse à l'étranger, du moins en Amérique, une oeuvre chantée à l'Opéra Comique.

#### CHLP

6.00 Bourse des mines  
 6.15 Programme commercial  
 6.30 Heures de la prospérité  
 7.30 Féd. des ouvriers du Canada  
 8.00 Les voix dans l'ombre  
 8.15 Causerie sur les cours de sécurité industrielle  
 8.30 Orch. Mont-Royal  
 9.30 Les Vive-La-Jote  
 9.30 Programme commercial  
 10.00 Orch. Wally Shurt  
 10.30 The Hawaiian Bluebirds  
 11.00 Orch. de danse  
 11.30 Maurice Meerte  
 12.00 Température

#### CRCM

1.35 Opéra du Metropolitan: Merry Mount  
 6.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée  
 6.38 Gaudin, Vera et Val Johnson  
 7.00 L'orchestre Rex Battle  
 7.30 Acadian Serenade  
 8.00 Revue des événements de la semaine  
 8.15 Orch. Maurice Meerte  
 8.30 Sous les ponts de Paris. Direction d'Allan Melver  
 10.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température  
 10.38 Orch. Billy Bisset  
 11.00 Mootch on the Pacific  
 11.30 Le courtier du Nord

#### CKAC

7.45 Marches populaires  
 8.00 Programme commercial  
 8.30 Chansons françaises  
 9.00 In the Luxembourg Gardens  
 9.30 Rels and Duns  
 9.45 The Melstersingers  
 10.00 Orchestre  
 10.30 Température — Bourse  
 10.45 Claudette De Séves et la beauté  
 11.00 Concert de la symphonie de New-York  
 11.30 Programme commercial  
 12.00 Programme La Peptonine  
 12.45 Récital d'orgue  
 12.30 Orchestre  
 12.45 Cours de la bourse  
 1.00 Causerie agricole de l'U.C.C.  
 1.15 Quatuor à cordes Savitt  
 1.30 Orchestre  
 1.30 Programme commercial  
 2.30 Prog. de danse  
 3.00 Round Town  
 3.30 Récital diorgue  
 4.00 Saturday Synchopator  
 4.30 Orchestre  
 5.15 Les Jeune-Canada  
 5.30 Le programme du foyer  
 6.15 Mildred Bailey  
 6.30 Récital de piano  
 6.45 Programme Lorne  
 7.00 Programme Vistel  
 7.15 Récital d'orgue  
 7.30 Le trio de concert Queen's  
 7.45 Prog. commercial  
 8.00 Soc. St-Jean-Baptiste  
 8.30 Musique de danse  
 9.00 Les Canadiennes de naissance  
 9.15 Orch. de concert La Presse  
 10.00 A la Blague  
 10.16 Orchestre  
 10.30 Causerie sur les sports  
 10.35 Prog. commercial  
 10.58 Résultats du hockey  
 11.00 Orchestre  
 11.45 Musique de danse

#### CFUF

9.00 Ouverture de la National Stamp Exhibition  
 1.00 Bourne  
 7.00 Légons de bride  
 7.15 Récital d'orgue de la salle Tudor  
 7.30 Anniversaire de fondation de l'Empire japonais (Emission du Japon)  
 8.30 Orch. Dornberger  
 9.00 Hockey: Toronto à Montréal  
 10.30 Orch. Meerte  
 10.58 Résultats du hockey  
 11.00 Dédicace du poste WCAE

#### CHLP

9.00 Sommaire — Chansons françaises  
 9.30 Culture physique  
 9.45 Vos vaines favorites

#### 10.00 Musique de danse

10.30 Musique semi-classique  
 11.00 Stealing through the classic  
 11.30 L'Alce d'or du progrès  
 11.45 Musique pour les enfants  
 12.00 Pour vous mesdames  
 1.00 Variétés  
 1.15 Codes de la bourse  
 3.30 Sommaire — Variétés  
 6.00 Bourse des mines  
 6.15 Heure de la prospérité  
 6.35 Danny Boy  
 7.00 Heures de la prospérité  
 7.30 Féd. des ouvriers du Canada  
 8.00 Piccadilly's Twenty Dizzy Fingers  
 8.15 Aïnaï va le moulin  
 8.30 Orch. Maurice Meerte  
 9.00 Stadium Ball Room Orchestra  
 9.20 Orch. de concert  
 10.30 Gypsy Hears  
 10.30 Around the Samovar  
 11.00 Harmonies  
 11.00 Orch. Dornberger  
 12.00 Température

# M. Gabias ne sera pas candidat à l'échevinage

## L'échevin de Sainte-Cunégonde annonce à ses électeurs que sa santé ne lui permet pas d'accepter la candidature qu'on lui offre — L'assemblée lui fait une ovation et acclame M. Arthur Tremblay comme candidat à la place de M. Gabias

M. l'échevin J.-Maurice Gabias, député de Saint-Henri, président du comité exécutif, a annoncé hier soir à ses électeurs de Sainte-Cunégonde qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections municipales. Il a refusé la candidature qu'on lui offrait de nouveau, parce que sa santé ne lui permet pas de continuer. La salle de l'ancien hôtel de ville de Sainte-Cunégonde était comble et la foule débordait jusque dans les escaliers.

MM. A. Chrétien et E. Viau, qui ont présidé les assemblées de M. Gabias depuis treize ans dans toutes ses campagnes municipales, présidaient encore hier soir. Lors que M. Gabias a dit à ses auditeurs qu'ils devraient choisir un candidat, plusieurs voix ont crié: Tremblay. M. Arthur Tremblay, qui a été l'homme de confiance de M. Gabias dans le quartier, sera donc vraisemblablement candidat et aura l'appui de M. Gabias.

M. Gabias était très ému lorsqu'il a remercié ses électeurs et sa voix s'est brisée à plusieurs reprises. L'auditoire a chaleureusement acclamé le président, lorsque tremblant d'émotion et de fatigue, il a repris son siège.

Le premier orateur a été M. Arthur Tremblay. Il a d'abord demandé qu'on observât une demi-minute de silence à la mémoire de M. Hervé Primeau, qui a pris part aux campagnes de M. Gabias. M. Tremblay dit que M. Gabias s'est tant dévoué qu'il en est tombé malade, il le remercie de ce qu'il a fait pour la population de Sainte-Cunégonde et termine en lui offrant de nouveau la candidature.

#### M. Gabias

M. Gabias a parlé ensuite. Il évoque d'abord les souvenirs de ses campagnes passées, qui, toutes depuis 1921, ont été commencées dans cette salle; il rappelle ses trois élections par acclamation, en 1924, 1926 et 1928. Je ne crois pas, dit-il, que je vous aie jamais fait honte, et je ne crois pas que dans ma vie privée ou ma vie publique on puisse me reprocher quoi que ce soit au point de vue de l'honneur d'un honnête homme canadien-français et catholique.

En 1927, on me nomma président de la Commission métropolitaine, en 1928, contrôleur de la ville des Trois-Rivières, poste que je quittai en 1930, mon mandat rempli. En 1932, j'étais nommé président du comité exécutif.

Pour ceux qui pensent que le président de l'exécutif doit placer tout le monde de son quartier et que c'est son seul devoir; qu'il doit donner des contrats à ses amis, placer ses parents, donner des faveurs à tous ceux qui en demandent, je n'ai pas fait mon devoir. Mais ceux qui pensent que le président doit représenter d'abord son quartier et les 34 autres en même temps, rendre compte de son administration comme le président d'une corporation ou d'une compagnie, je crois avoir fait mon devoir et si je n'ai pas pu toujours plaire à tout le monde, j'ai fait mon possible pour y réussir.

#### "J'ai dû fermer ma porte"

J'avais pris un engagement à chacune de mes élections: vous viendrez chez moi, ma porte sera largement ouverte. Ceux qui m'ont connu quand j'avais de la santé savent que ma porte a été ouverte.

Depuis un an, il m'a fallu la fermer. C'est un bris de contrat, mais je ne pouvais pas faire autrement. Si, l'an dernier, il y avait un demandeur, j'ai dû partir pour la France, c'est parce que les médecins m'ordonnaient d'aller dans un pays chaud, au mois de février. Si j'étais resté ici, c'était un suicide. Le bon Dieu a voulu que ma santé revienne en partie, mais on m'a défendu d'ouvrir ma porte.

M. Tremblay, avec d'autres amis dans le quartier, ont bien voulu, gratuitement et généreusement, me donner un coup de main, et nous avons passé au travers. M. Gabias parle du chômage, des secours, dit qu'il aurait aimé beaucoup mieux donner des travaux mais qu'il n'en était pas capable. Pensez-vous, dit-il, que personnellement ce me fait quelque chose que la dette de Montréal augmente; je dis personnellement: car mes biens sont à peu près de la même valeur que les vôtres.

#### "J'ai fait des économies"

Et comme il se fait un certain mouvement dans la salle, à cette déclaration, M. Gabias poursuit: C'est facile de jeter des insinuations, mais je suis heureux de dire que si je suis, non pas riche, mais plus à l'aise que je l'étais quand on m'a élu en 1921, c'est parce que, depuis six ans, j'ai gagné des salaires que je n'ai pas dépensés. J'aurais pu comme bien d'autres avoir des maîtresses à droite et à gauche, j'aurais pu comme bien d'autres me saouler, aller au club, faire des dépenses exagérées, j'ai préféré — et c'était de mes affaires — ménager, non pas sur les dons publics — quand on m'a tendu la main j'ai donné — mais ménager pour ma famille, pour mes enfants. Je ne crois pas que personne puisse me tenir compte du fait que j'ai payé mes dettes et que j'ai quelques piastres de côté, parce que je les ai ménagées sur les salaires que j'ai gagnés.

#### Les loyers

Quelqu'un demande à M. Gabias de parler des loyers, et celui-ci dit à son interlocuteur: Vous êtes sans doute propriétaire, vous êtes plus chanceux que moi, je ne suis pas, je suis locataire; j'admets que je paie mon loyer, et que je le paie-tant que j'aurai ma "job";

# M. Gabias ne sera pas candidat à l'échevinage

Je m'en vais de la vie municipale, conscient d'avoir fait tout mon devoir, de pouvoir rester le front haut; pas de scandale! Je défie qui que ce soit d'en découvrir un.

#### Le choix d'un candidat

M. Gabias dit qu'il faudra choisir un candidat à sa place, et que ceux qui se sont mêlés activement à la vie municipale ont des droits acquis. Des voix crient alors: Tremblay! M. Gabias continue: Vous avez mentionné un nom. Je voudrais garder la stricte neutralité mais veuillez croire que, bien que je ne puisse pas travailler beaucoup pour lui — sans quoi je le ferais pour moi-même — je présiderais avec plaisir l'assemblée de M. Tremblay s'il se présente et me fait cet honneur-là.

#### "Avec ma vie"

Par LUCIEN RAINIER — POÈMES (Ouvrage couronné par l'Académie française)

"Bien des poètes, notamment les symbolistes, nous ont donné de leurs sentiments le rythme et les sons de l'envol musical. Moins intensément, je crois, que Lucien Rainier. ... Je ne puis que louer Lucien Rainier pour l'excellente leçon de discipline prosodique que toutes ces pages constituent". (Albert Pelletier, Egrappages).

"... poète délicieux... (Maurice Hébert). Ce volume ne sera pas réédité. Il reste quelques rares exemplaires à \$1.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

# CROISIERES D'HIVER

## LES BERMUDES

Départs fréquents de New-York-Boston-Halifax

Aller et retour (4 jours en mer) 1ère classe, depuis... \$60.  
 Séjour de 1, 4 ou 5 jours entre les rac croisières... Hôtel, repas compris, par jour, depuis... \$7.00  
 Chemin de fer de Montréal à prix réduits

## Indes Occidentales — Services réguliers

Deux fois par mois de HALIFAX. Destination: Porto-Rico, Bermudes, Barbades, Trinidad et Guyane anglaise.  
 Paquebots: COLBORNE et CHOMEDY.  
 30 JOURS — Voyage \$150. complet, aller et retour.

De NEW-YORK, tous les 15 jours. Destination: Saint-Thomas, Ste-Croix, St-Martin, St-Kitts, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad.  
 Paquebots: FORT ST-GEORGES et NERISSA  
 23 JOURS — Voyage \$150. complet aller et retour

Toutes les 2 semaines, le dimanche de HALIFAX et le mardi de BOSTON  
 Destination: Les Bermudes, St-Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominique, Ste-Lucie, les Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad et Guyane anglaise.  
 Paquebots: LADY NELSON, LADY HAWKINS et LADY DRAKE  
 31 JOURS — Voyage \$210. complet, aller et retour

Toutes les 2 semaines, le mercredi de HALIFAX, le vendredi de BOSTON.  
 Destination: Les Bermudes, Bahamas et la Jamaïque.  
 Paquebots: LADY RODNEY et LADY SOMERS  
 21 JOURS — Voyage \$165. complet, aller et retour

# Croisières spéciales aux ANTILLES

Le navire sert d'hôtel pendant tout le voyage

PAQUEBOTS	Départs de N.-Y.	Durée jours	Prix minimum
Mauretania (2)	10 fév.	12	170.00
Georgic (10)	14 fév.	15	192.50
Fort St-Georges (5)	14 fév.	23	150.00
La Fayette (11)	17 fév.	21	235.00
Reliance (3)	17 fév.	12	215.00
Samaria (6)	17 fév.	12	125.00
Carinthia (11)	20 fév.	37	340.00
D. of Bedford (12)	21 fév.	28	270.00
Mauretania (2)	24 fév.	12	170.00
Nerissa (5)	28 fév.	23	150.00
Samaria (6)	3 mars	12	125.00
Georgic (4)	3 mars	18	225.00
Reliance (3)	10 mars	19	215.00
Mauretania (2)	9 mars	9	130.00
Fort St-Georges (5)	14 mars	23	150.00
Samaria (6)	17 mars	12	125.00
Mauretania (2)	23 mars	9	130.00
Nerissa (5)	28 mars	23	150.00
Carinthia (14)	30 mars	9	100.00
Reliance (13)	31 mars	9	107.50
Samaria (6)	(31 mars)	12	125.00
Mauretania (2)	6 avril	9	130.00

- (1) — Martinique, Barbades, Venezuela, Curaçao, Panama, Cuba
- (2) — Trinidad, Venezuela, Curaçao, Bahamas
- (3) — Martinique, Barbades, Venezuela, Curaçao, Panama, Jamaïque, Cuba
- (4) — Saint-Thomas, Martinique, Trinidad, Venezuela, Curaçao, Panama, Jamaïque, Bahamas
- (5) — St-Thomas, Ste-Croix, St-Martin, St-Christophe, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Grenade, Trinidad
- (6) —

# LA VIE SPORTIVE

## Les Maroons ont eu raison du Canadien

(Par X.-E. NARBONNE)

Le club Montréal a réussi hier soir à vaincre le Canadien dans une joute de la Ligue de Hockey Nationale qui était également une partie des séries pour la coupe Kendall, emblème du champion professionnel de Montréal et c'est par un résultat de 3 à 2 que les Maroons ont vaincu le Bleu Blanc Rouge dans une joute rapide, contestée, intéressante et excitante au possible et disputée en présence de plus de douze mille personnes, ce qui constitue la plus forte assistance de la présente saison.

Le Montréal a bien mérité la victoire d'hier soir qui place l'équipe du président James Strachan en deuxième position de la division canadienne pendant que le tricolore descend en troisième place avec un avantage de quatre points sur les Américains de New-York, qui espèrent encore pouvoir se qualifier pour les séries éliminatoires de la N.H.L. Les Maroons ont eu l'avantage sur les Habitants dans les deux premières périodes et sans le beau travail du rusé Aurèle Joliat le Bleu Blanc Rouge aurait probablement subi un blanchissage aux mains de leurs rivaux mais le meilleur joueur de hockey des temps modernes a su faire tant et si bien que le Bleu Blanc Rouge a réussi à se mettre sur un pied d'égalité avec leurs rivaux à la troisième période après que les protégés de Eddie Gerard eurent mené par 2 à 0. Comme la troisième période prenait fin les deux équipes avaient deux points à leur crédit et une période supplémentaire était nécessaire pour décider de la victoire qui a penché du côté du club anglais grâce au point enregistré par Wentworth, sur une passe de Earl Robinson, au milieu de la manche additionnelle.

Comme nous le mentionnons plus haut le Montréal a eu le dessus sur les Habitants dans les quarante premières minutes du jeu car du commencement à la fin des deux premières périodes les Maroons menèrent le bal. Les hommes de Gerard furent supérieurs tant à l'attaque que sur la défense et Dave Kerr s'est révélé supérieur à Lorne Chabot malgré les beaux arrêts faits par ce dernier sur les lancers de Ward, Smith, Trottier et les autres équipiers du Montréal.

L'arrêt de Kerr fut sensationnel hier soir, mais par contre il s'est fait prendre en défaut sur les coups faciles à bloquer; ainsi un moment d'inattention a joué de vilains tours au gardien de but du Canadien, tandis que les points enregistrés par le Bleu Blanc Rouge contre Dave Kerr étaient très difficiles à bloquer tout comme l'était celui compté par Wentworth dans la période supplémentaire et qui a valu la victoire aux Maroons.

Le héros de la partie d'hier soir fut sans contredit le diminué Aurèle Joliat, qui joua sa 500ème partie pour le Canadien dans les séries de la Ligue Nationale et qui a été l'objet d'une fête, inoubliable alors qu'on lui présenta une magnifique coupe, don du Club de Hockey Canadien, une coutellerie, présentée par MM. Johnson et Fortin, du journal "Puck", un chèque sur lequel furent inscrits les noms de tous les joueurs et de tous les spectateurs, et un sac de golf offert par M. Henri Gauthier du club des Millionnaires. La présentation a été faite au centre de la glace avant le commencement de la joute par MM. Kenneth Dawes, Frank Calder et Son Honeur le maire Binfret. Inutile de dire que les spectateurs ont fait une chaleureuse ovation au brillant et unique Aurèle Joliat.

Notre ailier gauche a su déjouer toute la défense des Maroons en deux occasions. La première fois, c'est lui qui a mis la rondelle dans les filets de Kerr, tandis que plus tard il a su se jouer de ses adversaires en contournant les filets du Montréal et sur une passe parfaite à Lépine ce dernier comptait de nouveau pour le Canadien mettant par le fait les deux clubs sur un pied d'égalité. Aurèle ne pouvait tout faire lui-même, mais il a fait plus que sa part et il ne mérite aucun reproche pour l'échec subi par le Bleu Blanc Rouge.

Howie Morenz a repris sa place sur la première ligne hier soir, mais il manque encore de condition à la suite de son long repos forcé et le marchand de viesses n'a pas fait merveille, tandis que Pit Lépine et Jack Riley furent les deux joueurs qui seconderont le mieux notre ailier de gauche pendant que Laroche, Georges Mantha, Leo Bourgeault et Sylvio Mantha se mettaient en évidence sur le Tricolore.

Johnny Gagnon fut nul hier soir, tandis que Marty Burke n'a pu prendre sa place sur la défense du Canadien et Sam Godin, Carson et Mondou ne brillèrent pas beaucoup.

Du côté du Montréal, Kerr et Jimmy Ward furent les deux facteurs de la victoire de leur club, le premier en faisant des arrêts de toute beauté, et le second en attaquant constamment le territoire du Bleu-Blanc-Rouge et en comptant le premier point de la soirée. Frew, Evans et Wentworth furent solidés sur la défense du club anglais et ils ont surtout excellé à donner de durs coups d'épaules à leurs rivaux tandis que Robinson, Hooley Smith et Trottier se tirèrent au deuxième plan.

La joute fut assez rude quoique non brutale et les bousculades étaient de mise, particulièrement du côté des Maroons. Gagnon et Frew s'attirèrent chacune une majeure pour avoir échangé des coups près de la bande, dans la troisième période.

Mike Rodden et Bobby Hewitson ont dirigé la partie d'hier soir. Le vétérain Rodden s'est montré très

## Américains annulent avec le Toronto

New-York, 9. — Pour la troisième fois cette saison les clubs Toronto et Américains, de la Ligue de Hockey Nationale, ont fait partie nulle alors qu'hier soir les Leafs et le club de Bill Dwyer bataillèrent pendant soixante-dix minutes pour en arriver à un résultat de 3 à 3 devant une assistance de neuf mille personnes. La joute fut contestée mais le jeu fourni ne fut pas très brillant à cause des moyens défensifs employés par les locaux et seule la deuxième manche donna lieu à de l'excitation chez les spectateurs lorsque chaque club enregistra deux points mais sur la fin de la manche les Leafs, qui avaient deux hommes au banc du pénitencier furent eux-mêmes avoir recours au système défensif pour empêcher un échec.

Andy Blair a commencé la progression au pénitencier. Horner l'a suivi et Cotton est venu protester avec tant de véhémence que l'arbitre lui infligea une majeure de dix minutes pour mauvaise conduite.

Connie Smythe s'en mêla et fut ensuite obligé de diriger son équipe du pénitencier. McVeigh compta deux fois pour l'équipe locale.

Composition des équipes:  
Toronto Américains  
Hainsworth but Worters  
Day déf. Dutton  
Levinsky déf. Brydge  
Blair centre Conn  
Sands aile Burke  
Cotton aile Klein  
Toronto — Substituts: Thoms, H. Jackson, Doraty, Kilrea, Clancy, Horner.  
Américains: Himes, McVeigh, Picketts, Gracie, W. Jackson, Murray, Chapman, Doran.

Première période  
1. Américain, McVeigh (Chapman et Himes) 7.15  
2. Toronto, Blair (Horner) 16.55  
Punitions: Cotton, Doran, Kilrea, Brydge.  
Deuxième période  
3. Toronto, H. Jackson (Kilrea) 2.08  
4. Américain, McVeigh-Himes 5.02  
5. Jackson-Gracie 7.54  
6. Toronto, Thoms-H. Jackson 9.39  
Punitions: Horner 2, Blair, Cotton 2 (mineure et une de 10 minutes).

Troisième période  
Pas de point.  
Punitions: Burke, Picketts, Cotton.  
Période supplémentaire  
Pas de point.  
Punition: Horner.  
Arrêts: Worters 5 8 12 4—29  
Hainsworth 5 9 8 7—29

## Balle à la volée au National

Samedi le 10 février aura lieu dans le gymnase de la Palestre Nationale, un gala de balle à la volée. Six équipes en feront partie, dont deux équipes féminines et trois équipes masculines. Une partie de ligue sera au programme et mettra aux prises le C.P.R.A.A.A., et le National. Cette partie promet beaucoup. Le public est cordialement invité à venir encourager ce sport qui prend une vigueur qu'il n'a pas connue jusqu'ici. Venez en foule. Entrée gratuite.

indulgent, tandis que Hewitson a imposé des punitions aux joueurs canadiens-français pendant qu'il exécutait la même offense chez leurs adversaires. La partie d'hier soir n'a pas manqué d'intérêt et les spectateurs n'ont sûrement pas regretté leur soirée malgré qu'ils ont eu à braver un froid sibérien et se résoudre à attendre de longues minutes aux coins des rues pour les tramways et à s'entasser dans ces voitures lorsqu'elles se présentaient. Ce fut une belle soirée de hockey et un véritable triomphe pour Aurèle Joliat.

Composition des équipes:  
Sport Montréal Canadien-B  
Maroons Canadien  
Kerr but Chabot  
Kentworth déf. S. Mantha  
MacKenzie déf. Carson  
Smith centre Morenz  
Ward aile Joliat  
Northcott aile Gagnon  
Canadien — Substituts: Lépine, Laroche, G. Mantha, Riley, Godin, Portland, Bourgaull, Mondou, Montréal: Blinco, Trottier, Robinson, Kilrea, Cain, Brydson, Evans, Frew.  
Arbitres: Rodden et Hewitson.  
Première période  
Pas de point.  
Punition: Godin.  
Deuxième période  
1. Maroons, Ward-Cain 12.11  
2. Maroons, Frew 17.12  
Punitions: Gagnon, Wentworth, Frew.  
Troisième période  
3. Canadien, Joliat 3.45  
4. Canadien, Lépine-Joliat 16.39  
Punitions: Frew (majeure), Gagnon (majeure), Smith, Morenz, Ward.  
Période supplémentaire  
5. Maroons, Wentworth (Robinson) 6.06  
Aucune punition.  
Arrêts: Kerr 8 11 9 6—34  
Chabot 16 12 12 3—43

**FORUM WILBANK 6131**  
SAMEDI, 10 FÉVRIER A 8 H. 30 P.M.  
**BOSTON VS MONTREAL**  
PRIX  
2,000 SIEGES, .50 et .75  
3,500 SIEGES, 1.00 et 1.25  
3,000 SIEGES, 1.50 et 1.75  
Siegés de loges et promenade, \$2.50. Tous ces prix comprennent la taxe. Retenues par téléphone acceptées.

## Chicago et Détroit font partie nulle

Chicago, 9. — Les Eperviers Noirs de Chicago et les Ailes Rouges de Détroit se sont fait une belle lutte hier soir dans une joute des séries régulières de la Ligue de Hockey Nationale et malgré tous leurs efforts les deux équipes n'ont pu assurer la victoire et durent se contenter d'un résultat nul de 1 à 1 après 70 minutes de jeu.

Le but de Larry Aurie dans les deux dernières minutes de la troisième période a donné l'avantage d'une période supplémentaire aux Ailes Rouges qui ont ensuite réussi à contenir l'adversaire, et à demeurer un point en avant de Chicago au classement. C'est Paul Thompson qui avait mis les locaux à l'avant en comptant à la première période.

Cette première période a été rendue plus excitante par une couple de batailles qui ont produit 22 minutes de punition. Lionel Conacher a attrapé le deux minutes habituel pour assaut sur Walter Buswell et un dix minutes additionnel pour mauvaise conduite. Ebbie Goodfellow, des Ailes Rouges, en est venu aux mains avec Tommy Cook, des Eperviers Noirs, et ils ont chacun récolté une majeure.

Composition des équipes:  
DETROIT CHICAGO  
Cude but Gardiner  
Young déf. Conacher  
Goodfellow déf. Jenkins  
Weiland centre Romnes  
Lewis avant Thompson  
Aurie avant March  
Detroit: subs.: Graham, Wiseman, Carson, Sorrell, Emms, Buswell, Starr, Pettinger.  
Chicago: Abel, Sheppard, Couture, Leswick, Goldsworthy, Cook, Gottsell, Trudel, Coulter.  
Arbitres: Smith et Stewart.

Première période  
Pas de point.  
Punitions: Romnes, Buswell, Conacher, 2, 2 minutes et 10 minutes, Cook, majeure, Goodfellow, majeure.

Deuxième période  
Pas de point.  
Punitions: March, Goodfellow.  
Troisième période  
1—Chicago: Thompson 11.00  
2—Detroit: Aurie 17.48  
Aucune punition.

Période supplémentaire  
Pas de point.  
Punition: Emms.

## Les Indiens sont défaits

Detroit, 9. — Les Olympiques de Detroit ont triomphé des Indiens de Cleveland, hier soir, par un résultat de 3 à 2 dans une joute des séries de la Ligue Internationale et, comme l'indique le résultat, la joute fut très contestée et fort intéressante. Composition des équipes:

Detroit Cleveland  
Cox but Roberts  
Lederman déf. Noble  
Robertson déf. Callighen  
Cook centre Reeves  
Cooper avant Groh  
Massecar avant Brophy  
Subs. Detroit: Hoffatt, Marker, Gross, Mitchell, Foster, Carrigan, Williams.  
Subs. Cleveland: Radley, Neville, Benson, Cormier, Prondlock, Ranger, Locking, Regan.  
Arbitre: Mickey Ion.

Première période  
1—Detroit, Massecar 1.54  
2—Cleveland, Regan 13.18  
Punitions: Cook, Callighen, Carrigan.  
Deuxième période  
3—Detroit, Carrigan 10.00  
Punitions: Prondlock, Lederman, Robertson, Noble.  
Troisième période  
4—Detroit, Marker 4.29  
5—Cleveland, Brothy 14.38  
Punitions: Collighen, Robertson, Williams 2, Regan et Massecar majeure.

## LE HOCKEY

RESULTATS  
Hier soir  
Ligue Nationale  
Maroons 3, Canadien 2  
Toronto 3, Américain 3  
Detroit 1, Chicago 1  
Ligue Internationale  
Detroit 3, Cleveland 2  
Buffalo 1, London 1  
Ligue Canadienne  
Providence 1, New Haven 0.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES  
Ligue Nationale  
Section canadienne  
G. P. N. P. C. Pt  
Toronto 19 8 9 129 80 47  
Maroons 13 14 8 78 90 34  
Canadien 13 15 6 87 72 32  
Américain 10 16 8 79 83 28  
Ottawa 8 20 5 79 99 21  
Section américaine  
Rangers 17 10 7 83 62 41  
Detroit 15 10 9 73 74 39  
Chicago 14 10 10 59 58 28  
Boston 12 17 4 65 82 28  
Ligue Internationale  
Detroit 17 11 4 69 70 36  
Syracuse 15 14 3 82 72 33  
Buffalo 12 11 9 67 49 28  
Windsor 12 12 4 86 32 26  
London 12 12 5 59 53 29  
Cleveland 11 16 2 64 77 24  
Ligue Canado-Américaine  
Boston 13 9 6 74 64 32  
Providence 11 7 7 52 46 29  
Québec 11 9 7 67 49 28  
Philadelphie 10 11 6 67 62 26  
New Haven 8 16 3 42 63 19

25 ans, 25,000  
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

## Voici ce que Vous Epargnez en employant le Turret "Fine Cut"

Ces chiffres établissent les faits:  
1 lb. de Tabac Haché Fin avec papiers—18 paquets à 10c. \$1.80  
1 lb. de Turret "Fine Cut" (Haché Fin) sans papiers, 15 paquets à 10c. .... 1.50  
Economie ..... .30  
15 "Mains de Poker", valeur approximative ..... .07  
Coût de 4 livres de papiers "Vogue" ou de "Chantecler" pour rouler 1 lb. de Turret "Fine Cut" (Haché Fin) ..... .20  
Par l'emploi de Turret "Fine Cut" (Haché Fin), économie nette ..... .17

Et chaque cigarette que vous roulez sera fraîche et douce, avec cette tendre saveur qui a rendu le Turret célèbre. Commencez tout de suite à goûter de meilleures cigarettes qui vous coûtent moins d'argent.

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES

**TURRET "FINE CUT"**  
COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"  
Imperial Tobacco Company of Canada, Limited



LE MEILLEUR MOYEN DE SE PROCURER GRATUITEMENT DES PAPIERS À CIGARETTES

Echangez les "Mains de Poker" que vous obtenez avec le Turret "Fine Cut" (Haché Fin) contre les papiers à cigarettes "Vogue" ou "Chantecler" à nos Magasins de Primes des "Mains de Poker" ou faites-le par la poste—5 gros livrets de l'une ou l'autre marque contre une seule série complète de "Mains de Poker".

## Partie nulle hier à London

London, 9. — Les Bisons de Buffalo et les Tecumsehs, de London, ont fait partie nulle hier soir dans la Ligue Internationale après soixante-dix minutes de jeu. Les deux équipes laissèrent la glace avec un résultat de 1 à 1, et les Bisons ont pu monter sur un pied d'égalité avec le Syracuse pour la deuxième position de la ligue, tandis que les Tecumsehs sont ex-aequo avec le Windsor pour la quatrième place.

Composition des équipes:  
London Buffalo  
Stuart but Tougher  
Rockburn déf. Berlett  
Pusie déf. Teasdale  
Daley centre Roth  
Kendall avant Barton  
Pettinger avant Jarvis  
Subs. London: Holway, Ouellette, B. Brophy, W. Mitchell, Gille, Gregg.  
Subs. Buffalo: Schultz, Convey, Keating, Kuhn, Newman, Armand, McDonald.  
Arbitres: Guy Smith, Hamilton.  
Première période  
Pas de point.  
Punition: Berlett.

Deuxième période  
Pas de point.  
Punitions: Rockburn, Kuhn.  
Troisième période  
1—London, Rockburn 2.06  
2—Buffalo, Jarvis 11.54  
Punitions: Berlett, Gillie, Convey.  
Période supplémentaire  
Pas de point.  
Aucune punition.

## Hockey à Ste-Thérèse

L'équipe du séminaire recevait, dimanche dernier, le Maisonneuve. Après avoir bataillé pendant soixante minutes, sans pouvoir décider de la victoire, les deux équipes durent quitter la patinoire avec un résultat nul de 0 à 0.

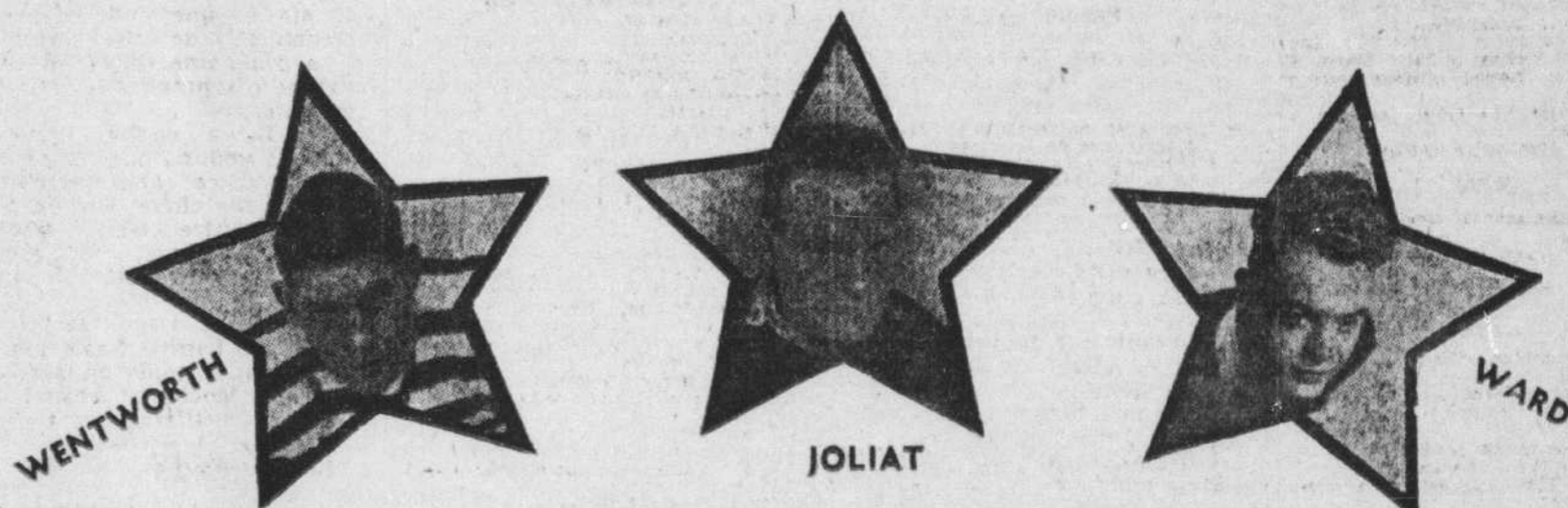
Malgré cette nullité, la partie fut intéressante et le gardien des buts du Maisonneuve dut faire quelques arrêts sensationnels pour empêcher les frères Fortier de compter pour les collégiens.

Alignement du Séminaire:  
But: G. Cadioux, défenses: P. Ouhmet, J.-P. Desjardins; avants: F. Fortier, M. Fortier et G. Meudour. Subs: J.-J. Corbeil, B. Meunier, R. Rochon et A. d'Amours.

The Slater Shoe  
Par tous les temps et saisons  
SATISFACTION AVEC LA "SLATER"  
En vente dans tous les bons magasins.

Les éliminatoires  
Le président Ken Stewart, de l'Association de Hockey Amateur de la Province de Québec a annoncé hier soir, la cédule de la série éliminatoire pour le championnat, où rivaliseront les clubs qui termineront la saison en première, deuxième, troisième et quatrième positions mercredi prochain. Les matchs de mercredi ont permis de voir ceux qui termineront en tête bien qu'il reste encore deux doubles programmes à jouer dimanche et mercredi prochains.  
Voici la cédule: Semi-finale: dimanche, 18 fév., Royal vs Canadien; mercredi, 21 fév., McGill vs Verdun; dimanche, 25 fév., Royal vs Canadien. Si McGill se rend en finale, les derniers matchs auront lieu le mercredi, 28 février, et le vendredi, 4 mars. Si McGill ne se rend pas en finale, les derniers matchs auront lieu le 28 février et le 4 mars. Les semi-finales seront disputées en deux matchs et le plus fort total de buts comptera. Pour la finale, on jouera deux matchs en trois.  
(Suite à la page huit)

## 3 ETOILES DE LA JOUTE D'HIER SOIR



## Un inoubliable gala de hockey

Quel gala de hockey! le seul, l'unique Aurèle Joliat jouant sa 500e partie pour le Canadien, deux fameuses équipes se disputant le célèbre trophée Kennedy, la deuxième place de la division canadienne en jeu, douze mille spectateurs malgré un froid de plus de vingt sous zéro, un enthousiasme délirant.

Et quelle partie! Une partie menée à une allure fantastique pendant trois périodes régulières puis durant tout un engagement additionnel. Une partie qui voit les Maroons prendre un avantage de deux points à la deuxième période, le Canadien égalier le score par un ralliement sensationnel à la troisième et perdre finalement les honneurs de ce superbe match quelques minutes avant la fin de la reprise supplémentaire.

Les trois étoiles de ce grand match? Elles sont nombreuses mais voici les trois nôtres: Marvin Wentworth, Aurèle Joliat et Jimmy Ward.

Quelle gazoline que la Trois Etoiles (3 star). Un froid sous zéro vous prouve sa valeur.

## GAZOLINE



ABONDE EN ÉNERGIE

IMPERIAL  
Pour un départ rapide — Batteries Atlas  
Pour un arrêt certain — Pneus Atlas

Le bill Stockwell modifiant la loi sur la gazoline

Ce projet de loi décrète, en somme, que la taxe de six cents sur la gazoline sera imposée sur l'huile de charbon lorsqu'elle sera mélangée à la gazoline — Une nouvelle taxe demandée par le trust de la gazoline?

Discussion entre MM. Taschereau et Duplessis à propos du procès des compagnies de charbon

Québec, 9 — Au début de la séance, hier après-midi, la Chambre étudia le bill Stockwell qui modifie la loi de la gazoline. Le bill décrète, en somme, que la taxe de six cents sur la gazoline sera imposée sur l'huile de pétrole lorsqu'elle sera mélangée à la gazoline.

Le pétrole taxé

M. L.-A. Taschereau. — Mon ami fait une tempête dans un verre d'eau. J'ai eu l'occasion de voyager l'été dernier dans une auto mue uniquement par le pétrole. Allons-nous créer du favoritisme pour les usagers de l'automobile qui utilisent du pétrole et ne paient pas de taxe, alors que les usagers de la gazoline paient six cents par gallon? Il se peut que l'on vienne à utiliser d'autres compositions pour le fonctionnement des moteurs. De plus en plus, on utilise le pétrole en mélange avec la gazoline, et le temps va arriver bientôt où on taxera partout le pétrole utilisé comme carburant dans les autos.

M. Duplessis renouvelle sa question et M. Stockwell répond de nouveau qu'il ne peut le prévoir pour le moment, mais qu'il n'est pas sur qu'il n'y ait pas d'huile: on prévient simplement les mélanges. M. Duplessis soutient que c'est une nouvelle taxe, jusqu'ici l'huile de pétrole (de charbon) n'était pas taxée. Or, d'après le texte de loi même qu'on présente, la taxe de six cents par gallon est imposable sur toute quantité d'huile à laquelle sera mélangée de la gazoline, peu importe les proportions du mélange. Bien plus, l'huile de pétrole ainsi mélangée sera taxée quand même elle servirait à des fins tout à fait étrangères à l'automobile.

M. Duplessis revient à la charge et demande combien rapportera la nouvelle taxe. M. Stockwell répond qu'il n'en sait rien. M. Duplessis — Dois-je comprendre que le Trésorier provincial refuse de répondre? M. Stockwell — Il est tout à fait impossible de répondre avec une certaine précision sur les résultats de la loi.

Loi inutile?

M. Duplessis — Il est évident que le trésorier provincial n'a pas mesuré les effets de sa loi, ni prévu ses conséquences. C'est une curieuse façon de procéder pour un trésorier. Il prétend qu'il existe une méthode de mélanger la gazoline au pétrole. Dans ce cas, désormais, on paiera la taxe sur le pétrole additionné à la gazoline.

Si comme le prétend le trésorier, le seul but de la loi est d'empêcher les mélanges frauduleux aux dépens de l'acheteur, la loi est inutile, et même inconstitutionnelle, car il existe une loi fédérale sur la falsification des produits, qui prohibe une telle adulteration des produits.

M. Stockwell déclare alors que la loi a été présentée à la demande des intérêts de la gazoline. M. Duplessis. — Ainsi ce sont donc les vendeurs de gazoline qui demandent cette loi contre ceux qui leur font concurrence et leur nuisent dans leur commerce. Ils se sont plaints au gouvernement que des concurrents vendent à meilleur marché qu'eux et le gouvernement s'est rendu à leurs vœux. Il a fait une loi dont l'effet est de favoriser le trust de la gazoline, d'augmenter les prix payés par le consommateur et d'augmenter les taxes déjà trop lourdes. Et cela alors que les consommateurs se plaignent avec raison que la gazoline coûte trop cher, qu'ils sont exploités.

Une nouvelle taxe

La conséquence de toutes ces admissions, c'est que nous sommes en présence d'une nouvelle taxe, demandée par le trust de la gazoline pour leur avantage, et qui empêchera la concurrence et la baisse des prix.

On a parlé de M. Bennett. Si l'on commençait par s'occuper des affaires de notre province, celle-ci s'en trouverait mieux. S'il y a un trust, comme le déclare le député de Ste-Marie, celui-ci devrait savoir que le procureur général de la province, en l'espèce le premier ministre, a tous les pouvoirs nécessaires pour combattre les trusts, empêcher leurs abus, prendre toutes les poursuites nécessaires. Que le député de Ste-Marie aille donc porter plainte auprès du procureur général.

Mais peut-être le procureur général tentera-t-il de s'esquiver comme il a tenté de le faire pour le trust du charbon? M. Taschereau peut agir. Avec ou sans enquête, avec ou sans avis d'Ottawa, le procureur général de la province de Québec avait et a le pouvoir de prendre des procédures contre les trusts et combines, de poursuivre les abus. Le fait qu'il peut y avoir ou ne pas avoir d'enquête fédérale, ne change rien à ses pouvoirs en la matière.

Or lorsque le gouvernement fédéral a fait une enquête sur le trust du charbon et ses abus, alors que la preuve a été établie, que l'enquête a conclu à la violation de la loi, le procureur général, au lieu de prendre des poursuites pour protéger le public de façon efficace, avant que l'on pût continuer les mêmes abus pour une autre saison, a retardé les procédures; il a échangé une longue correspondance avec Ottawa ce qui a permis au négociant du charbon de ne pas déranger ses plans. Les objections au lieu de venir des compagnies visées, venaient du procureur général, qui disait qu'il ne pouvait pas poursuivre parce qu'Ottawa ne lui avait pas dit s'il devait poursuivre ou non. Pendant tout ce temps, le public a continué à payer.

Le procureur général avait tout le dossier en mains, pour vérifier les chefs d'accusation. Quand même l'Ottawa n'aurait jamais tenu enquête, le procureur général pouvait en l'inspérer quel temps intenter des procédures. Mais il a retardé les procédures sur des motifs futiles que les juges ont rejetés immédiatement lorsque les compagnies intéressées les ont soulevés.

Ottawa n'a pas fait son devoir. M. L.-A. Taschereau — Je suis heureux que le chef de l'opposition ait soulevé ce débat. Il en parle comme quelqu'un qui ne sait pas du tout ce qui s'est passé. S'il veut étudier la question, il verra que le procureur général de la province a fait tout son devoir. Et il verra également qu'Ottawa n'a fait nullement son devoir. D'abord c'est à la demande du sénateur Lemieux que l'enquête a été tenue et non du gouvernement fédéral. S'il y a eu des abus, ou Ottawa le savait ou il ne le savait pas. S'il le savait, il ne le savait pas à ses devoirs; s'il ne le savait pas il est coupable de négligence et il aurait dû le savoir. Ottawa, en plus, a fait une enquête ex-parte et ne nous a pas invités à l'enquête. Mais l'enquête terminée et le rapport publié, on nous a envoyé tout le dossier en nous disant de nous débrouiller avec. On nous a expédié un dossier aussi volumineux que mon pupitre.

La loi fédérale des combines dit que si la loi a été enfreinte, le gouvernement fédéral en avertit le procureur général de la province. Si, au bout de deux mois, le procureur général ne prend aucune poursuite, Ottawa peut procéder. Le gouvernement fédéral n'a avisé que le procureur général de la province de Québec; pourtant, en Ontario, il y avait le même trust et les mêmes offenses. Nous avons eu une correspondance, mais pas longue. Car nous avions un délai de deux mois. J'ai écrit à M. Gordon pour savoir si dans son opinion la loi avait été violée. C'était tout naturel; ils avaient procédé à l'enquête, connaissaient la preuve. Il eût été facile de se prononcer. Même, nous étions avisés par nos avocats que nous n'avions pas le droit de poursuivre sans avis d'Ottawa.

M. Duplessis. — Le premier ministre devrait savoir que c'était un argument futile. A-t-il lu la décision du juge sur ce point? M. Taschereau. — Le juge n'a pas décidé ce point. M. Duplessis. — Si, et si le premier ministre veut s'informer, il apprendra que cette argumentation a été rejetée tout de suite.

M. Taschereau. — A tout événement, les responsabilités qu'Ottawa n'a pas voulu prendre, nous les avons prises. Nous avons intenté des poursuites qui ont été très coûteuses et nous avons fait condamner les compagnies à \$30,000 d'amende. Si quelqu'un a fait son devoir c'est bien le gouvernement de Québec. Nos amis d'Ottawa n'ont pas fait leur devoir, mais ils ont reculé.

La question à discuter. M. Duplessis. — Je n'ai pas à défendre l'attitude du gouvernement fédéral, mais à étudier si le gouvernement de la province a pris les mesures nécessaires pour protéger le public consommateur de Québec. Il reste, qu'en dehors de toute discussion entre Ottawa et Québec, le procureur général de la province, avec ou sans enquête fédérale, avait le droit et le devoir de poursuivre les abus commis par les trusts. Car le premier ministre ne prétendra pas un instant qu'il n'avait pas le droit de prendre les poursuites, d'enquêter, de son propre chef, en dehors de toute initiative fédérale.

Le premier ministre, continue M. Duplessis, prétend qu'il était important de savoir si le fédéral devait donner la permission de poursuivre. C'était si important que le premier ministre ignore même que le tribunal a rejeté cette prétention. On adopte le bill en première lecture et on procède aux résolutions.

25 ans, 25,000 QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

A Québec Aperçu des deux séances d'hier

Le bill Arcand — La Chambre adopte la motion Elie sur la réduction des frais d'enregistrement — De la pépinière de Berthierville au Caire

(Par Alexis GAGNON) Québec, 9. — Nos parlementaires ont discuté et discuté hier sur des sujets très variés. M. Arcand, ministre du travail, a d'abord présenté son bill pour l'extension juridique du contrat collectif du travail. Il l'a appuyé d'un long discours avec force raisons et références aux bons auteurs. C'est une des plus importantes mesures de la session et on prévoit qu'elle soulèvera des débats orageux tant de la part des patrons que des ouvriers. Car si les syndicats nationaux y sont favorables, les internationaux la considèrent avec suspicion et crainte, comme une arme qui peut aussi bien servir aux patrons qu'aux ouvriers, si les patrons disposent d'une influence assez considérable auprès du gouvernement qui déterminera les salaires minimums à payer dans une industrie donnée.

M. Arcand nous prie d'annoncer que tous les intéressés qui auront des suggestions à offrir seront bien venus. On affirme de source autorisée que la présente rédaction n'est qu'une ébauche susceptible de nombreuses corrections et destinées à provoquer toutes les discussions que l'on en attend. (On trouvera ailleurs le texte du bill Arcand).

Succès pour M. Elie. M. Antonio Elie, député conservateur d'Yamaska, a remporté ensuite un succès inattendu, lorsque toute la Chambre a adopté sa motion pour réduire les frais d'enregistrement et de recherche dans les bureaux d'enregistrement. MM. Taschereau, Elie, Barré, Sauvé et Godbout ont fait là-dessus des remarques fort intéressantes.

Il y a eu aussi un débat fort animé sur le trust de la gazoline et le trust du charbon. M. Stockwell présente un bill pour taxer toute huile de pétrole mélangée à la gazoline, au même taux que la gazoline pure. Il appert qu'à la suite de la taxe de six cents sur la gazoline et le prix très élevé de cette dernière, les substituts sont à l'honneur, avec une perte pour le revenu provincial.

A la demande de gros intérêts. M. Duplessis a fait admettre à M. Stockwell que ce bill était présenté à la demande des gros intérêts de la gazoline; il a fait admettre au premier ministre que c'était une taxe nouvelle, et à M. Fauteux, qu'elle empêcherait une concurrence dangereuse pour les vendeurs de gazoline, de la part des vendeurs qui se spécialisent dans les mélanges. De là on a refait le procès du trust du charbon et des attitudes des gouvernements provincial et fédéral.

A Londres et au Caire. La séance du soir a été fort pittoresque. On a discuté le crédit du ministère des terres sur la pépinière de Berthierville. M. Duplessis, par de savantes manœuvres, a fait parler MM. Taschereau, Stockwell, Godbout et Mercier sur ce crédit d'habitude peu important. Les ministres, sur sa direction, sont allés à Londres, au Caire, au Japon, ont discuté beurre, fromage, épinettes, ponts, mobilier, etc.

Soudain, les ministres se sont aperçus que le chef de l'opposition leur faisait simplement monter la tête pour l'agrément de la galerie et se sont tus, mais en souriant. Seul M. Stockwell était visiblement vexé et il a fallu que M. Sauvé l'assure avec gravité que ses remarques l'avaient immensément intéressé.

Vient de paraître Pierre Radisson PAR DONATIEU FREMONT Monsieur Donatien Frémont vient de publier, aux Editions Albert Lévêque, un livre qui tient à la fois de l'histoire et du roman. L'attachant comme une fiction tout en restant absolument véridique, Pierre Radisson, petit Parisien gouailleur et gauloche, arriva avec sa famille de France aux Trois-Rivières, dans la première moitié du 17e siècle. Il devint par la suite l'un de nos plus grands découvreurs, le premier en tout cas à explorer le Nord-Ouest et à se rendre par voie de terre à la baie d'Hudson. Plus tard, passé au service de l'Angleterre, il fut aussi l'un des fondateurs de la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson.

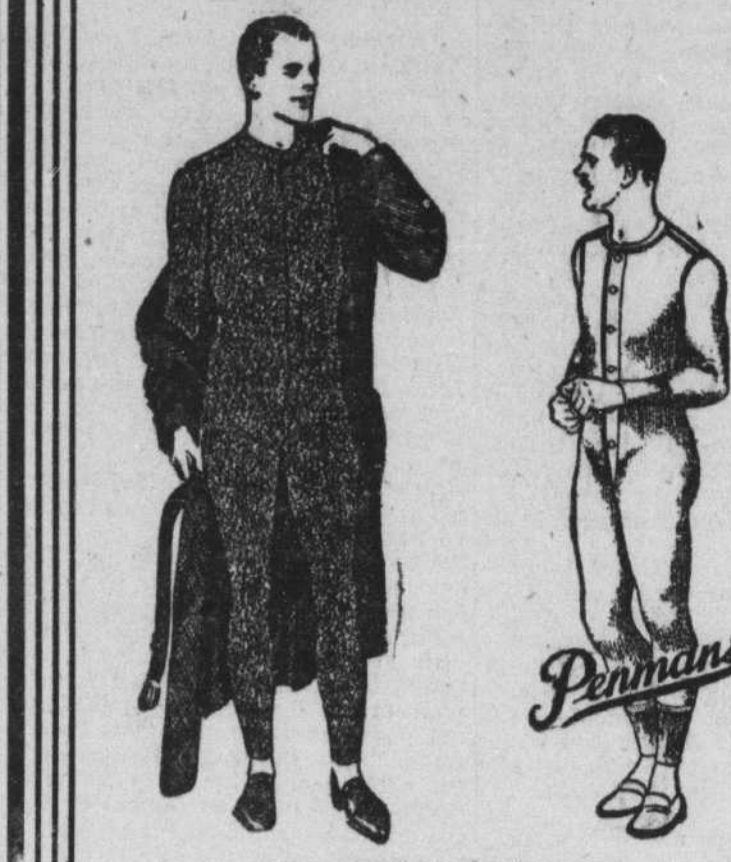
Comment, par un frais matin de printemps, il sortit en secret du fort, avec deux compagnons — il n'avait alors que seize ans — et devint, ce même jour, prisonnier des Iroquois que son audace et sa cranerie émerveillèrent au point qu'ils l'adoptèrent plus tard comme membre de leur nation, voilà ce que monsieur Frémont raconte d'alerte façon, de même qu'il nous dit les tentatives d'évasion de son héros, ses longues courses d'exploration, son dévouement pour la Nouvelle-France, l'ingratitude des gouverneurs, ses heures de fortune et de revers, jusqu'à sa mort survenue, dans la plus grande pauvreté, quelque part en Angleterre.

Ce livre, qui est un document historique de tout premier ordre, prend une valeur toute particulière au moment où l'on s'apprête à célébrer le quatrième centenaire de la découverte du Canada et le troisième de la fondation des Trois-Rivières, puisque Radisson fut à la fois un grand Canadien et un célèbre Trifluvien.

En vente au Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal, au prix de \$1.00 franco.

OUVERTS SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES Chez DUPUIS

SAMEDI jour d'occasions pour HOMMES Le prix des lainages est à la hausse... soyez économes et prévoyants et venez, samedi, vous acheter 2 ou 3 de ces



combinaisons "Penman's Preferred" (épaisseur demi-saison)

pour hommes et jeunes gens. Tailles 34 à 44 . . . . . 1.98

Vu l'augmentation constante du prix de la laine nous ne pourrions probablement plus offrir une telle qualité de marchandise à un prix aussi avantageux. Vous connaissez cette marque—tricot laine et coton, nuance naturelle, manches et jambes longues, épaisseur demi-saison, se portant au printemps et à l'automne. Profitez donc d'un prix aussi économique pour faire provision d'un sous-vêtement aussi indispensable.

Les fameux rasoirs "Rolls razor" fabrication anglaise

Eliminent même... l'ombre de la barbe rasée... Un rasoir pour plusieurs années tant il est inusable. Sûr, efficace et lame fabriquée de la meilleure qualité d'acier SHEFFIELD, offert pour la dernière fois à ce prix de vente 6.50

RAYON des articles de toilette au rez-de-chaussée (centre)

SOLDE DE TOUTS NOS PALETOTS d'HIVER pour hommes et jeunes gens

15.95

Nous n'en avons que 75 A LIQUIDER — c'est un solde dont il nous faut disposer le plus rapidement possible afin de faire place à notre marchandise du printemps qui doit bientôt entrer. S'il vous faut un paletot neuf même pour maintenant, mais surtout pour l'an prochain... c'est l'une des plus grandes aubaines qui puissent être offertes à la fin de l'hiver... Profitez, messieurs, d'une telle opportunité — nouveaux tissus — nouveaux dessins — teintes en vogue. Tailles variées dans le lot.

Paiements faciles si désiré. DUPUIS — au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Supper à la dinde DE 5 A 8 HEURES SAMEDI SOIR

Nos soupers du samedi soir attirent des foules... soyez du nombre demain. Le supper comprend SOUPE — DINDE — LEGUMES — PAIN-BEURRE — DESSERT et CROUX de TIE, CAFÉ ou LAIT. BUFFET-RESTAURANT (De Montigny) BIERES et VINS servis aux repas. 30 Plateau 5151 Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Emprunts des Fabriques

"La nouvelle Loi des fabriques, en vigueur depuis deux ans, permet le renouvellement des billets émis avant le 19 février 1932. En certains milieux, on s'est demandé si, à l'échéance d'un billet émis avant le 19 février 1932, une fabrique pouvait emprunter sur billet la somme nécessaire pour acquitter cette dette.

"Comme il y va de la validité même de ces emprunts et comme la vérification est devenue compliquée, Monseigneur l'archevêque a décidé de prendre le parti le plus sûr et le plus facile. "A l'avenir, ces emprunts ne pourront plus se faire par billets. On devra s'en tenir exactement aux modes d'emprunt énumérés dans la Loi des fabriques, telle qu'amendée le 19 février 1932." (Officiel) (De la Semaine religieuse de Montréal).

Pierre Maréchal et Roger Gaillard

A cause de changements apportés aux dépôts des paquebots, MM. Pierre Maréchal, pianiste français, et Roger Gaillard, artiste de la Comédie-Française, qui devaient arriver à Halifax samedi dernier, ont dû retarder leur départ d'une semaine. Ils sont attendus à Montréal, venant de New-York, dimanche. Ils arriveront par le Canadien National.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies paquebots, charins de fer, autobus. Aussi hôtels, ass. rances, bagages et accidents, chèques de voyage, passeports, etc. -Téléphonez HArbour 1241

LE "DEVOIR" compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées : cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame Est — Montréal

Connaissez-vous notre mandat de banque ?



Utilisez le mandat de La Banque Provinciale du Canada si vous avez une somme d'argent n'excédant pas \$100. à transmettre n'importe où en Canada, par courrier. Utilisez le mandat de La Banque Provinciale du Canada pour vous acquitter de sommes dues jusqu'à \$100, inclusivement. Utilisez le mandat de La Banque Provinciale du Canada lorsque vous faites des remises pour marchandises achetées en dehors de votre localité. PROCÉDE PEU CÔUTEUX D'ÉMISSION, DE NÉGOCIABILITÉ FACILE N'IMPORTE OÙ EN NOTRE PAYS, MOYEN PRATIQUE ET SUR. En vente dans toutes nos succursales et nos principales sous-agences.

La Banque Provinciale du Canada

S.-J.-B. ROLLAND, Président. Chs.-A. ROY, Gérant Général.